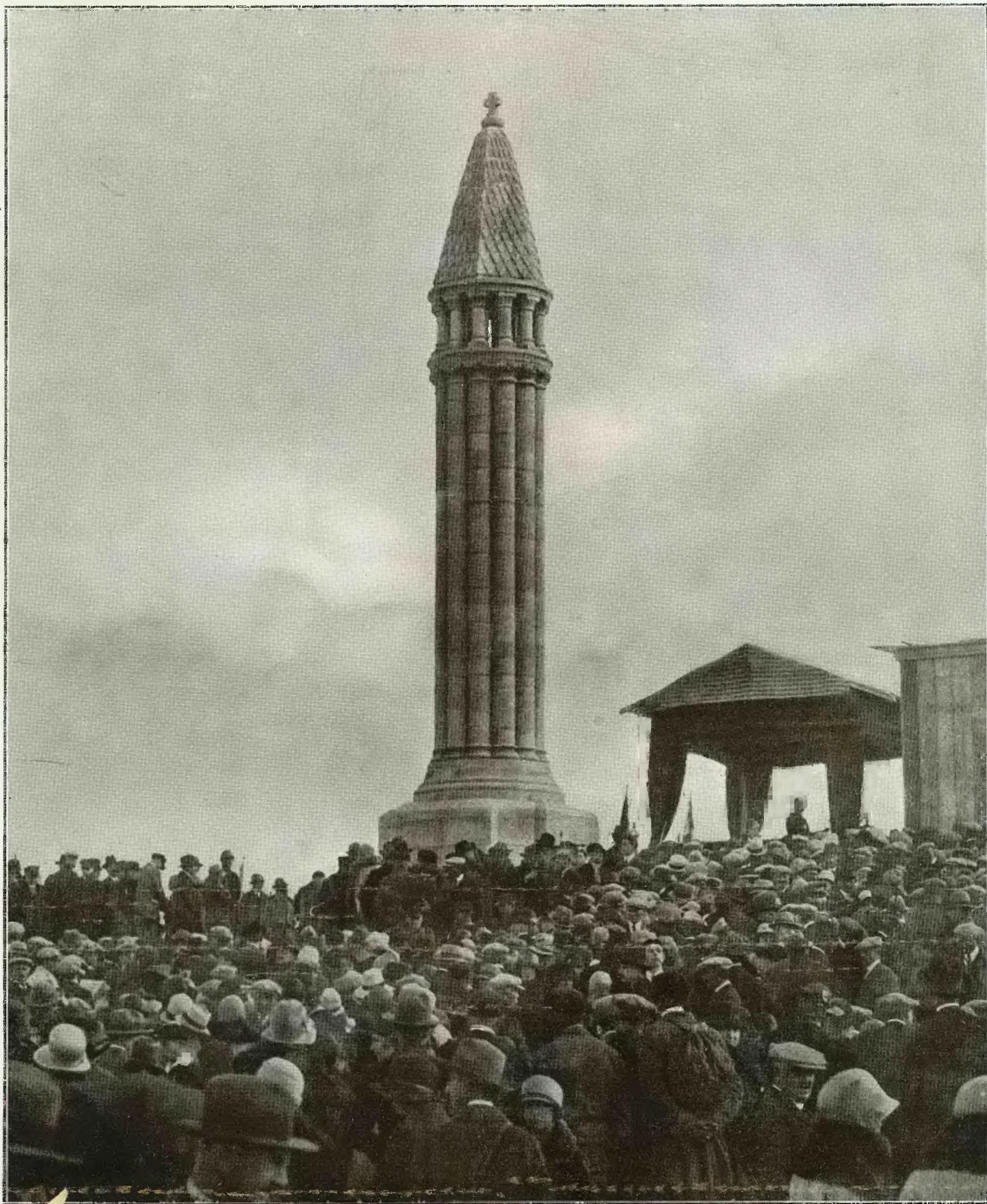


Louis BASCHET, Secrétaire général.

RENE BASCHET, Directeur.

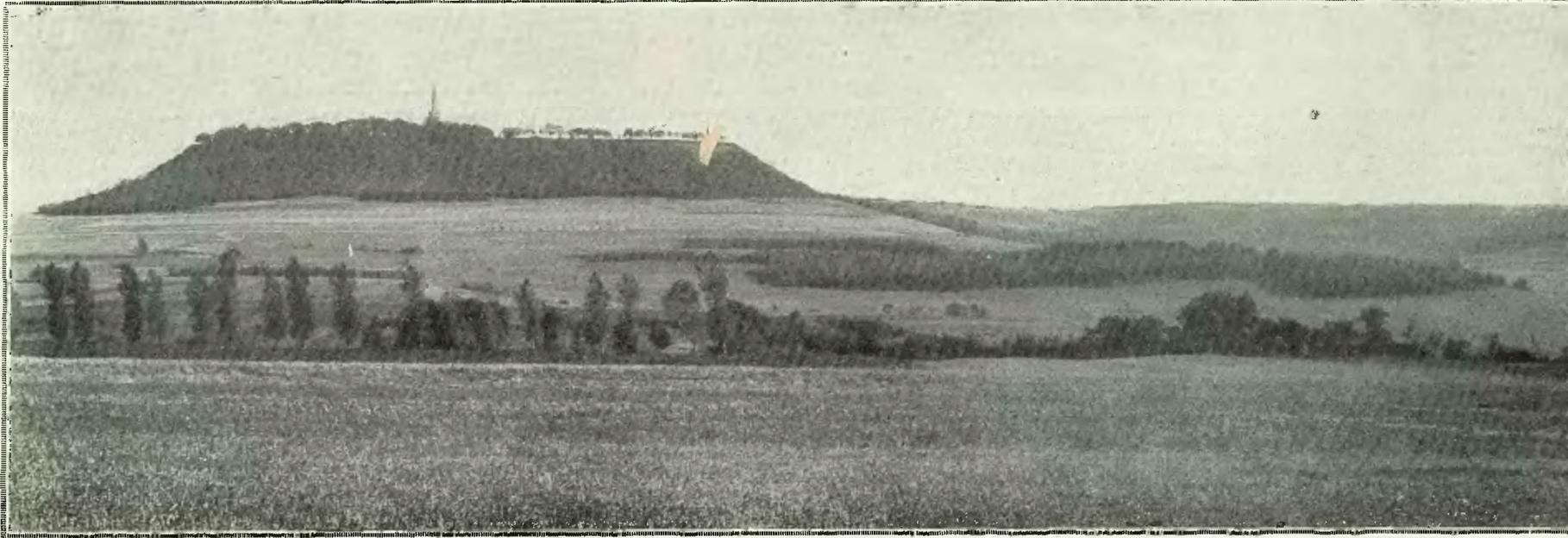
GASTON SORBETS, Rédacteur en chef.



INAUGURATION DU MONUMENT ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE MAURICE BARRÈS SUR LA COLLINE DE SION-VAUDEMONT

Sur l'estrade, M. Henry Bordeaux, tourné vers la tribune officielle, lit le discours de M. Paul Bourget

A. Duchêne, architecte. — Voir l'article et les autres photographies aux pages suivantes.



Falaise de Sion avec son clocher.

Vue panoramique

« ... C'est la colline de Sion-Vaudemont, faible éminence sur une terre la plus usée de France, sorte d'autel dressé au milieu du plateau qui va des Vosges à la Moselle, d'où s'est envolé jusqu'à Vienne l'Esprit de la France »

BARRÈS SUR LA COLLINE INSPIRÉE

« ... Il est des lieux qui tirent l'âme de sa léthargie, des lieux enveloppés, baignés de mystère, élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse. Nous y éprouvons soudain le besoin de briser de chétives entraves pour nous épanouir à plus de lumière... Ils nous font admettre insensiblement un ordre de faits supérieurs à ceux où tourne à l'ordinaire notre vie. Ils nous disposent à connaître un sens de l'existence plus secret que celui qui nous est familier... Seuls des yeux distraits ou trop faibles ne distinguent pas les feux de ces éternels buissons ardents. Pour l'âme, de tels espaces sont des puissances comme la beauté ou le génie. Il y a des lieux où souffle l'esprit. »

Cet acte de foi, que Barrès plaça tout au début de sa *Colline inspirée*, impose à l'esprit ses périodes rythmées lorsqu'il sortit de Vézelize, petite ville enfouie jusqu'au faite de son clocher pointu dans un brutal affaissement de terrain, l'on regagne les rebords du plateau et que surgit soudain, parmi les solitudes agricoles du Xaintois, la miraculeuse apparition de la colline de Sion. Dans une plaine, livrée aux plus molles ondulations, brusquement elle émerge, isolée de toute part. Voilà à l'ordinaire par les humides brumes du pays lorrain, sa silhouette abrupte, et qui s'affine vers le ciel, semble un Mont Saint-Michel dont on aurait rasé la crête. Car, tout à coup, l'effilement de la falaise se fige en un plateau boisé, profilant seulement vers le ciel quelques mètres d'un grêle clocher, bizarrement contourné, aux allures de pagode.

La subite révélation de cette sorte d'autel dressé au milieu des prairies et des champs ne manque pas de surprendre et d'émerveiller. L'on ressent, après Barrès, que cette présence inattendue « jette sur une terre toute livrée aux menus soins de la vie pratique un soudain soulèvement de mystère et de solitaire fierté ». Et cependant cette faible éminence, lorsqu'on ignore son passé et que l'œuvre barrésienne vous demeure étrangère, peut, après quelques secondes, ne pas sembler digne de retenir plus longuement le regard. L'on continue sa route. Alors, quelques centaines de pas au delà, la colline se dévoile tout entière en sa forme de fer à cheval ou encore de demi-lune. Jusqu'alors on n'avait aperçu qu'une des cornes du croissant : celle qui porte Sion et son sanctuaire. A l'autre extrémité du long mouvement de terrain, surgit maintenant dans le ciel la ruine d'un donjon démantelé. Devant ce témoin religieux et ce témoin féodal qui s'affrontent et se complètent, l'étranger au pays de la Moselle veut soudain ne plus ignorer les annales d'une colline

que déjà il devine avoir été, à travers les siècles, l'acropole de cette région.

LA COLLINE SACRÉE

Ce haut lieu, de tout temps consacré au divin, fut perpétuellement l'oratoire et le théâtre de la nationalité lorraine. A l'aube de ce jour d'automne, tandis que commencent à se disperser les vapeurs de la nuit, il est aisé de suivre le cortège des grandes ombres qui se succédèrent ou se disputèrent la colline sacrée.

Voici d'abord, ouvrant l'irréel défilé, les dragons du paganisme, que chevauche une jeune déesse, aux cheveux courts, au jeune sein nu. C'est Rosmertha, la divinité leuke, à qui fut dédiée la colline au plus lointain des âges (1). Puis, à la suite des froides légions romaines qui organisèrent implacablement la hauteur — quelle hauteur n'organisèrent pas les Romains! — se déroule, quatre siècles plus tard, la victorieuse ruée des Barbares, qui anéantirent la neuve ville créée sur le sommet par les Gallo-Romains, en l'incendiant si bien qu'en fouillant encore aujourd'hui le sol on retrouve ses pierres serties d'une terre noirâtre, toute gorgée de charbon. Déjà la Germanie excellait à détruire.

Derrière ces foules opposées, tandis que le ciel s'auréole soudain, apparaît, vers la fin du dixième siècle, guidée par saint Gérard, le fervent évangéliste de cette région, la Vierge Marie, qui vient s'installer sur la colline dans une timide chapelle. La statue de la mère du Christ remplace les idoles de la compagne de Mercure. Peu après voici les possesseurs temporels du lieu, les rudes seigneurs de Vaudemont, qui installent à l'autre pointe du roc leur demeure fortifiée parmi les pierres écroulées du sanctuaire de Wotan. Et, tout de suite, les deux nouveaux maîtres de la hauteur : Notre-Dame-de-Sion et les comtes de Vaudemont, s'entendent aussi bien que le couple divin dont ils prirent la place. Le chétif sanctuaire est rebâti, puis agrandi, puis enrichi par les soins du château. Mieux encore, pour sceller cet accord, deux seigneurs de Vaudemont partent pour la croisade, entraînant à l'assaut de l'infidèle un grand nombre de leurs sujets qui n'en reviendront pas.

Or, voici que la Vierge Marie, émue de ces hommages venant de cœurs si rudes, multiplie les prodiges sur la colline. Les prières et les actions de grâces se succèdent sur le sommet où affluent les pèlerins. Notre-Dame-de-Sion est sacrée protectrice du pays lorrain. Aux heures de calamité — et ces heures sont fréquentes en Lorraine — que d'oraisons montent vers la colline sacrée depuis la plaine ravagée par les Bourguignons, les Suédois et les

(1) C'est surtout sur la pointe de Sion que régnait Rosmertha, tandis que, sur l'autre face de la colline, le dieu Wotan était honoré à Vaudemont.

Français ! Et, sur les flancs de la colline, viennent mourir les invasions. Là-haut la Vierge de Sion trône à l'abri de ces fureurs sanglantes. Un jour cependant, en 1793, sa statue miraculeuse est brisée d'un marteau impie par quelques révolutionnaires locaux. Toute la Lorraine frémit d'indignation. Sans tarder, pour remplacer à Sion la statue brisée, les gens du pays recueillent, au milieu des décombres de Vaudemont que la sinistre tourmente n'avait pas davantage épargné, une Vierge de pierre qui tient en sa main l'alérion de Lorraine et en amuse son divin Enfant. Magnifique fusion des deux forces dans la détresse!...

Des nuages pourpres courent maintenant dans l'aube bleue. Et voici que des multitudes imprécises se profilent au loin sur leur écran sanglant... Au lendemain de la meurtrissure nationale de 1871, les Lorrains gravirent en foule la colline symbolique pour protester contre les déchirements imposés par la nouvelle ligne-frontière. Sur l'autel de Notre-Dame-de-Sion, les pèlerins de la Moselle annexée déposèrent, auprès des bannières endeillées de Metz et de Strasbourg, une croix de Lorraine brisée. Quelle clairvoyance dans l'inscription dont elle s'accompagnait! « Ce n'est pas pour toujours! » y lisait-on. Cri d'espérance qui retentit dans les cœurs jusqu'en ces heures de 1918 où la victoire vint rendre Metz à la France et libérer tout l'horizon que de Sion l'on découvrit.

Alors, pour répondre à la douloureuse supplication du 10 septembre 1873, une autre cérémonie fut décidée. Maurice Barrès, le grand Lorrain, reliait ce jour-là les deux fragments brisés de la croix jadis offerte, en ligaturant leurs tronçons d'une palme d'or. Et par une belle journée de juin 1920, trente mille Français s'assemblèrent sur ce sommet pour y fêter le remembrement de la Lorraine, une et indivisible. Sur l'esplanade plantée de tilleuls dispensant une ombre ecclésiastique, les évêques de Metz, de Nancy, de Saint-Dié, de Verdun, de Strasbourg (1) et de Luxembourg célébrèrent en plein air un office grandiose. Barrès prononça de grandes paroles : « Nos populations, attachées à leur devoir quotidien, acharnées sur leur glèbe, demandent simplement la sécurité. Nous voulons n'être plus éternellement menacés. La Lorraine ne peut plus accepter le contact direct avec le militarisme prussien. Elle demande que les populations de la rive gauche du Rhin soient rendues à leurs libres destinées. Elle ne se croit pas en sûreté tant que, de ce côté-ci du fleuve, elle peut entendre un bruit d'armes! »

Puis, pour finir, il affirma :

« Après 1871, nos pères vaincus ont gravé ici sur

(1) L'évêque de Strasbourg, M^{gr} Ruch, aumônier du 20^e corps pendant la guerre, avait voulu accomplir à pied, en pleine nuit et en six heures, les 26 kilomètres qui séparent la gare de Blainville-la-Grande (où il était descendu de train vers une heure du matin) du sommet de Sion-Vaudemont.



Monument Barrès, à peine visible à l'horizon.

Eglise et tour de Vaudemont.

Phot. Valck.

La Colline inspirée.

Champenoises jusqu'à la chaîne des Vosges. Elle porte sur l'une de ses pointes le clocher d'un pèlerinage à Marie et, sur l'autre, la dernière tour du château des Lorraine-Habsbourg. » — MAURICE BARRÈS.

la pierre leur indéfectible espérance. Dans cette journée, sur cette hauteur, les deux Lorraines réunies au sein de la France s'écrient : « C'est pour toujours ! »

Et, le soir de ce grand jour, Maurice Barrès remit au trésor du sanctuaire un somptueux exemplaire de sa *Colline inspirée*, où il venait d'inscrire cette splendide dédicace :

Aujourd'hui, jour où nous fêtons la réunion victorieuse et définitive des deux Lorraines de 1871, je dépose ce livre dans le trésor de Notre-Dame-de-Sion,

Pour reconnaître le plaisir qu'à toutes les époques de ma vie j'ai trouvé sur la sainte Colline; Comme hommage de piété filiale envers la haute protectrice immémoriale de notre petite nation; Et dans le désir trop humain de lier ce qui doit périr à ce qui ne périra jamais.

LA COLLINE INSPIRÉE

C'est aux côtés de Barrès que je devais connaître la colline de Sion-Vaudemont. Il m'avait prié de venir à la cérémonie du 27 juin 1920. Quelle servitude militaire m'empêcha, ce jour-là, de me rendre à l'appel d'un maître très aimé, je ne saurais le dire ! Mais ce que je sais bien, c'est que je ne me consolerais jamais d'avoir manqué cette heure. « Je vous ai cherché à Sion. Étions-nous trop ? Ou bien à ce trop, un manquait-il ? » m'écrivait-il le lendemain.

Il m'a cherché jadis à Sion. Aujourd'hui, c'est moi qui viens l'y rechercher, parmi tant d'autres barrésiens, en ce dimanche 23 septembre 1928, où l'on va, sur cette hauteur, glorifier sa mémoire. Et, tandis que les groupes de pèlerins commencent de gravir les pentes, gagnons, avant leur foule, le sommet de la colline sainte.

Et d'abord Vaudemont, misérable hameau qui donna son nom à une famille dont le rôle fut prépondérant dans l'histoire de la Lorraine. « Petite ville, grand renom », affirme fort justement un dicton local, à propos de cette agglomération de noirâtres maisons rangées au long de rues où le purin est roi. Près du chevet de son église, gauchement coiffée, et dont l'âge ne dépasse guère un siècle et demi, mais où il fait si bon prier sous le regard aigu du paladin de Vaudemont, voici, tout au bord de l'abrupte falaise couronnée de remparts écroulés, la haute ruine que, de partout, l'on aperçoit dans la plaine : cette tour de Brunehaut dont la misère souligne la grandeur. Dernier vestige de l'illustre château, cette belle attardée se réduit à deux pans de murs dont les baies, à demi aveuglées par les ans, s'obstinent à surveiller encore inlassablement la plaine et à remplir quand même leur mission de guetteur. Rudes seigneurs que les anciens possesseurs de cette forteresse ! Leur notoriété et leur ambition

dépassaient amplement les proches limites de leur comté de Vaudemont, puisqu'un jour l'un d'eux devint duc de Lorraine. Un autre ne faillit-il même pas recevoir des Parisiens la couronne royale ! Il échoua dans ses grands desseins ; mais, à défaut du trône de France, les Vaudemont surent gagner plus tard, par un habile mariage, l'enviable trône d'Autriche. Et c'est aujourd'hui à la maison de Habsbourg-Lorraine qu'appartient la tour de Brunehaut.

En quittant le village, j'aperçois, près de l'église, derrière une fenêtre ouverte, une vieille Lorraine assemblant sur un léger voile des rangées de perles d'or. Avec quel soin elle s'applique à composer la robe de soirée d'une élégante Parisienne que toujours elle ignorera ! Si, ailleurs, l'ouvrier est conscient et organisé, il est ici consciencieux et ordonné... ce qui vaut mieux. Ainsi les gens de ce pays surent toujours placer sur la rude et humble trame de leur vie d'étonnantes perles d'or, notamment tandis qu'ils combattaient pour défendre et sauver la civilisation latine dans les légions de César ou dans les régiments de Foch... Cher tempérament lorrain, si enchanteur à qui sait percer les brouillards de ta réserve extérieure, si volontiers hostile !

C'est une belle promenade que de se rendre, par le plateau, de Vaudemont à Sion. « Je ne sais pas au monde, disait Barrès, un promenoir qui me contente davantage. » Et quelles belles légendes y attendent le promeneur ! Pour n'en citer qu'une, c'est, par exemple, au sortir du village, le ravin du *Saut de la Pucelle*. Une jeune et charmante princesse de Vaudemont s'en revenait un jour de Sion au pas lent de sa blanche haquenée lorsque surgit soudain derrière elle une brute dont le visage révélait la lubricité, qui poursuivait la jeune fille au galop de son destrier. Alors, préférant au déshonneur le trépas, la princesse jeta d'un impérieux élan sa monture vers le précipice. Mais Notre-Dame-de-Sion soutint miraculeusement dans sa terrible chute la blanche haquenée ; et la vaillante aborda mollement et sans aucun mal le bas de l'abrupte falaise.

Vaudemont... Domremy... C'est ici le pays des vierges fortes.

**

Du Saut de la Pucelle l'on pourrait, en une heure, gagner Sion, qui évoque le souvenir de ces trois prêtres : les frères Baillaud qui, au début du siècle dernier, eurent le dessein passionné de ranimer sur ce sommet l'antique mysticisme de Lorraine. Barrès a conté dans sa *Colline inspirée* l'histoire de ces rudes paysans qui, devenus par le produit de douteuses quêtes seigneurs religieux de Sion et de Sainte-Odile, entrèrent en lutte avec leur évêque en tentant d'opposer toutes les sources du divin aux hiérarchies de Rome. Et Rome triompha des schismatiques, pour le temps, en ruinant leur œuvre, et

pour l'éternité, en réussissant à obtenir des lèvres agonisantes de l'ancien supérieur de Sion-Vaudemont la rétractation des actes de sa vie.

En une heure l'on pourrait, du Saut de la Pucelle, gagner Sion, son monastère aujourd'hui pacifié où d'aimables Oblats tiennent la place des Tiercelins pour qui le couvent fut bâti, sa basilique qu'assaillent périodiquement les pèlerins lorrains, sa douce terrasse plantée de tilleuls « dont l'ombrage enchante mes étés », disait Barrès. Mais, à mi-chemin, au point culminant du plateau, le monument de Barrès arrête et retient le passant. Comment résister à un tel *Stator* !...

C'est bien sur la Colline inspirée que devait être pour toujours matérialisée dans la pierre la grande mémoire de Maurice Barrès. Ce sommet toujours l'enfiévré. En chacun de ses livres elle revient à la façon d'un tendre et grave *leitmotiv*, la pensée de la colline de Sion-Vaudemont. Il lui a consacré l'une de ses œuvres capitales. Maintes fois il a noté le charme bizarre qui étreignait son esprit et son cœur toutes les fois qu'il apercevait ou gravissait cette faible éminence. En ce lieu il retrempait sa vie, ses forces usées, aux sources puissantes du divin qui ravivaient, en lui, une indéfinissable énergie : « Ici, écrit-il, le mystérieux et le sublime jaillissent du cœur. Nos sentiments sont agrandis, les voilés menés soudain bien plus avant que la raison. Ici ne peut planer Méphistophélès, l'esprit qui nie : la lumière l'absorberait et le grand courant d'air lui briserait les ailes. Belle colline, tu fais sortir la pensée voilée, toute prête, avec son pur désir, pour le mariage du divin. »

Il est aisé de comprendre les raisons pour lesquelles Barrès chérissait tant la Colline inspirée. C'est d'abord qu'il aimait, sur cette hauteur où la Lorraine « est venue d'âge en âge écouter retentir dans son cœur les grands faits de son histoire », se retrouver en société avec les milliers d'êtres qui foulèrent son sol. « C'est un océan, une épaisseur d'âmes qui m'entourent et me portent comme l'eau soutient le nageur. »

Lorrain, il vibrait intensément sur ce coteau où s'organisa l'histoire de sa petite patrie. Et, de ce sommet où toute la vallée de la Lorraine s'offre aux regards dans sa continuité physique et morale, il comprenait puissamment « pourquoi l'une non plus que l'autre n'a pu ni ne pourra jamais se briser ».

Français, il aimait que Sion eût été, dès l'époque romaine, l'appui principal d'un système de défense destiné à refuser aux assauts de la Germanie le passage des Vosges par la trouée de la Moselle : la future trouée de Charmes. De cette mission de la colline il dégagait l'exaltante leçon : « Ce haut lieu nous dit avec quelle ivresse une destinée individuelle peut prendre place dans une destinée collec-

tive et comment un esprit participe à l'immortalité d'une énergie qu'il a beaucoup aimée. »

Comment s'étonner, après cela, que cette course à Sion ait toujours été pour lui, aux heures décourageantes de l'annexion, un réconfort, un bienfait moral ? « Jamais je n'ai gravi la colline solitaire sans y trouver l'apaisement. Je comprenais mon pays et ma race ; je voyais mon poste véritable, le but de mes efforts, ma prédestination. »

Ainsi la Colline inspirée révéla toujours à Barrès le secret de son âme mystérieuse. Cette révélation, en quelle admirable phrase il l'a su résumer : « Un jour enfin, j'ai vu mes pensées inscrites sur la nature. Ceci m'advint depuis Sion, à regarder notre Lorraine, où j'eus mon enfance, où reposent mes tombeaux, où je voudrais, après ma mort, ennobler des âmes un peu serves. »

Le vœu est maintenant exaucé. De là-haut Barrès toujours ennoblera des âmes qui aspirent à n'être plus quelque peu serves.

Mais regardons le monument qui nous retient en ce point culminant où règne un perpétuel courant

IL DONNE UNE PLACE D'HONNEUR
A NOTRE SOIF D'INFINI EN MÊME TEMPS
QU'IL NOUS RAPPELLE NOS LIMITES.

Puis, cueillie dans le *Mystère en pleine Lumière*, cette action de grâces :

HONNEUR A CEUX QUI DÈMEURENT
DANS LA TOMBE LES GARDIENS
ET LES RÉGULATEURS DE LA CITÉ.

Enfin, sur la dernière face, la magnifique confidence qui se trouve dans les *Amitiés françaises* :

AU PAYS DE LA MOSELLE
JE ME CONNAIS COMME UN GESTE DU TERROIR
COMME UN INSTANT DE SON ÉTERNITÉ
COMME L'UN DES SECRÈTS QUE NOTRE RACE
A CHAQUE SAISON
LAISSE ÉMERGER EN FLEUR
ET SI J'ÉPROUVE ASSEZ D'AMOUR
C'EST MOI QUI DEVIENDRAI SON CŒUR.

Admirable poème que cette prose où la chanson barrésienne, elliptique, heurtée, s'épanouit avec gloire.

Du monument le regard gagne le splendide panorama qui lui fait face. Comment décrire après

pieusement conservé près de son monument. Un jour, il nous l'a conté dans les *Amitiés françaises*, il vint sur ce promontoire avec son fils Philippe, pour lui livrer la leçon de son existence, le meilleur de son cœur : « Faisons qu'il respecte, qu'il aime ce qui vaut la peine d'être respecté, aimé... Il est temps que je lui passe la tradition. »

Or, voici que Philippe Barrès, dont le beau visage se glace d'émotion, vient, au pied du monument, remercier son père de lui avoir ici « passé la tradition ».

LA COLLINE ENVAHIE

Il n'est pas que l'Esprit pour souffler sur ce semet. Barrès le confessait : « Sur ce haut Signal, même au cœur de l'été, la brise nous pénètre et nous glace. » Aujourd'hui, en ce début d'automne, c'est une bise aigre et mordante qui annonce déjà le rude hiver vosgien. Mais ce serait bien mal connaître les foules lorraines que de les croire capables de puiser dans les rigueurs d'une inclémente température les raisons de se dispenser d'un pieux hommage. Voici de tous côtés la colline envahie. Bien avant l'heure d'arrivée du train spécial qui garnira de Parisiens illustres ce mamelon herbu, sur les pentes de la colline, en innombrables groupes, les pèlerins mosellans ou vosgiens gravissent la hauteur. Tout le long des nombreuses routes que de ce faite l'on découvre, ce ne sont qu'épais nuages de poussière à travers lesquels on devine une interminable file de voitures de tous ordres, depuis la plus récente automobile jusqu'au plus archaïque char à bancs. Tous les villages et les châteaux d'alentour sont ici. Là-haut, sommes-nous dix mille ? Vingt mille ? Comment compter le nombre de têtes dans toute cette humanité qui se presse sous le ciel immense pour témoigner sa gratitude à un mort immortel ?

Et quelle elateur dans cette foule lorsque apparaît, tête nue devant *la Marseillaise*, Raymond Poincaré ! L'indispensable chef des destinées françaises n'a pas son visage contracté des heures où, sans joie, il accomplit les rudes obligations de sa haute charge. Aujourd'hui, ses traits apaisés reflètent une satisfaction infinie d'être ici, au cœur de la Lorraine, pour glorifier un autre grand Lorrain qui fut, comme lui, un grand Français. Certes, il ne voit pas en cette cérémonie une de ces fades et creuses inaugurations qui assaillent les dimanches ministériels, mais bien une douce action de grâces sur un bastion de l'Est.

« C'est l'automne, est-il écrit dans *la Colline inspirée*, la saison où, sous un soleil refroidi, chacun recueille ce qu'il a semé. » En ce jour automnal, Barrès recueille sur sa colline « inspirante » les échos de sa gloire. Toutes les voix de la nation le louent et le remercient. Après le superbe et silencieux remerciement contenu dans la présence de cette multitude, après l'hommage religieux du matin où, sur l'esplanade de Sion, une messe en plein air fut pour lui célébrée, voici que vont se succéder, deux heures durant, les respectueux saluts de toutes les forces spirituelles dont, tour à tour, il se préoccupe.

C'est l'armée qui ouvre le feu. Le maréchal Lyauté remet le monument à la France. Ses cheveux blancs dressés sous le vent, ponctuant de gestes sobres ses phrases saccadées, le regard tourné vers la plaine immense, il présente à ce haut phare l'horizon qui le cerne. Et quelle vérité dans le cri de douleur qu'il jette en conclusion : « Barrès !... Comme il nous manque ! »

Derrière un long discours de M. Moureu, apportant au défenseur des laboratoires le tribut de reconnaissance de la science française, voici la voix de l'illustre Compagnie. Henry Bordeaux s'est chargé de lire — avec quel art et quelle diction ! — l'harmonieux message de Paul Bourget, non sans l'accompagner de son salut personnel au grand « pour voyeur de lyrisme ». Et les voix se succèdent sur la hauteur... Voix de Désiré Ferry, adressant un vibrant adieu, au nom de la Ligue des Patriotes, au successeur de Déroulède... Voix du chanoine Tournier, porte-parole des « quatre-vingts régiments congréganistes employés au dur labeur missionnaire »... Voix de Nancy, représentée par son député, M. de Warren... Voix de Metz, exprimée



La tour Brunehaut, à Vaudemont.

« Dernier vestige de l'illustre château, cette belle attardée se réduit à deux pans de murs dont les baies, à demi aveuglées par les ans, s'obstinent à surveiller encore inlassablement la plaine et à remplir quand même leur mission de guetteur. »

d'air glacé. C'est ici le *Signal*, où la colline s'étrangle en se haussant. Le paysage, jusqu'alors agréable et boisé, devient soudain âpre et sévère. Sur ce rude promontoire, où ne pousse que l'herbe rare et jaunâtre des plateaux, face à la troublante Rhénanie, se dresse l'hommage national rendu par les Français à Maurice Barrès. Ainsi placé, il constitue le trait d'union... d'union sacrée entre les deux forces éternelles : la foi et la force, l'église et le château, Vaudemont et Sion. A une statue qu'il n'aurait guère aimée, on a préféré une évocation plus impersonnelle. Et c'est très bien ainsi. Ne me disait-il pas, un jour, à propos de *l'in memoriam* d'un glorieux disparu : « Pourquoi vouloir rappeler les traits imparfaits d'un grand mort ? Cela ne peut qu'embarasser une fervente admiration ! » D'un socle aux lignes harmonieuses jaillit un faisceau de hautes colonnes dont les chapiteaux de feuillage soutiennent quelques courtes colonnettes ajourées, prolongées vers le ciel par un clocheton que surmonte une basse croix. C'est une de ces lanternes des morts, si fréquentes en certaines régions de France, en Charente notamment. Rien de plus indiqué pour celui qui plaça toujours au-dessus de tout le culte passionné des morts. Sur les quatre faces du socle, le monument révèle son sens. On y lit d'abord :

A LA MÉMOIRE
DE MAURICE BARRÈS
1862-1923

Puis, sur les autres côtés, des phrases jaillies de l'œuvre barrésienne et fort heureusement choisies :

L'HORIZON QUI CERNE CETTE PLAINE
C'EST CELUI QUI CERNE TOUTE VIE

Barrès cet horizon ! Il a fixé avec son incomparable maîtrise ces villages aux toits rouges groupés peureusement autour de leur église, comme dans l'attente d'un mauvais coup — et les mauvais coups sont périodiques en ces Marches de l'Est — « ces villages ramassés contre l'hiver, contre l'envahisseur. Tant de fois le flot étranger nous recouvrit, sembla nous submerger : tout fut ruiné, épuisé, hors la patience de cette bonne terre ».

Cette terre elle-même, comme il l'a su dépeindre : « Elle est infiniment morcelée. Ses parcelles composent une multitude de dessins géométriques. Tantôt étendus côte à côte, tantôt placés en étoile, ce sont une série de petits tapis de tous les verts, de tous les roux, plus longs que larges : des tapis de prière ! Humble prière que chaque famille murmure depuis des siècles : « *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien !* »

Comment résister à de telles citations ? De là-haut, par temps clair, l'œil peut compter plus de cent clochers, et le regard peut embrasser une partie du département de Meurthe-et-Moselle et la plus grande part du département des Vosges. Dans le lointain les sommets de l'ancienne frontière ferment l'horizon. Certes, c'est bien là, sur ce sommet, face au péril germanique, que devait être évoquée la mémoire du grand guetteur lorrain... (ne disait-il pas de sa race : Comme furent nos pères, nous sommes des guetteurs !), de celui qui sans trêve observa et dénonça les poussières suspectes et douteuses de la plaine là-bas, vers l'Est, puis sut armer les âmes et les cœurs de ceux qui devaient se sacrifier. Sur ce signal il aimait s'arrêter, méditer. Il s'asseyait sur ce banc,

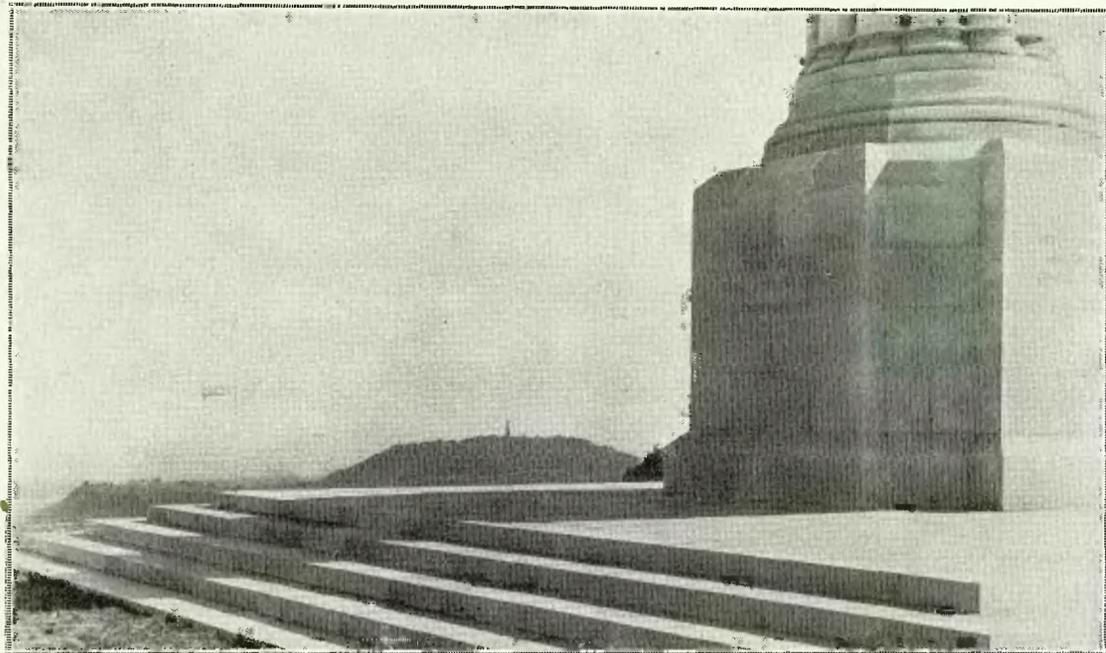
fort spirituellement par son maire, M. Vautrin, qui avait eu la charmante idée de recevoir, avant la cérémonie, une délicieuse lettre de Colette Baudoche où la jeune Messine, énumérant les douloureux problèmes qui troublent momentanément l'image de la France en ses miroirs alsaciens et lorrains, découvrait leur remède dans l'œuvre du févreux écrivain qui, en sculptant les âmes, sut y fixer un reflet divin : « C'est à l'inspiration de celui que vous glorifiez aujourd'hui qu'il faut demander la solution de ces malaises ». Voix de l'Alsace, au nom de qui M. de Leusse vint fleurir la mémoire du Lorrain qui considéra toujours Sainte-Odile comme l'un des trois refuges de la pensée française. Et, enfin, voix du gouvernement de la France... Quelles admirables paroles prononça le président du Conseil ! Tout ce parfait portrait, où l'élévation de pensée s'alliait aux harmonieuses cadences de la prose, serait à citer. Hélas ! voici sous mes doigts la page dernière de cet article. Et plutôt que de meurtrir, en le découpant, un si parfait ensemble, il vaut mieux se résigner à n'en distraire aucun morceau. Mais vers la fin de ce discours, lorsque Poincaré évoqua les larmes de Barrès, au lendemain de la guerre, devant le monument aux morts de Champenoux, combien de regards devinrent trop brillants pour n'être pas mouillés... Et la sainte rosée des pleurs s'allia, sur tant de visages pâlis, aux humides morsures d'une averse soudaine...

Lentement, après un couchant où l'or et l'azur se mariaient à la flamme, la nuit tombe sur la colline désertée. Et ce soir l'éternel souffle qui tournoie de Vaudemont à Sion confond les rumeurs de la prairie et les appels de l'église. Le duel éternel et magnifique qui oppose les deux forces et qui fut si superbement décrit aux dernières pages de *la Colline inspirée* fait trêve pour un instant. Ce soir, la prairie et la chapelle ont des choses aimables à se dire. C'est que la grande ombre de Barrès, qui les sut concilier de son vivant, réussit à les réconcilier après sa mort en ces lieux où il vient d'être tant évoqué.

« J'ai agité son âme, dit la prairie. Il n'a jamais cessé d'apaiser ses fièvres à ma source immortelle. Mais, toi, chapelle, tu m'as prolongée en lui, je ne le puis nier. A moi il a demandé d'attiser ses élans, puis à toi de les diriger. »

Et la chapelle répond :

« Il a suivi ma règle. Tu as enrichi sa vie. Je l'ai accordée avec la mort puis avec l'immortalité... Nos deux destins se peuvent compléter. Pourquoi



La base du monument Maurice Barrès : au loin, le clocher de Sion.
On distingue, sur une des faces, une des quatre inscriptions qui sont rapportées à la page précédente.

toujours opposer en lui Bérénice et Colette Baudoche, l'Oronte et le Rhin ? Prairie, marions ce soir tes rêves et mes réalités ! »

... Et maintenant demeure, ô mon Maître, sur la colline sacrée et tant aimée par toi. Persévère à troubler de fièvres les prunelles des jeunes Français, toi qui sus divinement enfiévrer notre jeunesse. Qu'il continue à s'exhaler des grandes pages de ton œuvre cet amour du sol natal que tes lèvres, inlassablement, célébraient. Grand homme de mon pays, mort trop tôt pour la France, continue de créer une poésie sur les prosaïques réalités, et maintiens toujours ton reflet sur les âmes. Toi qui sus concilier ton ardent nationalisme avec le culte de ta province natale, toi qui sus être un excellent Français sans cesser d'être un parfait Lorrain, dis-nous donc le secret, à l'heure où semble s'élargir notre conception des frontières, de savoir être un bon Européen sans cesser d'être un parfait Français. Et rappelle toujours à ceux qui voudront grimper à l'assaut du ciel, en négligeant les plus nécessaires gradins, qu'avant de vouloir convier les Cubains ou les Tahitiens à de fraternels baisers, il faudrait commencer par ne plus convier chaque jour nos frères de France à s'entre-déchirer. Répète-leur que vouloir aimer l'univers sans aimer sa patrie, c'est

la plus stupide ineptie des temps modernes. L'esprit de paix ne se créera pas par une réduction de notre respect pour le pays natal, mais par une extension de ce respect aux autres nations.

Mon Maître, ils ont dit de toi, ceux qui ne t'aimèrent pas, que tu étais emprisonné par les murs d'un cimetière, par les sommets de la frontière. Ces obstacles, tu les regardais toujours avec amour, mais de très haut. De ce sommet où s'élève ta pierre, ces cimetières lorrains, ces villages de la vallée, cette frontière ne constituent qu'un premier plan. Au delà, derrière ces proches certitudes, dont on a voulu faire à ta pensée une barrière, ton regard s'élevait et discernait fort bien les lointains mystérieux et bleutés. Tu savais la beauté de ces lointains, mais tu savais aussi la brume qui les enveloppe. Et, dans l'attente des clartés qui dissiperont les brouillards de l'horizon, tu revenais aux précisions, aux certitudes du premier plan. Comment ne pas t'imiter !

Redis-nous ces nécessaires vérités. N'abandonne pas les fils de ceux que tu éveillas. Et sache les convaincre toujours que, s'il est loin de nous un univers qui réclame nos bonnes volontés et tout notre effort, il est aussi, tout près de nous, une patrie — notre Patrie — qui nous appelle.

ROLAND FINGERAND.



La tribune des invités pendant le discours du maréchal Lyautey.

De gauche à droite : M^{me} Poincaré, M. Poincaré, M^{me} Barrès. (le fauteuil du maréchal Lyautey), M. Millerand, le prince de Beauvau, M. Philippe Barrès et Mgr de La Celle, évêque de Nancy et de Toul — Phot. Volck

FRANCE. — *Tête*, par A. Gournay.LE XXIII^e SALON INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE

Dans quelques jours, le 6 octobre, s'ouvrira, à Paris, 51, rue de Clichy, le XXIII^e Salon international de Photographie. Comme les années précédentes, il est organisé par le Photo-Club de Paris et par la Société française de Photographie qui lui donne l'hospitalité dans son hôtel rajeuni et éclairé par des peintures neuves. Il offre tout ce qu'il faut pour attirer et retenir l'attention des connaisseurs et de la foule, par son excellente présentation, sa tenue générale, la variété et l'intérêt des ouvrages qu'il expose. Son catalogue ne comprend pas moins de 680 estampes photographiques, œuvres de 334 exposants. Qu'on sache que plus de 2.000 envois avaient été reçus cet été par le distingué secrétaire général de la Société française de Photographie, M. Cousin; et l'on comprendra que le travail du jury, présidé par M. Paul Chabas, ne fut pas une sinécure.

Le choix qu'il offre aux yeux du public atteste que la photographie artistique — nous entendons par là considérée comme un des arts graphiques — est plus ardemment cultivée que jamais, et dans les pays les plus divers. Et il démontre de nouveau que cette diversité d'origine s'exprime de la façon la plus nette par le truchement de l'objectif, comme elle se révélerait par le truchement du pinceau ou du burin. Il suffira de jeter un coup d'œil sur nos illustrations pour se rendre compte que dans l'interprétation que M. Bremsbourg a faite de l'*Hamlet* de Shakespeare et dans la manière dont M. J. Ortiz-Étchague a choisi ses personnages et le site où il les a placés, on retrouve quelques-uns des caractères généraux de l'imagination russe et de l'imagination espagnole, comme de la vision esthétique propre à chacune de ces deux races foncièrement dissemblables.

De même l'idée ingénieuse de M. Werber n'est-elle pas essentiellement américaine, symptomatique d'un pays et d'une époque?

On pourrait dire qu'en ce XXIII^e Salon photographique, tous les genres sont représentés et que s'y manifestent presque toutes les tendances de l'art contemporain.

Selon une loi inéluctable dont les effets s'observent dans tous les Salons, qu'ils soient de peinture, de sculpture, de gravure, d'art

décoratif ou de photographie, certains succès des expositions précédentes ont engendré des imitations et même créé des « poncifs ». Une remarquable leçon de sobriété dans le choix des motifs avait été donnée naguère par les Japonais. Elle a été écoutée. A-t-elle été comprise? Au lieu de chercher dans le vaste univers des thèmes à peu près inédits, on a repris ceux qui avaient été déjà traités : arabesques d'une vague, nénuphars sur une eau dormante, reflets en zigzag de joncs ou de bambous, hampes de roseaux à contre-jour, ombres de ponts, soleil sur des tuiles de toit, marches monumentales d'escaliers... De tout cela on a tiré des images qui ne sont pas sans agrément mais auxquelles manquent, dans une certaine mesure, le mérite de la nouveauté et le charme de l'imprévu.

Une autre recette a été appliquée avec empressement : on a un peu abusé des bibelots, figurines ou poupées, placés de telle sorte que leur ombre portée ait quelque chose de fantasque ou de comique. Nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer que ces ouvrages, même réussis, ne sont du point de vue esthétique qu'une duperie, d'ailleurs innocente : il n'y a là en effet que l'interprétation d'une interprétation, une originalité de seconde zone, de l'art par ricochet!

Plusieurs artistes ont été tentés par le jeu de la lumière dans des cristaux ou des verrières, la façon dont elle les traverse, dont elle s'écrase à leurs facettes, dont elle dessine leurs ombres légères. Ils ont eu raison; les difficultés qu'ils avaient à vaincre comme le résultat qu'ils voulaient obtenir étaient essentiellement d'ordre photographique. Parmi les plus réussies de ces tentatives, la composition de M. Kira a retenu notre attention et nous la reproduisons.

Les visiteurs du XXIII^e Salon de Photographie remarqueront certainement que les nus y sont assez nombreux et de la plus intéressante qualité. Les périls d'un tel genre, si facilement accusés par l'objectif lorsqu'il est manié grossièrement ou tendancieusement, ont été évités avec délicatesse et sûreté de goût. Un Moscovite, M. Grimberg, un Hollandais, M. Weinberg, ont des mises en page harmonieuses et originales. L'étude de M. Schulz et *Bronze*, de M. Richardson, sont des œuvres charmantes. M. Frank Drtikol imprime comme toujours à ses images de la puissance et du caractère. Par la transparence de la matière, la grâce des lignes, la blondeur des tons, *Frivolity*, de M. Leedham, plaît à la réflexion comme à la première vue. Le torse exposé par M. Rabinovitch est un morceau excellent par le dessin comme par la matière, et justifierait le cri d'admiration arraché un jour à M. Ingres devant la beauté du modelé photographique.

Si l'on a la curiosité de rechercher quels sont les procédés les plus en faveur auprès des exposants, l'on constate que la plupart des épreuves sont des bromures, des chloro-bromures et des encres grasses, — bromoils ou reports. Le procédé au charbon, avec ou sans transfert, compte parmi ses partisans des artistes de grande classe comme M. Alex. Krichley et M. Etchague. La gomme bichromatée a quelques fidèles, notamment des Polonais. Rares sont les adeptes de la résinotypie, du procédé carbro et du procédé « color ». Le report polychrome aux encres grasses (par repérages) est toujours le triomphe de M. René Lamarre et de M. Otthoffer, suivis de près par M. Minguet. On est surpris que leur heureux exemple ne leur ait pas suscité d'imitateurs et de rivaux à l'étranger. Timidité ou maladresse?

Le bromoïl monochrome est pratiqué par contre avec maîtrise dans toute l'Europe, par des Français comme M. C. de Santeul, par des Belges comme M. Rombaut, par des Allemands comme M. Angenende, par des Tchèques comme M. Jaroslav Krupka qui donne à ses épreuves un grain d'aquatinte, par des Autrichiens comme M. Aschauer qui est graveur-né, etc. Toutefois, assez nombreuses encore sont les estampes qui pèchent par empâtement des noirs. Il semble qu'il y ait là une défaillance technique : sans doute l'emploi d'encres trop amollies sur des planches insuffisamment gonflées.

Les Anglais et les Américains se servent admirablement de leurs chloro-bromures, — dont il faut au surplus reconnaître la beauté. Certains de nos compatriotes semblent n'avoir pas un souci suffisant de la matière de leurs épreuves; mais surtout, croyons-nous, leurs bonnes intentions ont été trahies par les moyens mis à leur disposition; ils n'avaient pas entre les mains ces papiers que possèdent nos amis d'outre-Manche ou d'outre-Océan, et qui permettent, grâce à la gamme très étudiée de leurs tonalités, des transpositions hardies ou un rendu étonnant de valeurs subtiles. Nous n'ignorons pas d'ailleurs à quelles grandes difficultés se heurtent nos fabricants, mais, puisque depuis la guerre ils ont produit des plaques tout à fait remarquables, ne doutons pas que d'ici peu ils ne veuillent nous donner des émulsions positives aussi parfaitement réalisées.

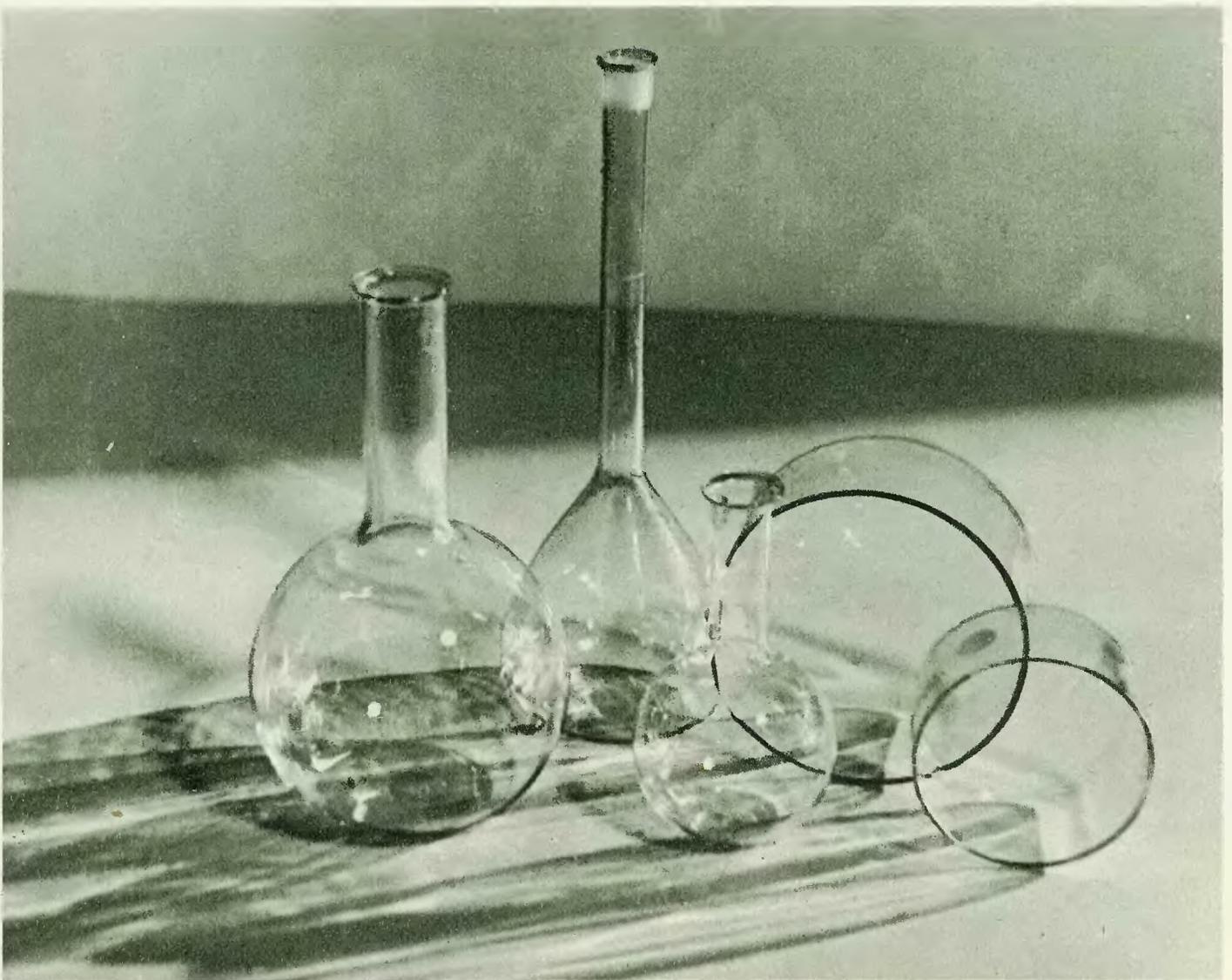
Au surplus, la question de la traduction de l'image mise à part, on aimerait souvent trouver parmi nos amateurs un plus vif désir d'éviter les effets faciles, un goût plus aigu de la recherche, plus de mépris pour le « déjà vu », plus d'audace dans la conception. La passivité du matériel photographique peut être un facteur nuisible ou précieux : tout dépend du coefficient d'activité intellectuelle de l'opérateur.

RUSSIE. — *Cosaque*, par Allilouyeff.

RAYMOND LÉCUYER.



RUSSIE. — *Hamlet*, par Bremsbourg.



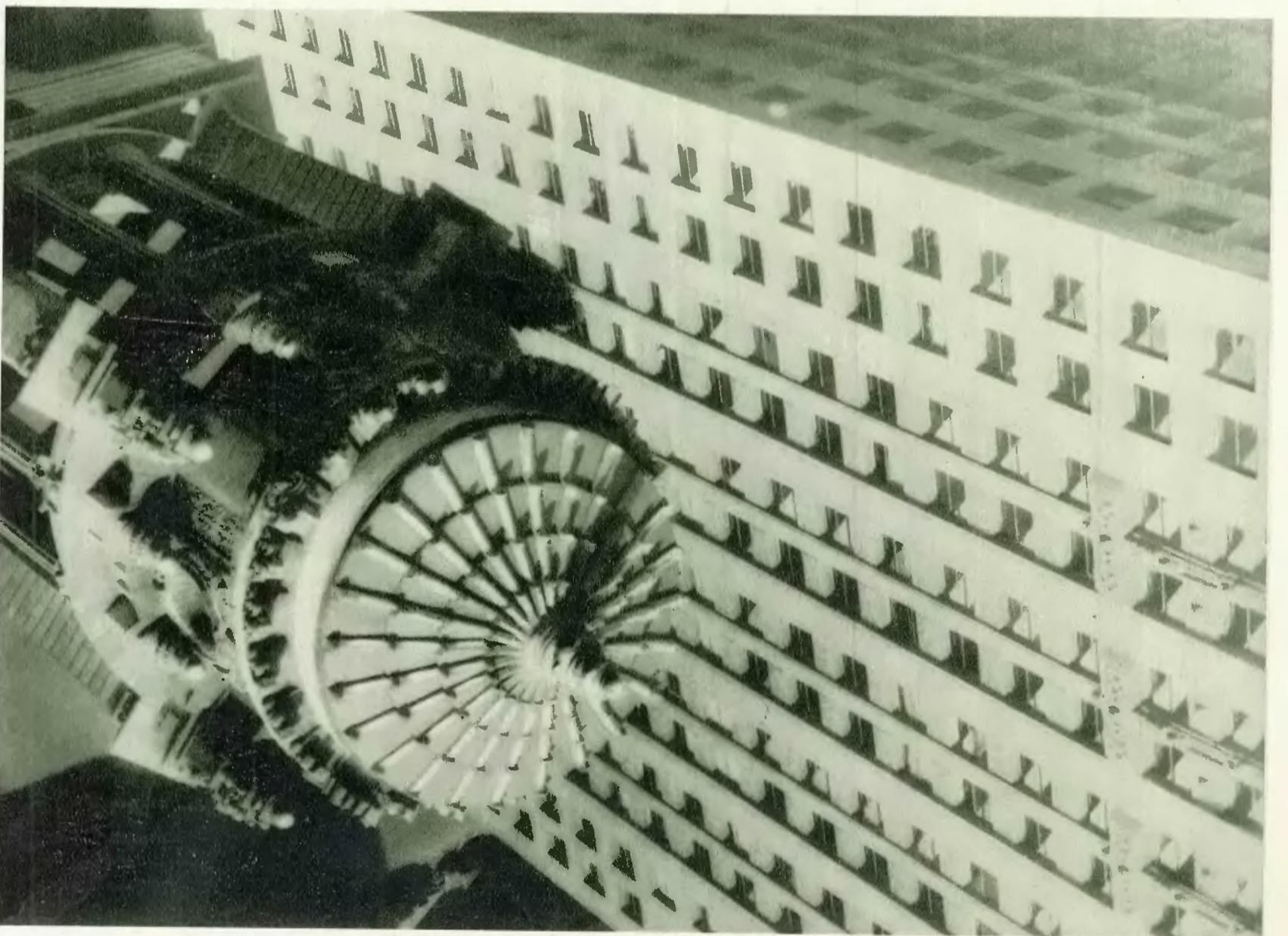
ETATS-UNIS. — *Verreries*, par Kira.

AU XXIII^e SALON INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

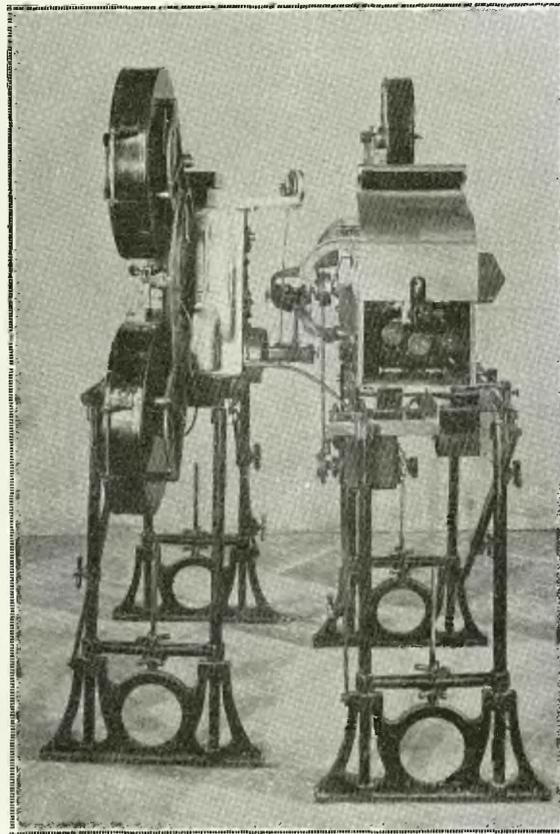
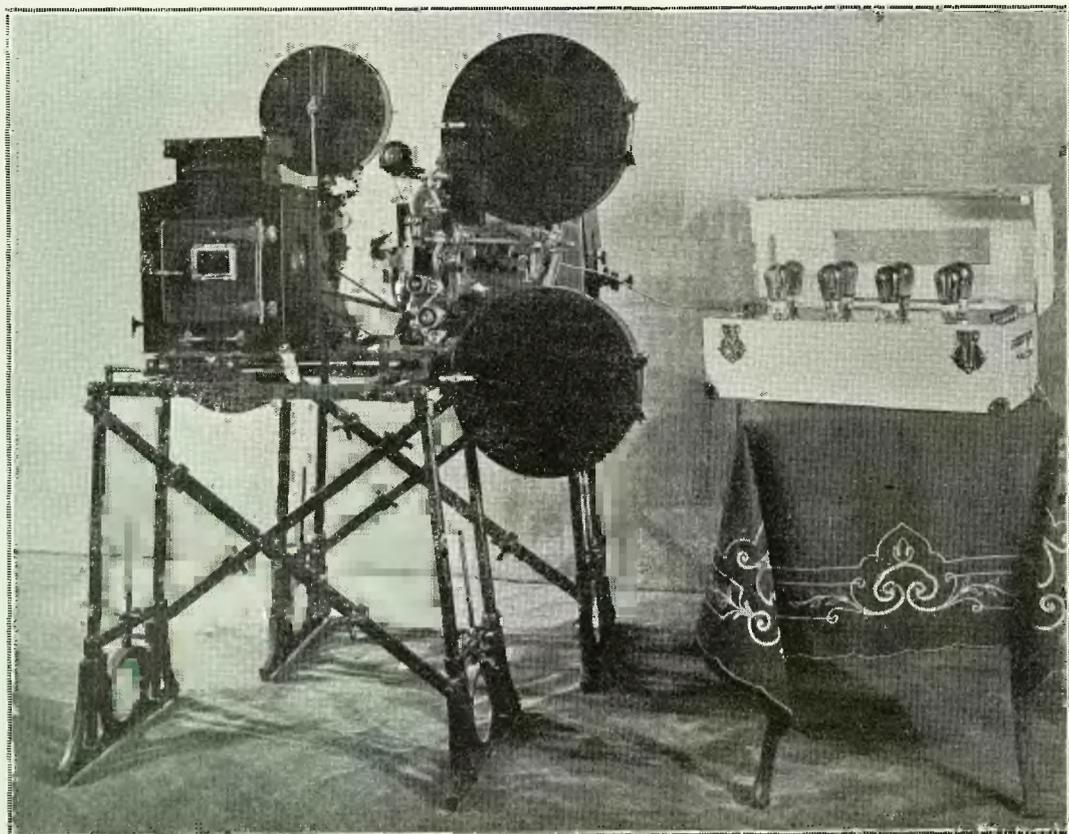


ESPAGNE. — *Tours et vicillards*, par J. Ortiz-Echague.

AU XXIII^e SALON INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE



ETATS-UNIS. — *Perspective à vol d'aigle*, par A. Werber.



Appareil de projection phonocinématographique, vu par le travers (avec son amplificateur à lampes) et vu en regardant l'écran.

Sur la gravure de gauche, on voit : à gauche, l'appareil cinématographique et, derrière, l'appareil phonographique, avec ses deux magasins superposés (sur la gravure de droite, les positions sont inversées). Entre les deux appareils, on remarque : 1° un fil fin croisé vers le haut, qui commande un indicateur de tours (placé à la partie supérieure), permettant à l'opérateur de régler la vitesse de déroulement du film ; 2° une tige rigide, dont chaque extrémité est munie d'un dispositif à la cardan qui assure la liaison parfaite du cinéma avec le reproducteur phonographique. Pour la clarté de la photographie, on a supprimé le fil reliant l'appareil phonographique au haut-parleur disposé derrière l'écran.

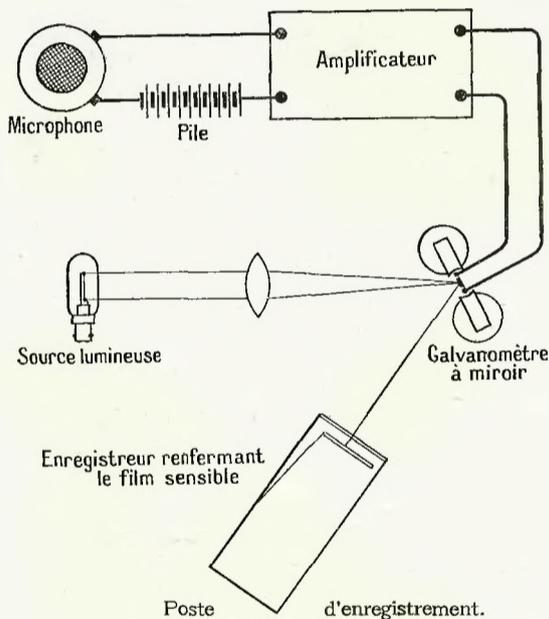
LE FILM PARLANT

Il y aura bientôt dix-huit ans, le 2 décembre 1910, M. Léon Gaumont présentait à l'Académie des sciences un film parlant si réussi qu'il semblait permis de croire le problème résolu. Assis parmi ses collègues sur la chaise de conseil d'administration qui constitue le « fauteuil » de nos immortels, le professeur d'Arsonval pouvait contempler et écouter son image parlante. (Un appareil analogue à celui qui fonctionna devant l'Institut a été offert à la Société française de Photographie et figure aujourd'hui dans les collections du Conservatoire des arts et métiers.) Dès le lendemain, les *phonoscènes* s'intercalaient dans tous les programmes de représentation cinématographique, à la grande joie du public, moins sévère pour ce nouveau genre de spectacle que l'inventeur lui-même. Ce dernier, en effet, se rendait compte qu'il avait simplement franchi une nouvelle étape du problème et qu'il aurait encore bien des études à faire pour atteindre à la perfection.

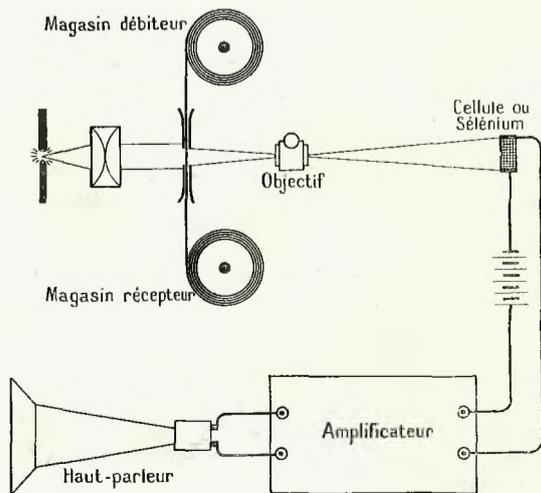
Le résultat obtenu avait cependant une grande importance. Précédemment, et dès l'Exposition de 1900, on avait présenté quelques essais simplement « encourageants » ; un peu plus tard, le 27 novembre 1902, un portrait parlant avait fait sensation à une séance de la Société française de Photographie. Mais, à cette époque, la faible sensibilité des appareils employés ne permettait pas d'enregistrer la voix à une distance assez grande pour que tout le dispositif ne se trouvât point dans le champ de l'objectif de prises de vues. Et c'est pourquoi, en attendant une solution meilleure, M. Gaumont avait imaginé la méthode du double enregistrement. On enregistrait d'abord les sons, limités généralement à du chant ou à de la musique instrumentale ; on faisait ensuite « jouer » le disque et ce dernier guidait l'artiste pour mettre ses gestes en concordance avec les sons pendant qu'on le cinématographiait. On obtenait ainsi des *phonoscènes* dont la vogue dura une dizaine d'années et dont certaines furent merveilleusement réussies.

Pendant ce temps les études continuaient, avec ce magnifique esprit de suite qui caractérise l'œuvre entière de M. Gaumont et qui explique, avec ses nombreux succès, la progression considérable de la maison qu'il a créée. Aux ateliers de début qui, en 1895, occupaient environ 200 mètres carrés, a succédé une véritable cité avec ses rues et ses places, où l'on se perd presque aussi aisément que dans les rues de Montmartre et où les bâtiments couvrent près de trois hectares.

Pour bien saisir l'importance des progrès qui ont couronné près de vingt ans d'efforts, il est utile de revenir en arrière et de préciser comment se posait le problème il y a vingt-cinq ou trente ans. et com-



Les sons frappent la plaque du microphone dont les oscillations font varier l'intensité du courant fourni par la pile. Ce courant modulé, après avoir été amplifié, passe dans un galvanomètre à miroir sur lequel une loupe concentre la lumière d'une lampe. Les variations du courant font osciller le galvanomètre et, par conséquent, le miroir qui renvoie sur le film un rayon de lumière dont le déplacement plus ou moins rapide impressionne plus ou moins et sous une amplitude variable la surface sensible.



La lumière, envoyée sur le film, est concentrée par l'objectif sur une cellule photoélectrique ou sur une plaque de sélénium qui module un courant électrique, lequel passe dans un amplificateur et fait vibrer la membrane du haut-parleur.

ment il se pose aujourd'hui, eu égard aux moyens techniques connus aux deux époques.

Ce problème comporte trois données fondamentales :

- 1° Réussir à enregistrer le son à une distance suffisante pour que l'on puisse en même temps prendre les vues cinématographiques, sans que l'appareil phonographique se trouve dans le champ de l'objectif ;
- 2° Réaliser à la reproduction le synchronisme absolu du cinématographe et du phonographe ;
- 3° Amplifier les sons.

Enregistrement du son. — L'enregistrement du son à distance présentait longtemps des difficultés qui ont paru insurmontables à beaucoup de chercheurs. A l'origine, on ne pouvait obtenir de bons enregistrements qu'en plaçant la personne parlant ou chantant à très courte distance du pavillon du phonographe dont la membrane avait un rendement rapidement diminué par la distance. Seuls, les sons d'un orchestre pouvaient s'enregistrer à plusieurs mètres. Il ne s'agissait pas, en effet, comme pour le téléphone ordinaire ou le théâtrophone, de produire les vibrations très faibles de la membrane que l'on perçoit en mettant le récepteur à l'oreille, il fallait obtenir des sons assez intenses pour être entendus dans une grande salle. Or, l'inscription phonographique se faisait par l'intermédiaire de pièces matérielles, donc douées d'inertie, qui devaient exercer un effort mécanique suffisant pour la pénétration du stylet dans la matière du disque. Il fallait ainsi dépenser une quantité d'énergie que le son suffisait à peine à produire. Le rendement était pareillement défectueux à la reproduction ; enfin, les vibrations propres des pièces en mouvement, ainsi que leur inertie, altéraient les sons. Comme nous le verrons tout à l'heure, on utilise aujourd'hui, pour enregistrer à distance et pour renforcer l'action des sons, deux agents dépourvus d'inertie et de vibrations sonores propres : la lumière et l'électricité.

Synchronisme à la reproduction. — L'obligation de placer le reproducteur des sons près de l'écran de projection, alors que l'appareil cinématographique s'en trouve éloigné, ne permettait pas de relier mécaniquement les deux appareils. Seul, l'emploi de l'électricité permettait de résoudre la difficulté. M. Gaumont avait imaginé le dispositif suivant : les deux appareils étaient commandés chacun par un moteur électrique. Les deux moteurs, de caractéristiques semblables, étaient branchés en dérivation sur un même circuit ; mais les induits de chacun de ces moteurs étaient divisés en trois groupes, et chaque groupe de l'un des induits était relié électriquement au groupe correspondant de l'autre induit. Dès lors, le premier induit ne pouvait tourner d'une certaine quantité sans que l'autre subisse un même déplacement angulaire. La vitesse des deux moteurs était ainsi rigoureusement la même.

D'autre part, les relations de vitesse entre les moteurs et les appareils, cinématographique et repro-

ducteur de sons, étaient choisies telles que le déroulement du film avait, par rapport au disque, la même vitesse que pendant l'enregistrement du son : le synchronisme se trouvait donc rigoureusement réalisé.

On avait néanmoins prévu le cas où, par suite d'un accident — par exemple la suppression de quelques images abîmées dans le film — un décalage pouvait se produire ; pour rattraper ce décalage, on avait ajouté un commutateur inverseur permettant de faire tourner dans un sens ou dans l'autre un petit moteur spécial qui actionnait un train différentiel placé sur l'arbre reliant le cinématographe au moteur qui le commandait. Suivant le sens de rotation de ce petit moteur, on pouvait avancer ou retarder le mouvement du film sur celui du phonographe.

Il est bien entendu que, pour laisser aux sons leur tonalité, c'est la vitesse du phonographe qui devait être maintenue régulière, celle du cinématographe étant sous son entière subordination.

En résumé, la question du synchronisme était la plus facile à mettre au point, et il y a trente ans qu'elle était résolue d'une manière parfaite.

Au premier abord, il semblerait nécessaire d'établir un décalage entre les deux appareils pour tenir compte de la différence de vitesse de propagation des ondes lumineuses et des ondes sonores, lesquelles parcourent respectivement 300.000 kilomètres et 340 mètres par seconde. Si, en effet, nous supposons une scène enregistrée à une distance de 10 mètres, le mouvement des lèvres impressionnera la plaque photographique au moment exact où il se produit ; la parole, au contraire, n'atteindra la membrane du phonographe qu'au bout d'un trente-quatrième de seconde, c'est-à-dire au moment où l'objectif se trouvera devant une position des lèvres subséquente. Pour parer à cet inconvénient, il faudrait donc, théoriquement, faire partir le phonographe un trente-quatrième de seconde (dans le cas d'une distance de 10 mètres) avant le cinéma.

En pratique, ce décalage est négligeable aux petites distances et la chose est aisée à comprendre. Le cinéma prend, en général, seize vues par seconde. Entre deux vues successives, il n'opère point. La membrane du phonographe, au contraire, vibre constamment sans autres interruptions que celles produites dans l'émission du son. On peut donc admettre que, dans une certaine limite, le son achève d'arriver pendant que le cinématographe n'enregistre rien. Et, comme notre vision cinématographique est due à la persistance rétinienne, on s'explique que nous ayons la sensation de percevoir la parole à l'instant où elle concorde avec le geste. Nous sommes d'ailleurs, ici, comme dans la vie réelle, sous la dépendance d'une accommodation des sens. C'est ainsi que, d'une loge de face, — très éloignée de la scène par conséquent, — nous entendons la voix de l'acteur au moment où sa bouche articule la syllabe suivante. Mais ce décalage passe inaperçu.

Amplification des sons. — L'amplification des sons est une des difficultés qui ont donné lieu aux plus longues recherches. M. Gaumont, pour ses « films parlants », avait recours à l'air comprimé. Le stylet du reproducteur, au lieu d'actionner une membrane à laquelle il transmettait les vibrations enregistrées sur le disque, actionnait une sorte de soupape placée sur un orifice par lequel arrivait de l'air comprimé. Celui-ci ne s'échappait donc que par saccades correspondant chacune à une vibration, et avec une abondance qui dépendait de l'intensité même de la vibration. Cet échappement par pulsations se faisait dans un pavillon ; par conséquent, il fournissait des sons dont on pouvait à volonté augmenter la puissance en augmentant la pression de l'air.

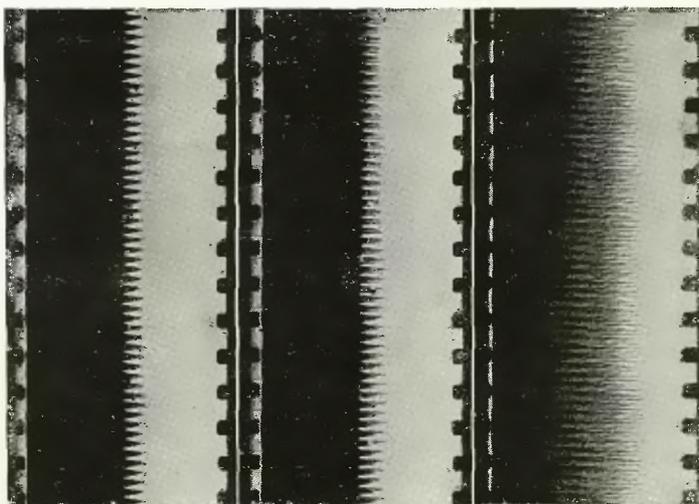
Nombre d'inventeurs essayèrent d'autres méthodes ; bien peu parmi les solutions proposées peuvent résister à un examen. Et même pendant longtemps M. Gaumont, qui avait été le premier, fut aussi le seul à présenter publiquement des résultats. Maintes fois, on annonça de quelque partie du monde, et notamment de l'Amérique, que le problème était enfin complètement résolu ; jusqu'à ces temps derniers, rien ne vint confirmer la nouvelle. Edison même se lassa ; et un grand journal de New York osa imprimer : « M. Edison peut occuper ses vieux jours en essayant de réaliser son idéal de coordination de ses deux (1) inventions ; s'il n'y réussit pas, il pourra

au moins se flatter d'avoir découvert un très innocent passe-temps. » Aucun journal français ne se serait, je crois, permis de traiter aussi irrévérencieusement l'illustre Américain.

Tandis qu'Edison abandonnait, et que M. Gaumont travaillait en silence, l'ingénieur américain de Forest — à qui nous devons la première lampe de T. S. F. — proposait en 1923 (voir notre article du 16 février 1924) un système se rapprochant de celui breveté bien antérieurement par notre compatriote Augustin Lauste. Un microphone recueillant les paroles de l'auteur modulait un courant électrique qui modulait lui-même directement la lumière émise par un tube de Geissler. Cette lumière, passant à travers une fente étroite, imprimait sur le film des traits plus ou moins transparents. On pouvait ainsi enregistrer simultanément les ondes lumineuses et les ondes sonores en employant un film unique sur un bord duquel s'imprimaient les sons, en marge des images cinématographiques. A la projection, la lumière, passant à travers les petits traits plus au moins transparents, allait impressionner une cellule photo-électrique qui provoquait à son tour les vibrations d'un diaphragme reproduisant les sons originaux.

Ce système, très ingénieux, mais d'application difficile, ne fut guère exploité que dans ces tout derniers temps.

Quant à M. Gaumont, il dirigeait ses recherches



Diapason. Piano. Violon.
Trois fragments d'enregistrement du *la* 3 sur un film.

Sur l'enregistrement du son donné par le diapason frappé, il n'y a pas trace d'harmoniques ; quelques harmoniques figurent sur l'enregistrement du piano, plus nombreuses encore pour l'enregistrement du violon. Il aurait pu paraître curieux d'enregistrer un fragment de phrase musicale et de le comparer au même fragment en notation habituelle. Cela n'aurait pas été possible matériellement : un enregistrement de quatre secondes seulement nécessite, en effet, l'impression de 1 m. 25 de pellicule environ ! A ce propos, il est intéressant de noter que le *la* naturel est produit par 435 vibrations à la seconde qui occupent sur le film une longueur de 0 m. 35 environ.

plutôt vers l'emploi du disque, sans négliger cependant l'emploi du film, en utilisant la lumière et l'électricité pour l'enregistrement et la reproduction. Au cours de ces recherches, il fut sollicité pour entrer en relations avec deux ingénieurs danois : MM. Pétersen et Poulsen, qui s'occupaient aussi du film parlant, mais en employant uniquement le film. Ces messieurs convinrent de poursuivre leurs études en commun et cette collaboration, sanctionnée par la création d'une société spéciale, la Société française des Films parlants, après avoir mis au point un procédé complet (Gaumont-Pétersen et Poulsen), va pouvoir s'opposer à l'envahissement dont nous sommes menacés en France par les productions similaires étrangères qui, paraît-il, commencent à trouver, notamment aux Etats-Unis, un grand succès.

MM. Gaumont, Pétersen et Poulsen emploient deux films sur chacun desquels s'enregistrent respectivement les ondes lumineuses et les ondes sonores ; les deux films étant enroulés sur le même arbre, le synchronisme est naturellement parfait. L'enregistrement de la scène s'effectue comme à l'ordinaire, celui des sons s'opère comme le montre notre schéma. Les sons frappent un microphone très sensible dont le courant modulé fait osciller l'équipage d'un galvanomètre muni d'un miroir minuscule qui, suivant la vitesse et l'amplitude de ses oscillations, réfléchit plus ou moins la lumière d'une lampe électrique. Cette lumière réfléchie passe à travers une fente de quelques centièmes de millimètre de largeur devant laquelle se déroule le film qu'elle impressionne sous forme de zigzags dont la longueur correspond à l'intensité du son. On enregistre ainsi jusqu'aux sons comportant 8.000 vibrations par seconde et même davantage.

Pour la projection, les variations de la lumière projetée à travers le film des sons agissent sur une cellule

de sélénium, métalloïde qui possède la propriété d'être plus ou moins conducteur de l'électricité, selon qu'il est plus ou moins éclairé. Cette cellule module un courant électrique qui, plus ou moins amplifié, alimente un haut-parleur reproduisant les sons.

Je note, en passant, que le sélénium, employé exclusivement à l'origine pour les opérations de ce genre, est aujourd'hui fort déprécié en raison de son inertie : après qu'il a reçu une impression lumineuse, il lui faut un temps infiniment court, mais non négligeable, pour revenir à l'état neutre. Cependant, il a été constaté qu'en utilisant un courant très faible on n'a pas à compter avec cette inertie.

Pour amplifier ce courant extrêmement faible, on utilise trois étages de lampes de T. S. F. D'excellents résultats ont été obtenus avec le diffuseur Lumière, sorte d'éventail en papier, aujourd'hui très répandu, que j'ai décrit ici même lors de son apparition (numéro du 12 mai 1923). Pour le chant ou la parole, comme pour les instruments à cordes, ce diffuseur est certainement un des plus parfaits qu'on puisse souhaiter ; il restitue le son avec une pureté donnant l'illusion de la présence de l'artiste. Mais sa puissance est parfois insuffisante pour les grandes salles. M. Gaumont emploie alors généralement un haut-parleur spécial qui possède les mêmes qualités. J'ai assisté à plusieurs représentations privées organisées par M. Gaumont et je ne crains pas d'affirmer qu'entre ces représentations et celle donnée à l'Académie des sciences en 1910, le progrès réalisé est considérable : le film parlant est enfin au point. Qu'il s'agisse d'un pianiste jouant une sonate de Beethoven, d'un artiste chantant avec accompagnement, d'une saynète à deux ou trois personnages, le spectateur a l'illusion complète de la vie. Au bout de quelques instants, il s'oublie à penser qu'il assiste à un « vrai » concert, à une « vraie » comédie, sans jamais être arraché à son rêve par le crincrin qui caractérise habituellement le phonographe.

La nouvelle invention va-t-elle, à une échéance plus ou moins prochaine, amener l'évolution si attendue dans l'esthétique du cinéma ? Favorisera-t-elle la naissance d'un art dramatique nouveau sachant utiliser les ressources incomparables de ce merveilleux procédé ? Il serait imprudent de formuler un pronostic à cet égard. Quoi qu'il puisse arriver, il semble que, dès maintenant, on verra se constituer un répertoire de concerts et de représentations théâtrales qui permettront aux foules de tous pays d'entendre en les « voyant » les plus grands artistes.

Sur cette question s'en greffe une autre, d'une importance accessoire quoique encore considérable au point de vue artistique comme au point de vue commercial : le film phonographique va-t-il détrôner le disque ?

Actuellement, tous les disques sont enregistrés électriquement, suivant un procédé analogue à celui que M. Gaumont commença à employer dès 1910.

Or, un disque durant cinq minutes mesure 0,30 centimètres de diamètre et pèse environ 350 grammes ; il représente environ 10 francs de matière genre ébène. Le sillon minuscule est rapidement déformé par le passage de l'aiguille ; on estime qu'un disque parfait, comme on en fabrique aujourd'hui, commence à perdre ses qualités quand il a joué une quinzaine de fois.

Le film phonographique, qui donne plus de finesse et des sons plus nuancés, se détériore beaucoup moins vite et les risques de rupture sont pratiquement assez faibles. Par contre, à raison de 50 mètres par minute et au prix de 2 francs le mètre, la matière d'un film de cinq minutes coûte 500 francs, soit cinquante fois le prix de la matière du disque. La lutte, de prime abord, paraît donc assez inégale.

D'autre part, les résultats de laboratoire actuellement acquis permettent à M. Gaumont et à ses collaborateurs d'affirmer qu'on pourra prochainement mettre à la disposition des amateurs un poste de « projection parlante » assez simple pour être manié par de tout jeunes gens, et capable de donner une projection de 2 mètres de largeur, suffisante pour une salle contenant une centaine de personnes.

Ce poste ne comportera que des organes mécaniques silencieux formant un bloc de poids minime. Et, au lieu de s'opérer par tractions successives correspondant au remplacement de chaque image par la suivante, l'entraînement du film s'effectuera par un défilement continu, un dispositif optique assurant la fixité de l'image sur l'écran, quelle que soit la vitesse de défilement.

Les sons seront émis par un phonographe à disque

(1) Ce journal oubliait que l'une de « ses deux inventions », celle du phonographe, a été reconnue par les tribunaux américains comme appartenant à Graham Bell.

à aiguille directement, c'est-à-dire sans haut-parleur ni matériel amplificateur.

Enfin, le défileur et le plateau du disque seront reliés mécaniquement et entraînés par un petit moteur pouvant être alimenté par le courant du secteur, que ce courant soit continu ou alternatif avec n'importe quelle périodicité.

Ainsi, de même que le cinéma a été inventé par notre grand savant Louis Lumière, c'est aussi en France qu'est né le « film parlant ». Comme nous le disons plus haut, présenté par M. Gaumont à la Société française de Photographie le 7 novembre 1902, puis à l'Académie des sciences le 27 décembre 1910, il parut dès 1911 dans les salles de spectacle en France et à l'étranger. Et c'est encore à Paris qu'on nous le montre aujourd'hui avec des perfectionnements qui semblent à peu près définitifs.

On nous annonce de l'étranger un système où, comme dans le système de Forest indiqué plus haut, le son et les images sont enregistrés sur un film unique. On peut ainsi réaliser une économie assez sensible sur la matière du film ; mais ce dispositif ne paraît pas susceptible de donner un résultat supérieur à celui précédemment obtenu au point de vue du synchronisme. Et, en ce qui concerne les procédés autrement délicats employés pour assurer la pureté et l'amplification du son, il semble prudent d'attendre pour hasarder une comparaison.

Quoi qu'il en soit, et si M. Gaumont tient à honneur de déclarer qu'il doit beaucoup à de Forest, l'inventeur de la « lampe merveilleuse » qui, après avoir assuré le développement prodigieux de la T.S.F., lui a permis de vaincre les difficultés que présentaient l'enregistrement des sons à distance et leur amplification ; s'il entend ne revendiquer qu'une part égale avec les deux ingénieurs danois Pétersen et Poulsen, nous pouvons, je crois, sans chagriner sa modestie et sans exagérer l'amour-propre national, le considérer comme le grand réalisateur d'une invention qui complète si bien celle du cinéma.

F. HONORÉ.

LE POÈTE ET L'HISTOIRE

A PROPOS DE « NAPOLÉON IV »

Voici, de nouveau, Thalie en conflit avec Clio, la fiction lyrique avec l'Histoire, et cela fait quelque tumulte dans la maison des dieux. M. Maurice Rostand, en évoquant à la scène, et en beaux vers, un événement pathétique du dernier siècle, a rallumé la querelle jamais complètement éteinte et que, déjà, son illustre père avait ranimée avant lui. *Napoléon IV* ou, plus exactement, la fin de « Napoléon IV », du Prince Impérial, du « Petit Prince », a fourni de nouveaux éléments ou arguments aux discussions sur les droits respectifs de l'invention et de la vérité dans une œuvre de dramaturge et de poète, et une fois de plus se pose la question qui se posa, avec moins de bruit, d'ailleurs, lors des grands succès de *Cyrano* et de *l'Aiglon* où les revendications de l'histoire ne furent examinées que dans le monde des érudits.

Peu de semaines après la glorieuse première de *Cyrano de Bergerac*, une suite d'articles, signés du nom, alors tout neuf, de M. Emile Magne, qui s'est fait depuis une si belle place dans l'évocation documentaire, énuméraient, dans la *Revue de France*, les « Erreurs de documentation de *Cyrano de Bergerac* ». Cette étude, assez agressive et qui troublait d'une note discordante l'harmonie de l'admiration générale, parut impressionner quelque peu Edmond Rostand, qui adressa au jeune critique une lettre pleine d'humour et de bonne grâce où, néanmoins, le poète et le dramaturge affirmait nettement les droits du lyrisme créateur.

« ... Un poète, écrivait-il, ne met rien au hasard et n'est inexact que lorsqu'il le veut. Et votre étude n'en est pas moins très intéressante et très amusante et vous avez bien fait de saisir ce prétexte de prouver une si jolie érudition. »

Sur la conception sentimentale du personnage de *l'Aiglon*, de « Napoléon II », enveloppé, brimé, réduit par la police haineuse de Metternich, les historiens auraient eu également beaucoup à objecter. Le « journal » du duc de Reichstadt, publié voilà quelques mois, avec une correspondance de son gouverneur autrichien, témoigne que le fils de l'empereur fut traité en enfant gâté par la Cour de Vienne, que le caractère de l'adolescent, très porté à la taquinerie et à la contradiction quand il ne s'enfermait point dans l'indolence ou dans l'indifférence, découragea parfois ses professeurs, mais qu'au surplus on ne chercha point à diminuer systématiquement à ses yeux le rôle historique de son père. On s'appliqua seulement à ne pas entretenir en lui cette idée, dangereusement développée par les premières éducatrices françaises, qu'il lui appartenait de recueillir, un jour, l'Europe en héritage. Mais de ceci et de cela, un poète, malgré son talent et même son génie, n'aurait pu faire un drame lyrique. Le fils de l'Aigle enchaîné devait être un Aiglon persécuté.



Le prince impérial.
(Portrait paru dans L'Illustration au moment de la mort du prince, le 28 juin 1879).

La poésie qui n'eût point grandi les âmes par de la noblesse et de la douleur aurait perdu ici ses moyens d'émouvoir.

**

« Un poète n'est inexact que lorsqu'il le veut... » Au fond, et si nous exceptons les objections spontanées, et si jeunes à l'époque, de M. Emile Magne, on n'a point fait à l'auteur de *Cyrano* et de *l'Aiglon* un grief de ne pas avoir, en ces deux chefs-d'œuvre, observé la précision documentaire d'un professeur en Sorbonne, et d'avoir été à peu près aussi librement romantique en son théâtre que Victor Hugo l'avait été dans le sien. Beaucoup plus vives sont les objections adressées, du point de vue des réalités, au *Napoléon IV* de M. Maurice Rostand. Serait-ce donc que l'arrangement des faits ou l'interprétation des âmes ne saurait plus aujourd'hui s'accommoder d'un romantisme, décidément trop désuet, puisqu'il est centenaire ? Il y a un peu de cela, peut-être, mais il y a beaucoup plus d'autre chose. Ceux qui conservent, chez nous, la religion du souvenir de l'impératrice Eugénie, si récemment disparue, reprochent avec irritation à M. Maurice Rostand d'avoir insinué ou laissé entendre que la tendresse de l'ex-souveraine pour son fils, l'héritier des Napoléon, se serait manifestée avec une rigueur ou une incompréhension dont se serait beaucoup affectée l'âme du jeune prince. Un autre grief, formulé avec toute l'ardeur des susceptibilités d'outre-Manche, tient au rôle que l'Angleterre ou sa reine aurait joué dans l'épilogue tragique de cette destinée princière. Enfin les amis stricts de la vérité s'en prennent à l'idylle mise en scène et où ressuscite, disent-ils, une légende. Ceci et cela fait une ample matière à chronique, et beaucoup d'encre a déjà été



Le prince impérial (Napoléon IV), interprété par M. Henri Rollan, au théâtre de la Porte-Saint-Martin

versée dans ce débat dont nous nous bornerons ici à noter les éléments, du point de vue documentaire.

**

Les raisons qui déterminèrent le départ du prince impérial au Zoulouland et le firent participer à une campagne où il trouva la mort ont été trop bien expliquées par le prince lui-même à ses intimes pour que l'on puisse donner beaucoup d'importance à d'autres motifs, d'un ordre familial. Tout au plus, pourrait-on relever chez ce jeune homme impatient de réaliser sa personnalité le désir de se libérer d'une tutelle trop vigilante pour n'être pas un peu autoritaire. Mais les raisons politiques sont demeurées dominantes. Depuis qu'il était sorti de l'académie militaire de Woolwich, en 1875, comme officier d'artillerie, septième sur trente-quatre concurrents, cette pensée tyrannique obsédait le prince : opposer un geste d'énergie, une action d'éclat à tout ce qui était dit, en France, par les ennemis de l'Empire, sur l'oisiveté et l'inutilité de l'héritier du régime. Or, le 11 février 1879, arriva à Londres la nouvelle du désastre d'Isanhlwana, dans le Zoulouland. Le 21 janvier, une colonne anglaise composée du 24^e régiment et de six cents indigènes avait été surprise par vingt mille Zoulous. Trente officiers et cinq cents hommes avaient péri ; le drapeau était tombé aux mains de l'ennemi avec deux canons, mille fusils, une quantité de vivres. Lord Chelmsford, commandant des forces anglaises, était obligé de battre en retraite ; Natal semblait menacé et l'on demandait à la métropole un envoi de renforts qui fut aussitôt décidé par le cabinet britannique. A la nouvelle de ce désastre, le prince impérial résolut de partir comme volontaire avec les renforts. A la première demande, le duc de Cambridge répondit : « Impossible. » Mais l'ancien élève de Woolwich insista désespérément. Et, le 26 février, les journaux purent annoncer son départ comme attaché auxiliaire à l'état-major de l'artillerie.

« Depuis longtemps, écrivait-il alors à un général français, j'avais le désir de sortir de l'ombre où je vivais en Angleterre, car, pour entraîner tout un pays à sa suite, il faut avoir donné des preuves d'initiative et d'énergie... Ma résolution n'a pas été prise à la légère. J'ai pesé les conséquences de mon départ. Rien ne me retient en Europe, la situation politique en France exige l'abstention et le recueillement, et je trouverai là-bas, dans les rudes épreuves de la guerre, une préparation aux devoirs qui peuvent m'incomber. »

Ce qu'il répétait dans cette lettre, écrite le 20 avril à Maritzburg, à son ami d'enfance, le fils du docteur Conneau :

« Je ne sais comment on aura interprété mon départ en France ; ou, plutôt, je devine l'étonnement, les doléances et les cancanes de mes partisans, en même temps que l'assentiment de la masse qui aime les hommes vivants.

« Je n'ai pris l'avis de personne et je me suis décidé en quarante-huit heures. Si ma résolution a été si prompte, c'est que j'avais longuement réfléchi à de pareilles éventualités et arrêté mon plan.

« Ni les appréhensions de ma mère, ni le désespoir des gens qui m'entouraient, ni les exhortations de M. Rouher et de mes partisans ne m'ont fait hésiter une minute, ni perdre une seconde.

« Les raisons qui ont motivé mon départ sont toutes politiques, et, en dehors d'elles, rien n'a influencé ma détermination. Les espérances de la cause se résument en ma personne : qu'elle grandisse et les forces du parti de l'Empire décupleront.

« J'ai eu la preuve qu'on ne suivrait qu'un homme connu par son énergie, et tout mon soin a été de trouver le moyen de me montrer tel que je suis. Lorsqu'on appartient à une race de soldats, ce n'est que le fer en main qu'on se fait connaître. »

L'impératrice aurait voulu accompagner son fils au moins jusqu'à Madère. Le prince avait supplié sa mère de ne pas insister, tant il redoutait de provoquer quelque raillerie, par une attitude d'écolier demeuré sous la surveillance maternelle. *Le Rappel* ne s'était-il pas acharmé déjà contre « le fils à monsieur son père » « qui part pour combattre de loin les Zoulous. »

La réponse, ce fut, trois mois après, la nouvelle de la mort du prince frappé, au cours d'une reconnaissance, de dix-sept coups de zagaie, tous reçus par devant, au visage et dans la poitrine.

Le 1^{er} juin, le prince avait reçu du colonel Harrison l'ordre d'effectuer une reconnaissance pour déterminer le site où les colonnes, en marche d'ensemble vers Ulundi, établiraient, le lendemain, leur campement. Le major Bettington, très averti des ruses des indigènes, devait commander l'escorte. Mais, retenu par un autre service, il fut au dernier moment remplacé par le lieutenant Carey, qui avait sollicité lui-même de remplir cette mission. On dépassa un kraal ou village, abandonné par les indigènes, et l'on s'arrêta fort imprudemment devant des champs de maïs et des herbes hautes de six pieds. On fait le café. Il est près de cinq heures, le soleil décline. A ce moment le Cafre chargé de veiller sur les chevaux signale la présence de l'ennemi. L'ordre de monter en selle est donné, quand une cinquantaine de Zoulous s'élançant des hautes herbes en poussant leur cri de guerre. Panique, sauve qui peut, Carey prenant la tête des fuyards. Le prince, quoique fort habile cavalier, ne put réussir à remonter sur son pur sang, très vif, et qu'avaient affolé

les coups de feu. La selle, mal sanglée, tourna, et le cheval, se dérochant, suivit les autres chevaux dans leur fuite. Demeuré seul, le prince fit face désespérément à l'adversaire. On ne découvrit son corps, dépouillé de ses vêtements, que le lendemain. Plus tard, les assaillants retrouvés et interrogés témoignèrent que le jeune officier s'était défendu comme un lion.

Sur l'instant de la nouvelle, les circonstances de cette mort ne pouvaient pas ne pas apparaître troublantes même aux gens de sang-froid qui ne cherchent pas nécessairement du mystère en toutes choses. La selle en mauvais état, la mission dangereuse, la fuite hâtive du lieutenant Carey ont pu faire croire que l'héritier des Napoléon avait été attiré dans une embuscade. Mais au profit de qui avait été organisé ce drame? On incrimina tout à la fois le fanatisme républicain redoutant une restauration impériale et la haine et la crainte qu'auraient continué d'inspirer à l'Angleterre le nom et l'avenir d'un Napoléon. Ces imaginations n'ont pas été retenues par les historiens, mais elles pouvaient être recueillies par un poète.

Une enquête longue et minutieuse fut faite sur les conditions dans lesquelles le prince avait trouvé la mort. Le lieutenant Carey fut envoyé devant une cour martiale qui le disqualifia et, s'il ne fut point chassé de l'armée par suite d'une mesure de grâce basée sur l'insuffisance de l'escorte dont il avait le commandement, sa fin de carrière fut la plus misérable et la plus humiliée.

**

M. Maurice Rostand a imaginé de voir dans ce lieutenant Carey l'instrument d'une conspiration d'un gouvernement contre un proscrit, son hôte. Bien plus, il fait du lieutenant Carey le rival du prince dans une aventure amoureuse qui, pour n'avoir pas été cette fois inventée par le poète, n'en paraît cependant pas moins une fiction.

De cette romanesque histoire qui prit naissance au lendemain même de la mort du fils de Napoléon III, notre vigilant confrère du *Temps*, Georges Montorgueil, a rappelé les origines et les transformations successives dans un raccourci documentaire précis et vivant.

Quinze jours à peine après que le drame du Zoulouland eut été connu en France, le 7 juillet, le *Petit Lyonnais* publiait sous ce titre : « Un vrai Napoléon IV », une correspondance de Londres. D'après ces textes, une jeune femme et un jeune officier étaient venus occuper une chambre d'hôtel à Bath avec un enfant de trois mois. Soudainement, l'officier fut appelé à se rendre à l'armée britannique du Cap, abandonnant la femme et l'enfant à la protection du curé de Bath. La mère, qui ignorait jusque-là le nom de son ami, l'aurait appris quand parut le portrait du prince impérial dans les journaux. Elle se serait alors rendue à Chiselhurst où on l'aurait éconduite. Ce récit fit peu de sensation. Sans doute était-il prématuré.

Avec plus de détails, huit ans après, un ancien député, M. Alfred Darimon, reprit cette histoire dans le *Figaro*, sous la signature d'« Old Paper ». Le prince, d'après cette version, aurait eu, à Londres, un pied-à-terre, connu de ses seuls intimes, chez un coiffeur français nommé Dumont, 109, Regent Street. Il recevait là, sous le nom de Louis Walter, élève de l'école militaire de Woolwich, une jeune fille, Charlotte Watkins, qui devint mère et ne connut qu'après le drame du Zoulouland la personnalité de son ami. L'impératrice, à l'instigation de M^{re} Godard, aurait refusé de recevoir la mère et l'enfant. La publication de ce second récit provoqua des démentis immédiats.

N'importe, la légende d'une liaison du prince et l'existence d'un enfant, né de cette liaison, avaient pris une sorte de consistance à Paris comme à Londres. On vit le *Galvani's Messenger* revenir sur ce sujet en ajoutant que l'enfant du prince était à Paris et que sa mère tenait une école à Melbourne. Bien plus, il appuyait ses révélations sur des lettres signées Walter Louis ou Lewis ou Louis, dont il affirmait posséder les originaux, mais dont la rédaction et la manière sentaient le faux dès la première lecture.

La vérité peut-être, c'est qu'une entreprise de chantage ou d'escroquerie semble avoir été organisée contre Cambden place. L'ex-souveraine, plus d'un an après la mort du prince, avait reçu une lettre suppliante lui exposant la situation misérable où se trouvait la mère d'un enfant né de son fils. Très émue, nous dit M. A. Martinet, dans son livre : *le Prince impérial*, l'impératrice ordonna une minutieuse enquête. La femme, longuement interrogée, décrivit en détail l'appartement de « la rue de Rivoli » où, disait-elle, elle avait vécu avec le prince (dont elle ignorait alors le nom véritable) lors d'un séjour à Paris. Facilement convaincue de mensonges, elle implora un pardon qui lui fut généreusement accordé.

Sans doute, Charlotte Watkins fut-elle ressaisie par diverses intrigues dans l'ombre où elle avait promis désormais de se tenir. Un journal de Manchester avait annoncé qu'il ferait connaître des documents sensationnels sur l'acte de naissance de l'enfant et l'acte de mariage du prince impérial avec Charlotte Watkins. Mais il ne publia rien du tout.

« Le plus étrange, écrit M. Georges Montorgueil, c'est qu'il y eut un petit bonhomme en chair et en os qu'on promena à Paris comme l'enfant de l'idylle. J'ai son portrait, fait dans une baraque de foire, qui le représente en communiant. Il ressemble fort peu

au père qu'on lui prête. Il avait passé, disait-on, des mains d'une miss Martin chez une dame Husson, à Bery. Selon une autre version, la nièce d'un dentiste célèbre l'élevait dans une propriété à Bellevue. »

Pour réduire à néant toute cette légende, il n'est meilleure preuve que le certificat de baptême, extrait du registre de l'église Corpus-Christi, à Londres. Celui qu'on s'est habitué peu à peu à nommer « l'enfant du Prince impérial », issu, en réalité, du légitime mariage de Bernard Kelly et de Charlotte Watkins, est né treize mois après la mort du fils de Napoléon.

Il n'est pas question, dans la pièce de M. Maurice Rostand, d'un fils du prince impérial. Mais tous les autres éléments de l'anecdote, le nom de la jeune fille, Charlotte Watkins, la chambre chez le coiffeur Dumont, la rencontre de Charlotte avec l'impératrice ont été utilisés avec beaucoup d'art et de pathétique.

Ajoutons que, dans la légende des amours du prince impérial, il y a place encore pour une nommée Rebecca Clark Jackson, qui aurait connu le prince en 1873 et serait devenue son amie. Elle eut un enfant, se retira à Marseille, se montra généreuse envers les pauvres et donna son buste, par Carpeaux, à la ville. Mais rien ne prouve qu'elle ait été la maîtresse du prince Louis, âgé de dix-sept ans, en 1873, et surveillé comme il l'était par son entourage.

En somme, on ne sait rien des amours du prince impérial. Même si, avant son départ pour le Zoulouland, il eut quelque passionnète avec une jeune fille du peuple, ce qui n'aurait rien d'in vraisemblable, des témoignages sérieux n'ont rien affirmé. Au reste, qu'importe. Ce qui demeure et qui révèle cette âme, sensible, élevée, rayonnante, que M. Maurice Rostand a si bien exprimée dans sa pièce, c'est la prière composée par le prince et que l'on découvrit dans son missel, après la mort :

« Mon Dieu, je vous prie non pour que vous écartiez les obstacles sur mon chemin, mais pour que vous m'aidiez à les franchir; non pour que vous désarmiez mes ennemis, mais pour que vous m'aidiez à me vaincre moi-même... Si vous voulez faire aux hommes des représailles, frappez-moi... O mon Dieu, montrez-moi toujours où se trouve mon devoir; donnez-moi la force de l'accomplir en toute occasion.

» Si je dois mourir, Seigneur, que ce soit pour sauver l'un des miens. Si je dois vivre, que ce soit parmi les plus dignes. »

Qu'eût été la vie de l'auteur de cette prière si sa jeunesse n'eût pas été détruite dans l'affaire du Zoulouland? On ne refait pas l'histoire avec des hypothèses. Ce que l'on peut noter, c'est que la mort du prince impérial produisit, chez nous, une consternation apitoyée et anéanti, sur le coup, tous les espoirs de son parti. Quelques années après l'événement, un vif mouvement d'opinion parut se dessiner en France en faveur de l'autorité personnelle et contre le régime parlementaire. Entre l'affaire Wilson et le scandale du Panama, ce fut le « boulangisme ». Si le prince impérial avait vécu, auréolé de bravoure après les gestes du Zoulouland, ce Français impérial, ce jeune chef de vingt-huit ans, héritier du nom formidable, n'aurait-il pas concentré sur lui les espoirs, les sensibilités, les imaginations qui faillirent alors mettre à la tête de la nation le général glorifié par le chanteur Paulus?

ALBÉRIC CAHUET.

AIGLE ET LIONCEAUX

Comme les souverains, M. Mussolini reçoit fréquemment de ses admirateurs des cadeaux où l'on s'ingénie à mettre quelque symbolisme. C'est ainsi qu'une soixantaine d'anciens combattants du Trentin se sont réunis pour capturer vivant, dans les montagnes abruptes de leur province, un aigle magnifique qu'ils ont offert au Duce. En recevant cet hommage avec une certaine émotion, M. Mussolini, raconte un journal romain, fit un parallèle entre l'oiseau royal et lui-même qui sont tous deux, assura-t-il, privés maintenant de leur liberté. Ce n'est pas là une simple comparaison oratoire, si l'on songe à la somme écrasante de travail que fournit l'homme sur lequel repose toute l'existence d'une nation. Cependant, une seconde photographie nous apporte du fascisme une autre image :



Les deux jeunes enfants du « Duce », Bruno et Vittorio Mussolini, qui viennent d'être admis dans la milice fasciste.

elle représente deux des jeunes fils du dictateur, Bruno et Vittorio, qui viennent d'être admis solennellement dans la milice fasciste, fondée par leur père. Pour leurs débuts, les précoces « chemises noires » ont participé à une croisière en Méditerranée avec une cinquantaine d'autres « avant-gardes ». Par une touchante pensée, les deux enfants, à leur retour à Rome, se sont rendus au monument du Soldat inconnu, où ils ont déposé une gerbe de fleurs. Ainsi la famille du Duce donne l'exemple. Il n'est jamais trop tôt pour le fascisme de recruter des adeptes militaires, car c'est dans l'ardeur qu'il peut susciter parmi les générations nouvelles que le régime trouve la plus sûre garantie de durée.



Aigle royal capturé par les anciens combattants du Trentin et offert à M. Mussolini. — P^{ol}. Keystone.



Ponte-Vecchio.



Piazza della Signoria.

A gauche, le Palais Vieux; au fond, le musée des Offices; à droite, la loggia des Lanzi; au premier plan, la statue équestre de Côme I^{er} de Médicis.

VUES DE FLORENCE

par LOUIS GILLET. — Sépio de M. A. MAIRE.

J'ai peur de paraître bien vieux jeu. Est-ce qu'on lit encore *le Lys rouge* par ce temps de jazz, de cubisme et ce sabbat de nègres...

Evidemment, notre Florence se trouve un peu perdue dans ce tohu-bohu. Vieille maîtresse, qui était aussi une maîtresse d'école. Dans la chapelle des Espagnols, où vingt *misses* chaque matin suivent la messe dans Ruskin, je souris au fantôme de mes jeunes années : que d'heures j'ai passé là, jadis, à déchiffrer le secret de la fresque des Arts Libéraux, à épeler le latin des muses du moyen âge ! On avait le sentiment d'être en classe et d'écouter une conférence, que dis-je ? toute une Sorbonne présidée par saint Thomas d'Aquin.

Je n'endurerais plus, sans doute, cette tyrannie des chefs-d'œuvre. C'est la nuit que je voudrais revenir à Florence, rêver sous le portique des Offices aux paroles que le Zéphyre murmure dans le boçage à l'oreille de la nymphe lascive du *Printemps* ; ou bien, si c'était le jour, que ce fût en passant, avec le ferme propos de ne rien visiter, de ne pas faire un pas pour en voir davantage ; je m'en tiendrais à mes souvenirs. Le clocher de brique rose de Sainte-Marie-Nouvelle me suffirait pour évoquer tous les trésors de cette église, le campanile des Carmes peindrait dans ma mémoire la chapelle de Masaccio, comme la coupole de Brunelleschi, aperçue de la terrasse de la place Michel-Ange, ramassée sous son bol renversé la beauté de Florence.

Beauté n'est peut-être pas le mot, si l'on songe à des choses classiques comme la place Saint-Marc ou Versailles. Les maisons des bords de l'Arno sont des guenilles délabrées, si on les compare aux palais du Grand Canal ; les boutiques du Ponte-Vecchio, des masures, et le palais de la Seigneurie une Bastille assez revêche. Ce qui séduit, je crois, c'est justement leur caractère indépendant, leur dédain du qu'en dira-t-on. C'est le bourgeois de Dante, avec sa ceinture de cuir à boucle d'os, et sa femme sans fard,

La donna sua senza il volto dipinto.

On peut avoir d'autres préférences, Rome, profonde musique de siècles, Naples, opulente et pouilleuse, beau rythme et beau désordre au bord du golfe aimé de Virgile et des sirènes. Il règne à Florence une sécheresse intolérable à haute dose. C'est le climat de l'intelligence. Et cependant, comment échapper au sortilège ? Sur la place de la Seigneurie, entre le bloc du Palais Vieux où fut pendu l'archevêque et la loggia où Arnolfo retrouva la grandeur des arcs de triomphe romains, je suis sur un théâtre illustre où se poursuivait une expérience singulière de la vie.

Ici se créa un type de société nouvelle, une république de marchands qui ne reposait ni sur la noblesse du sang, ni sur le hasard des batailles. On entreprit de gouverner par l'industrie et les affaires. Le calcul remplaça les armes. La politique devint une science



Les Jardins Boboli, derrière le Palais Pitti.



Le Bargello (à gauche, la flèche de l'église de la Badia).

indépendante de la mystique et de la force. Premier chapitre du monde moderne. Les rois de droit divin ont beau dédaigner cette parvenue, bien leur en prit souvent d'épouser les millions des Médicis. La seigneurie de l'argent se fait sentir à ces hauts princes et les couronnes ne sont pas fâchées de s'encanailler en se redorant au lit des filles de finance.

Comédie plus du tout divine, mais humaine, celle-là, très humaine, fort plaisante à imaginer au pied des vieilles murailles guelfes et du massif palais à l'air de coffre-fort. Et, en même temps, quel prestige de supériorité ! Sans sortir de cette place, quelle collection de souvenirs ! En aucun lieu du monde, ils ne se pressent davantage ; sur les marches du Palais Vieux, c'est la *Judith* de Donatello et le *David* de Michel-Ange ; sous la loggia, le fameux *Persée* et les *Sabines*, bel orage, sans compter l'*Hercule* de Bandinelli et la fontaine d'Ammanati. Etalage qui rappelle bien un peu ceux que les petits Italiens disposent sur le parapet des quais pour tenter les passants par une réduction en plâtre des *Trois Grâces*. Mais que de génie...

Et cela continue par la vieille rue des bonnetiers, la riche rue des bas et de la soie qui, au temps de Brantôme, chausa tant de jolies jambes et de galantes grègues ; cela continue par les bas-reliefs et les statues d'Or San Michele, où se voit le merveilleux condottiere saint Georges et le miracle de saint Eloi, jusqu'aux portes de bronze du Baptistère, que Michel-Ange appelait les portes du Paradis, et aux médaillons de marbre du campanile de Giotto, épopée des arts, légende des Travaux et des Jours où André de Pise narre les inventions des fils d'Adam, la bêche et la quenouille et la première charrue et Noé, père des ven-

danges, et le laborieux Hercule, et Icare prenant son vol, et le ciseau de Phidias et Arachné tissant sa toile et toutes les trouvailles de l'esprit dédaléen.

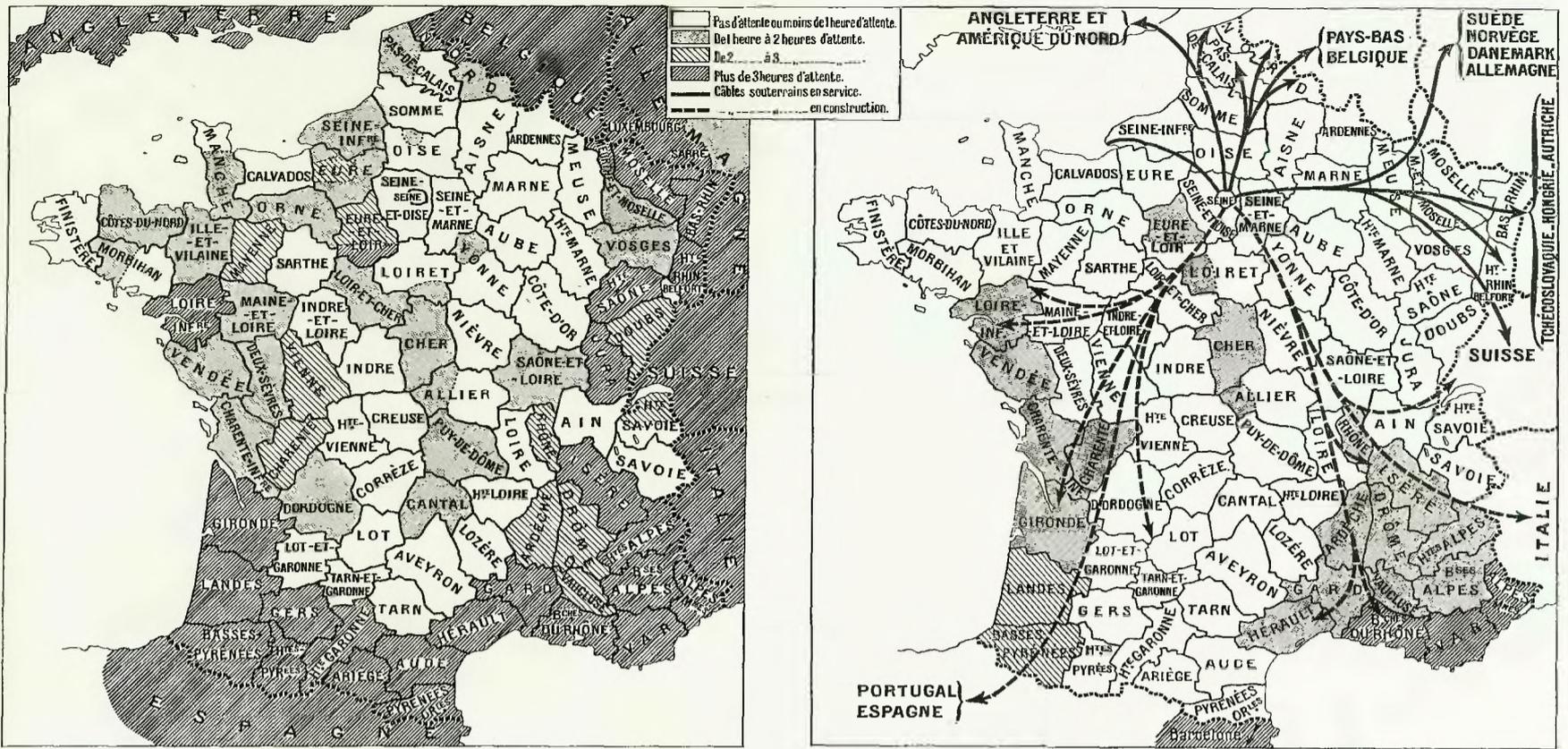
Nulle part, en cinq cents mètres, on ne verrait sur la terre un pareil Salon en plein vent, tant de chefs-d'œuvre exposés là comme des bibelots ou plutôt, disons mieux, comme la Bible de la cité, lisible à l'homme de la rue, hymne au travail, à l'esprit de recherche et de création. Et toutes ces figures ont leurs auteurs, et ces auteurs leurs noms. Qu'on juge de l'effet de ces images sur le jeune Florentin, cette émulation, ce concours, perpétuellement ouvert devant un public de connaisseurs. C'est assez de cette vue pour restituer la vie de ce grand atelier, la fièvre, le démon inquiet, la température de ce laboratoire où se formèrent quelques-unes de nos plus précieuses idées, celle de l'art et celle de la gloire de l'esprit.

Tout cela ne prend pas cinq minutes de promenade, entre la place du Dôme et celle de la Seigneurie ; ce n'est rien sur la carte, et quelle place dans l'histoire du monde ! Cette Florence si étroite, sombre et de peu d'attraits, trop cérébrale, dépourvue de charmes sensuels, occupe plus d'espace que Chicago et que New York avec leurs millions d'habitants : elle a inventé le ferment de la vie civilisée. Elle m'en apprend plus sur l'homme que tous les moricauds de l'univers. C'est le sachet d'iris qu'on achète à la pharmacie de Sainte-Marie-Nouvelle, pincée de poudre grisâtre dans une enveloppe de toile bise et qui parfume tout le linge de la maison.

LOUIS GILLET.



Dans la loggia des Lanzi : le Persée de Benvenuto Cellini.



1925
1928
Cartes comparatives des délais d'attente téléphonique (au départ de Paris) à trois ans d'intervalle.

**LA RÉDUCTION DES DÉLAIS D'ATTENTE
DANS NOTRE SERVICE TÉLÉPHONIQUE**

Parmi les reproches variés que l'on adresse depuis longtemps à notre administration des téléphones, un des plus justifiés concernait l'attente excessive imposée aux demandes de communications interurbaines ou internationales. Au départ de Paris, Pau, Nantes, Poitiers, Angoulême, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Nice, le délai d'attente atteignait fréquemment trois heures, alors que la communication New York-Chicago s'obtient en dix minutes au maximum ; celle de New York-Washington en cinq minutes. La situation était due à une organisation défectueuse du service, à laquelle, affirmait l'administration, on ne pouvait remédier, faute des crédits indispensables pour adapter le matériel aux exigences actuelles.

Il semble que l'administration avait raison. Grâce aux réclamations persévérantes de l'Association générale des abonnés au téléphone, peut-être aussi à la pression exercée par des employés qui fournissent une somme de travail très supérieure à celle que consentent à accorder d'autres fonctionnaires, on voit se dessiner dans l'exploitation de nos téléphones l'évolution si longtemps espérée.

Les premiers câbles du réseau souterrain, dont nous avons jadis exposé l'économie générale et les avantages, permettent déjà des communications rapides avec la Suisse, l'Europe centrale, la Scandinavie, les Pays-Bas et la Belgique. Comme je l'indiquais il y a quelque temps, il faut, en général (voir *L'Illustration* du 17 décembre 1927) dix minutes pour avoir Berlin, Zurich, Vienne, Prague, Milan ; deux heures pour Londres, Bruxelles, Amsterdam, Madrid.

Le câble franco-britannique permet aux Parisiens de causer avec l'Amérique du Nord presque aussi aisément que les Londoniens. Les câbles en construction apporteront de nouvelles commodités à nos relations avec la Suisse et l'Europe centrale, avec l'Italie et avec l'Espagne.

L'amélioration réalisée dans le service interurbain est peut-être encore plus frappante. Il suffit de regarder nos deux cartes pour mesurer l'importance du progrès qui, en attendant mieux, a déjà influé nécessairement sur la rapidité de nos communications avec l'Italie et avec l'Espagne. En analysant nos cartes, on peut résumer de la façon suivante les résultats obtenus depuis 1925 :

Dans 37 départements, on attendait en 1925 moins de 1 heure ; ce délai d'attente est valable maintenant pour 67 départements (pour 34 départements, l'attente est même inférieure à un quart d'heure). On attendait encore, en 1925, de 1 heure à 2 heures dans 19 départements, de 2 à 3 heures dans 9 et plus de 3 heures dans 23 ; cette année, ces délais sont valables respectivement pour 16, 2 et 3 départements seulement.

Ajoutons que les dépenses faites au cours des trois exercices 1925, 1926, 1927, pour la construction de circuits interurbains, ont atteint environ neuf cents millions.

Souhaitons que la direction des services télégraphiques suive l'exemple donné par la direction de l'exploitation téléphonique et que, à une époque où l'on peut causer avec la Charente-Inférieure ou la Gironde après une heure ou deux d'attente, il ne faille pas

cinq heures pour recevoir à la Rochelle un télégramme de Paris. — F. H.

**L'INCENDIE DU THÉÂTRE DES NOUVEAUTÉS
A MADRID**

Une effroyable catastrophe vient d'endeuiller Madrid et l'Espagne : le théâtre des Novedades, le plus grand de la capitale, a été totalement détruit par un incendie dans la nuit de dimanche à lundi. Plus de trois mille spectateurs se pressaient dans la vaste salle pour assister à la représentation d'une zarzuela à grand succès, quand le feu éclata.

Le lendemain les journaux annoncèrent que près de cinq cents victimes avaient péri. Ce chiffre a depuis, heureusement, été rectifié. Cependant, au moment où nous mettons sous presse, 120 cadavres avaient déjà été retirés des décombres de l'édifice. Quelles difficultés ont eu à surmonter les équipes de déblaiement, on peut s'en faire une idée par les photographies reproduites plus loin, à notre dernière page.

L'esprit demeure étonné, au sens où l'entendait Bossuet dans l'oraison d'Henriette d'Angleterre, devant l'imprévu, l'ampleur, le bilan du désastre. Les catastrophes de cette classe sont pourtant de toutes les époques. Nul en France n'a oublié encore l'incendie de

l'Opéra-Comique en mai 1887 et celui du Bazar de la Charité, dix ans plus tard, en mai 1897. Mais les sinistres et la mort surprennent toujours les hommes...

Ce qui est aussi de toutes les époques et de toutes les catastrophes, c'est la panique, le réveil brusque de la bête humaine qui veut vivre. Il y eut dans ce vieux théâtre des Novedades des scènes indicibles, dont ce casque d'agent de ville, qui fut ramassé dans un couloir et qui contenait une cervelle humaine, nous apporte l'horrible témoignage. Et, aussi, des coups de destin déconcertants : un enfant coincé, près de l'entrée, entre une grille et le mur, fut retrouvé sain et sauf ayant échappé à la ruée homicide de la foule.

Il y a eu de même, comme dans toutes catastrophes, des actes d'héroïsme consolants : sur un signe de leur chef, les musiciens — émouvant rappel du *Titanic* — se ressaisissent et jouent, en plein incendie, pour rassurer la foule et la discipliner ; un inconnu, voyant un enfant de six ou sept ans égaré dans la cohue, se baisse, le charge sur ses épaules et l'arrache à une mort certaine ; un autre, au moment où la lumière s'éteint, allume une bougie et, placé près d'une porte, éclaire et essaie de canaliser les fuyards. Celui-ci, on ne l'a pas revu.

On pourrait multiplier les exemples. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils maintiennent dans cette affreuse tragédie de l'instinct l'humble lueur qui permet de ne pas désespérer des hommes.



Les premiers corps retrouvés dans les décombres sont rangés dans une cour intérieure du théâtre avant leur transport au Dépôt mortuaire. — Phot. Rap. — Voir les autres photographies page 332.

VERS L'AVIATION SURE

L'AUTOGIRE ET LE PROGRÈS AÉRONAUTIQUE

Nous avons, la semaine dernière, donné les premières impressions de M. Henri Bouché sur sa traversée de la Manche en autogire. Notre collaborateur, qui avait, depuis 1921, suivi les travaux de M. de La Cierva et qui en avait exposé les premiers résultats ici même, en décembre 1924, avait reçu de l'inventeur la promesse qu'il serait son compagnon de vol « le jour où l'autogire traverserait la Manche ». Ce jour fut le 18 septembre dernier. L'accueil fait à l'étonnant appareil de M. de La Cierva lors de son atterrissage au Bourget, puis de ses évolutions, enfin de son « accident » — qui, par les circonstances mêmes dans lesquelles il se produisit et par son peu de gravité, puisque pilote et passager en sortirent indemnes, fut considéré par les spectateurs comme une démonstration inattendue de l'appoint de sécurité dont cet engin nouveau semble devoir doter l'aviation — nous ont engagé à demander à M. Henri Bouché des détails complémentaires sur l'autogire. On va lire cette étude où le récit des observations recueillies en cours de vol se mêle aux précisions techniques, les explique et les éclaire.

Au soir du 20 septembre, l'ingénieur Jean de La Cierva fut reçu à l'Aéro-Club de France. A côté de M. Soreau, vice-président, eut félicité le créateur de l'autogire et défini la valeur de son invention. M. de La Cierva remercia avec simplicité, puis dit comment il avait été amené à tenter sans plus attendre le voyage Londres-Paris. Sans doute, le dessin et la construction de l'autogire « C. 8-II » avaient profité de tous les enseignements acquis en dix ans de recherche ; l'ingénieur n'attendait pourtant de lui qu'un pas de plus sur la longue route de l'expérience. Or, presque d'emblée, le « C. 8-II » dépassa cette espérance prudente : il était, premier de la lignée, une machine volante pratique. Il en fit la preuve décisive dans un remarquable tour d'Angleterre accompli par petites étapes sous le pilotage de M. Rawson, et au cours duquel l'autogire, se posant sur les principaux terrains civils et militaires du Royaume-Uni, démontra — sur près de 3.000 kilomètres — son aptitude à des vols prolongés sur la campagne. Ainsi l'ambition ancienne de M. de La Cierva, de voler de Londres à Paris à bord de la machine que les Anglais appellent l'*aviomoulin à vent*, apparaissait réalisable. Le 18 septembre, à 16 h. 15, elle était réalisée.

M. de La Cierva ajouta en souriant : « L'autogire a prouvé qu'il était un appareil pratique ; et vous savez que cet appareil pratique s'est brisé cet après-midi. »

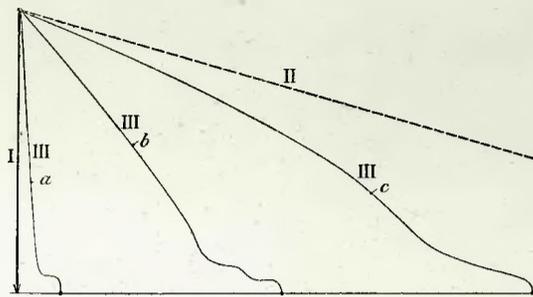
Il fit alors de l'accident un bref récit, tout à fait concordant avec ceux de la presse quotidienne : le pilote, confiant dans les étonnantes facultés de départ de son appareil dès que la voilure tourne à 80 tours-minute, donne « tous les gaz » à 20 mètres de la bordure du terrain. Il décolle, sent aussitôt un choc, voit sauter des éclats de bois et comprend qu'il vient de heurter une balise de délimitation ; soupçonnant qu'il a dû avarier son train d'atterrissage, il vole longuement et bas au-dessus des spectateurs, pensant qu'on lui signalera le dommage. De fait, un des deux câbles qui maintiennent la roue de gauche a cédé, mais le public ne le voit pas pendre. Gardant sa confiance, M. de La Cierva réussit la plus belle descente verticale et se pose, comme en parachute, à la vitesse de 5 mètres-seconde. La roue se couche, l'avion penche à gauche, l'aileron cède, une des pales de la voilure — longtemps tournante par inertie — heurte le sol, est arrachée et projetée au loin ; les trois autres pales viennent à leur tour frapper la terre et se briser. On se précipite, craignant un malheur ; mais le pilote et son passager descendent paisiblement de la carlingue, sans une égratignure.

M. de La Cierva conclut : « Je pense que, si j'avais piloté — au lieu de l'autogire — un avion ordinaire pareillement endommagé au départ, je serais non parmi vous, mais à l'hôpital. »

Fait significatif : cet accident, qu'on eût si facilement pu présenter sous un jour défavorable à l'aéronef nouveau, fut unanimement commenté dans la presse comme une preuve supplémentaire, et inattendue, de la sécurité spéciale à l'autogire. Il est sûr que, dans des conditions comparables, nombre d'excellents pilotes d'avion — même prévenus — n'ont pas évité le capotage, ni, parfois, ses tragiques conséquences. Pourtant, ce n'est pas sur un incident aussi fortuit et aussi rare qu'il faut juger l'autogire, aéronef plus sûr. Cette sécurité, qui tient à des raisons profondes, se manifeste et intervient dans les phases essentielles du vol normal.

**

On sait les infirmités actuelles de l'avion. Nous les rappelons ici même, voilà quinze jours, à propos de l'accident où M. Bokanowski trouva la mort. La sustentation de l'aéroplane résulte du seul déplacement rapide de l'engin sous l'action de l'hélice entraînée par le moteur. Cette sustentation n'est assurée qu'au delà d'un minimum dont on ne se rapproche pas sans risque, sans le risque trop fameux de la perte de vitesse. Les manœuvres de départ et d'atterrissage exigent donc — de tout pilote digne de ce nom, quelle que soit son



L'atterrissage de l'autogire.

- I. — Descente verticale théorique.
- II. — Descente normale d'un avion atterrissant.
- III. — Modes d'atterrissage permis à l'autogire : a) descente sous 87° (officiellement enregistrée), redressement au moteur et enfoncement quasi vertical de 3 ou 4 mètres d'altitude (atterrissage exceptionnel). — b) Descente courante sous 50-60°, moteur au ralenti ; approche du point choisi en redonnant les gaz ; enfoncement comme dans a. — c) Atterrissage analogue à celui d'un avion, avec seulement approche plus facile du sol et arrêt sur place (2 à 5 m. de roulement), la béquille touchant la première.

habileté — une prudence et une sagesse exemplaires. Cent fois on enfreindra impunément cette règle ; à la cent unième — par défaillance physique ou menade baisse du moteur, remous inattendu — ce sera la catastrophe.

L'autogire qui vole avec l'aisance d'un avion ordinaire, est pratiquement insensible à la perte de vitesse. Pour qu'il y fût sensible, il faudrait en effet que la vitesse de la voilure tournante par rapport à l'air devint très faible. Or, cette « auto-rotation » est constamment entretenue par l'action aérodynamique des déplacements, tant horizontaux que verticaux, de l'autogire, et par l'inertie des ailes tournantes. Ce régime de rotation est même très curieusement constant ; au cours de notre voyage de Londres à Paris, et pour ces altitudes qui ont varié de 50 à 1.200 mètres, le compteur de la voilure, passant de 80 tours-minute (régime de décollage) à 120 tours au moment du départ, se maintenait obstinément à ce chiffre, quelles que fussent notre vitesse de route, nos évolutions en vol et nos manœuvres à l'approche d'un terrain ; il n'a jamais atteint franchement la graduation 119. La force centrifuge qui s'exerce sur les pales est, en effet, douze fois supérieure peut-être aux poussées que ces pales supportent ; la voilure tournante, relativement lourde, joue ainsi le rôle d'un volant de machine et emmagasine une énergie énorme. On le voit bien après l'arrêt total de l'appareil au sol : il faut plusieurs minutes, si l'on ne freine pas laborieusement les pales à la main, pour que le moulinet porteur s'immobilise.

Si donc le pilote de l'autogire tire le « manche à balai » vers l'arrière et l'y maintient assez longtemps pour que l'appareil manque de sustentation, il n'y aura pas — comme pour l'avion — abattée ou vrille, mais une simple perte de hauteur ; l'autogire « s'enfoncera », d'autant plus vite que la manœuvre sera plus accentuée, mais la vitesse-limite elle-même — qui est un peu inférieure à 5 mètres-seconde — ne présentera aucun danger.

Cette propriété fondamentale de l'autogire lui confère

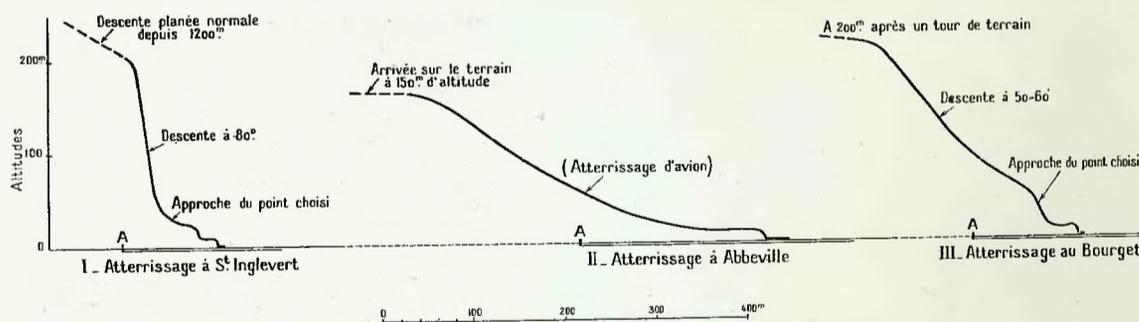
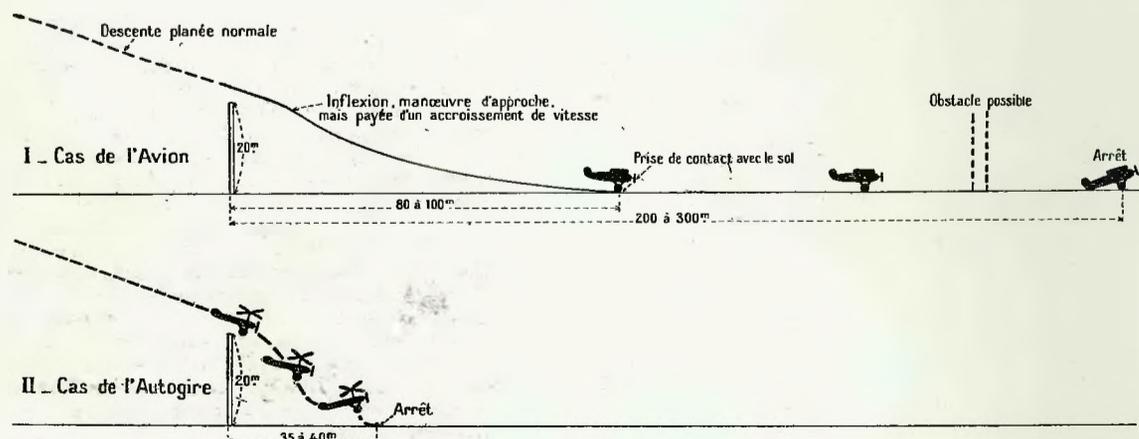


Schéma des trois atterrissages de l'autogire, au cours du voyage Croydon-le Bourget.



Atterrissages comparés d'un avion — confié à un pilote de premier ordre — et d'un autogire, dans le cas d'une panne brutale de moteur, survenant à 100 mètres de hauteur et à 500 mètres d'un terrain utilisable précédé d'un obstacle de 20 mètres de haut.

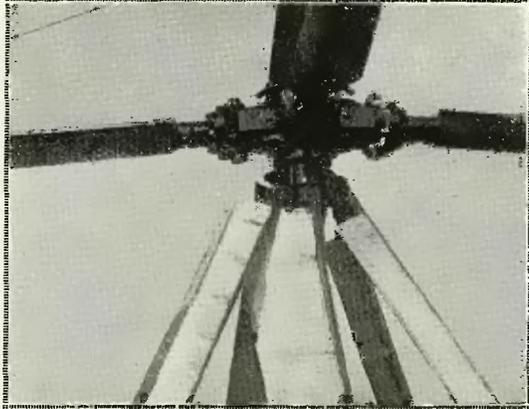
la sécurité « essentielle » qui manque à l'avion classique. Elle fait plus : elle transforme l'atterrissage en une manœuvre simple où aucune appréciation rigoureuse n'est plus nécessaire.

Il faut, pour poser au sol un avion tant soit peu rapide ou chargé, une adresse et une tension d'esprit indiscutables. Il s'agit, en effet, d'amener l'appareil, à une vitesse aussi faible que possible (mais c'est encore de 80 à 150 kilomètres à l'heure) et en position sensiblement horizontale, à quelques décimètres du sol, puis de le laisser toucher terre et de contrôler la longue lancée par laquelle il va se freiner peu à peu si aucun obstacle n'intervient. Avec l'autogire, au contraire, il suffit de se rapprocher du sol, selon l'angle jugé favorable, puis de tirer franchement sur le manche : l'appareil descend alors horizontalement, ou même légèrement cabré de façon que la béquille touche la première. Le contact des roues immobilise ensuite l'autogire après un parcours variant de 1 à 10 mètres, suivant que le pilote a plus ou moins recherché la descente verticale.

Rien n'empêche d'ailleurs, si on le juge utile, d'atterrir comme avec un avion. Nous avons fait, sur le terrain argileux d'Abbeville, qu'on nous avait signalé durci par la sécheresse un véritable « atterrissage de piste ». La Cierva, totalement maître de son appareil (il prétend qu'il n'y faut aucune habileté, mais lui-même conviendra qu'il y faut du jugement) a seulement fait cet atterrissage tangentiel sur un plan fictif, à 1 ou 2 mètres de terre, cabrant l'autogire au plus près du sol et le laissant alors tomber. Dans ces conditions nous avons roulé 7 à 8 mètres et le train d'atterrissage, grâce à l'énergique « suspension freinante » assurée par la voilure, a touché terre avec une vitesse verticale composante bien inférieure à la vitesse-limite parachutale : 1 à 2 mètres-seconde. Cet atterrissage est figuré, sous le chiffre 2 dans une de nos figures.

On conçoit ainsi que l'autogire dispose, entre la descente verticale théorique (dont il s'est officiellement rapproché jusqu'à 87°) et la descente planée de l'avion, de toutes les combinaisons de l'une et de l'autre méthode, selon les « dosages » que les circonstances semblent conseiller. Pour illustrer cette faculté vraiment sensationnelle, nous avons transcrit graphiquement, dans la même figure 2, en les simplifiant selon un plan vertical imaginaire, les manœuvres d'atterrissage adoptées pour nos escales à Saint-Inglevert et au Bourget.

Saint-Inglevert. — Nous coupons la côte française au cap Gris-Nez, à 1.200 mètres d'altitude. Le pilote réduit les gaz et incline l'autogire vers le terrain proche, selon la même pente que le « Goliath » de Foucart qui va atterrir aussi. Nous abordons l'aérodrome par le sud-est et passons à 220 mètres à la verticale de sa limite. A 200 mètres, La Cierva tire franchement le manche vers l'arrière (je contrôlais l'amplitude de toutes les manœuvres grâce aux commandes de pilotage dont mon poste était également muni) ; l'autogire semble s'immobiliser dans le ciel, puis, la manœuvre persistant, s'enfoncé vers le sol à 80° peut-être, avec une vitesse verticale croissante, qui donne vers la fin la sensation atténuée d'un ascenseur en descente. A quelque 30 mètres, reprise du moteur et approche du sol par une inflexion de la trajectoire ; La Cierva veut se poser assez près de la pompe à essence, il la cherche, je la lui montre, il prolonge son vol, puis réduit les gaz et



La voilure tournante et ses articulations (en vol et au repos).

cabre à fond, manche sur le ventre. Nous touchons de la béquille, roulons 1 à 2 mètres; notre ravitaillement n'est pas loin.

Le Bourget. — Arrivée sur l'aérodrome à 150 mètres, par le N.-O. Tour de terrain, puis descente un peu piquée devant le public avec passage en vitesse, à plein moteur, et montée brusque. Ce tour achevé, l'atterrissage commence, sensiblement face au nord, de 200 mètres, par une descente inclinée de 50 à 60° sur l'horizon. Approche du point choisi par deux reprises du planement, puis cabrage, descente et arrêt sur 2 à 3 mètres, la béquille ayant encore touché la première. Au moteur, l'autogire gagne l'aire de débarquement.

Certains pilotes ou techniciens, au Bourget, regrettaient que M. de La Cierva ne fit pas de descentes rigoureusement verticales. Celles-ci, théoriquement possibles et pratiquement approchées à 3°, ne sont qu'une manœuvre de fortune, pour le cas où l'autogire, surpris par la panne ou par un incident brutal au-dessus d'un lopin de terre convenable pour atterrir, entend se poser aussitôt. Mais, outre qu'une prise de contact avec le sol à 5 mètres-seconde fatigue un train d'atterrissage qu'il est inutile d'alourdir, il ne faut pas oublier que dans une descente verticale rigoureuse, obtenue en air calme, le gouvernail n'aurait bientôt plus d'action. D'ailleurs, le centrage des derniers autogires est tel qu'en cas d'arrêt du moteur la descente s'établit d'elle-même sous une inclinaison de 60 à 70°. Pour obtenir 80° et plus, il faut ramener brusquement le manche en arrière; et il n'est utile de le faire qu'au moment même de toucher le sol.

On imaginera sans peine, sur ces indications, la valeur de l'autogire lorsqu'il s'agit de se poser, en cas d'urgence, sur des terrains petits et mal aplanis, parfois précédés d'obstacles importants: pour un avion rapide, même confié à un grand pilote, c'est un risque que le moindre fossé peut rendre mortel. L'une de nos figures montre au contraire, par comparaison, l'aisance avec laquelle se comportera alors l'autogire.

Ces faits sont indiscutables; ils sont généralement admis. Nombre de pilotes d'avion pourtant — et même parmi les plus fameux — répondraient à La Cierva, comme le fit un grand aviateur anglais: « Vous pouvez voler vite et très lentement; vous pouvez atterrir tout doucement. Tout cela ne m'intéresse absolument pas. »

Par bonheur, il y a bien quatre-vingt-dix aviateurs sur cent que cela intéresse et cent sur cent que cela concerne. Surtout on peut penser que l'autogire — et les solutions équivalentes qui pourraient être apportées au même problème — rendront possible le pilotage du « plus lourd que l'air » pour un public infiniment plus nombreux. Aujourd'hui, il faut encore des aptitudes un peu particulières pour devenir un bon pilote d'avion; l'autogire permet d'entrevoir le jour où cette sélection ne jouera plus, du moins pour l'aviation normale, mêlée à la vie quotidienne.

On a fait à M. de La Cierva une objection plus sérieuse. L'avion n'est pas encore parfait, mais sa voilure — si rude que soient les efforts auxquels elle est soumise — est fixe; on peut craindre une sécurité procurée par une voilure tournante, et que cette rotation semble condamner à des fatigues supplémentaires.

Cela était certainement vrai pour les autogires que l'ingénieur construisit de 1920 à 1922; mais aussi ils ne volaient pas. L'aptitude au vol est venue le même jour où la sécurité a été conférée à la voilure, quand La Cierva, songeant aux ponts métalliques à rotules, rencontra une de ces analogies fortuites (fortuites comme le génie technique) qui lui donna la clef du problème.

Jusqu'à-là, les voilures tournantes formaient un ensemble rigide, rigidement fixé sur l'axe, et les appareils étaient instables. Sur l'autogire « C. 4 », essayé à la fin de 1922, les ailes furent articulées, très près de l'axe de rotation et suivant des directions perpendiculaires à cet axe, si bien qu'elles pouvaient « battre » suivant des plans passant par l'axe. Du coup la stabilité automatique était conférée à l'autogire, puisque les réactions du vent étaient obligées de passer par le centre des articulations, point situé très au-dessus du centre de gravité; on supprimait en même temps les effets d'ensemble, notamment gyroscopiques, chaque

aile tournante « gardant pour soi » les effets gyroscopiques élémentaires.

Enfin, l'articulation des ailes réduisait dans des proportions énormes l'effet des surcharges accidentelles, résultant des augmentations brusques d'incidence qui se produisent en vol. Obligées de se composer avec une force centrifuge dix fois supérieure aux poussées, elles imposaient à la voilure tournante articulée des surcharges qui étaient de 40 % dans les cas les plus défavorables, alors que — sur l'avion classique — elles peuvent atteindre 800 % (huit cents pour cent) et davantage.

On pouvait donc se contenter d'un coefficient de sécurité très faible: le coefficient 6 équivalait à celui de 20, imposé à certains avions de chasse. Or, l'autogire « C. 6 » — qui réussit, voici bientôt quatre ans, des vols notables — avait un coefficient de sécurité égal à 10, et je pense que celui des modèles actuels est comparable.

Il n'en fallait pas moins poursuivre l'étude à l'articulation même. Un accident survenu au pilote Courtney conduisit M. de La Cierva à établir, à partir du « C. 7 », la double articulation des ailes tournantes, telle qu'on peut l'examiner sur une de nos figures, relative au type C. 8-II.

Les pales peuvent toujours battre verticalement, dans les limites automatiquement définies par la composition des forces mises en jeu, mais elles peuvent aussi modifier leurs positions angulaires, dans le plan horizontal de rotation, des haubans — coupés de sandows élastiques — limitant et amortissant ces changements d'angle.

Dans ces conditions, on a l'impression — très nette en plein vol — qu'il se produit entre les pales tournantes, suivant leur travail instantané respectif, des sortes de compensations très souples, mécaniquement analogues aux battements du corps de l'oiseau entre ses ailes et qui soulagent la voilure. Or, celle-ci ne tourne déjà qu'à deux tours par seconde, si bien qu'il est possible en vol de compter les passages.

M. de La Cierva n'en a pas moins donné des soins particuliers à ce mécanisme simple, mais essentiel. Ainsi, deux roulements à billes superposés — dont l'un suffit, si l'autre cède — préviennent tout grippage de l'axe.

On demandait à l'ingénieur: « Qu'arriverait-il si les deux roulements cassaient? » Il répondit: « Qu'arrive-t-il quand un avion perd ses ailes? » Car il se produit encore trop de ruptures en plein vol, et relativement explicables quand on pense à quel point une voilure d'avion travaille « en force ». L'autogire, qui tourne si évidemment « en souplesse », n'est pas — à première vue — plus exposé à la rupture, bien au contraire.

Si l'on donne gagné à M. de La Cierva sur ce point — essentiel — de la sécurité, on l'attaque parfois sur la question du rendement: la sécurité perdrait beaucoup de sa valeur si elle était acquise aux dépens des performances. On pourrait répondre que les plus belles performances n'amèneront jamais à l'avion le grand public, tant que celui-ci saura qu'on les paie d'un risque — non pas « accidentel » comme celui du chemin de fer ou du navire — mais « essentiel » comme une infirmité peut l'être. Mais il y a mieux à dire, à savoir: que les performances de l'autogire sont dès à présent comparables à celles d'un avion de bonne classe, analogue par la puissance et la charge.

L'autogire de la traversée de la Manche, mû par un moteur de 220 CV, qui en donnait 168 au régime où il fut constamment tenu, pesait 770 kilogrammes à vide et 1.120 kilogrammes en charge, pour moins de 11 mètres carrés de surface portante; dans ces conditions, il avait une vitesse ascensionnelle de 200 mètres à la minute au niveau de la mer et il a démontré une vitesse de croisière nettement supérieure à celle de notre « Goliath » d'escorte. En particulier, la traversée du détroit — entre Lympne et le cap Gris-Nez, sur 43 kilomètres — s'est faite en dix-huit minutes, soit à 143 kilomètres à l'heure.

Ces résultats avaient été prédits par le colonel Herrera, remarquable aérodynamicien espagnol, après qu'il eut essayé au tunnel un modèle d'autogire. Il avait en même temps établi que l'aéronef nouveau devait arriver à démontrer — toutes choses égales d'ailleurs —

une vitesse absolue, une vitesse économique, un rendement commercial et un rayon d'action supérieurs à ceux de l'avion. L'expérience en vol ayant déjà apporté aux conclusions du colonel des confirmations notables, on n'a pas le droit de rejeter celles qui attendent encore une vérification expérimentale en vraie grandeur. Il faut faire confiance à l'autogire, machine volante nouvelle encore dans l'enfance, mais riche des plus belles promesses.

**

Sous quelle forme définitive celles-ci se réaliseront-elles? L'autogire supplantera-t-il l'avion? L'avion réussira-t-il à s'incorporer la voilure tournante de l'autogire ou seulement les qualités de celle-ci? Il est bien trop tôt pour essayer de le dire.

Du moins n'est-il pas trop tôt pour reconnaître dans l'autogire la seule nouveauté technique radicale, le seul progrès qualitatif, que la navigation aérienne par le « plus lourd que l'air » ait enregistré depuis les premiers vols de l'avion; pour dire aussi que M. de La Cierva compte déjà parmi les vrais artisans de la conquête de l'air.

Pour ma part, je garde un grand souvenir du voyage Londres-Paris, et j'en suis profondément reconnaissant au créateur de l'autogire. A naviguer entre le ciel et l'eau sous les ailes tournantes, face à la terre qui glissait vers nous, à sentir la souplesse et la logique interne de ce vol nouveau, j'ai éprouvé de l'enthousiasme et de l'émotion.

Quand nous avons coupé la plage mince qui, à 1.200 mètres sous nous, était la France, La Cierva s'est retourné vers moi, il me tendait une main amicale; il était ému aussi, mais il avait un beau sourire de modeste triomphe. Il avait réussi; il volait vers Paris, où l'attendaient ceux-là mêmes, techniciens et chefs, qui — trente mois plus tôt — avaient considéré l'autogire comme une curiosité de laboratoire, un jeu élégant du dilettantisme technique.

Il semble bien que l'autogire est davantage.

HENRI BOUCHÉ.

AVIONS LÉGERS ET AVIONS DE TOURISME

L'« Association Française Aérienne », après une période de demi-sommeil, a trouvé les appuis nécessaires pour organiser cette année deux concours à Orly et sur un parcours de Tour de France.

Ces deux manifestations ont été doublement intéressantes: elles ont d'abord permis des performances remarquables, elles ont ensuite confirmé ce que les initiés savaient, — encore que tous n'en voulassent pas convenir, — à savoir: notre intérêt dans ces deux domaines.

Deux domaines limitrophes. Le très haut rendement — avant tout recherché par l'accroissement de la finesse aérodynamique — est le fait des meilleurs planeurs présentés à Vauville; et ils étaient allemands. Le haut rendement aussi, recherché sur les mêmes voies de façon à se satisfaire d'une puissance motrice



Le gagnant de l'épreuve des avions légers, M. Lusser.

très réduite, a également caractérisé le vainqueur, au Concours des Avions légers; ce vainqueur était un Allemand encore, un monoplane Klemm, piloté par Lusser, et dont le constructeur avait demandé à l'industrie française le beau petit moteur Salmson de 40 CV, déjà rendu fameux par les voyages et records des Thoret et des Finat.

Derrière le vainqueur, une solide équipe anglaise — trois petits biplaces, un « Moth » et deux « Avian » — s'est magnifiquement classée, sous le pilotage de Broad pour le « Moth », de lady Heath et de Per-

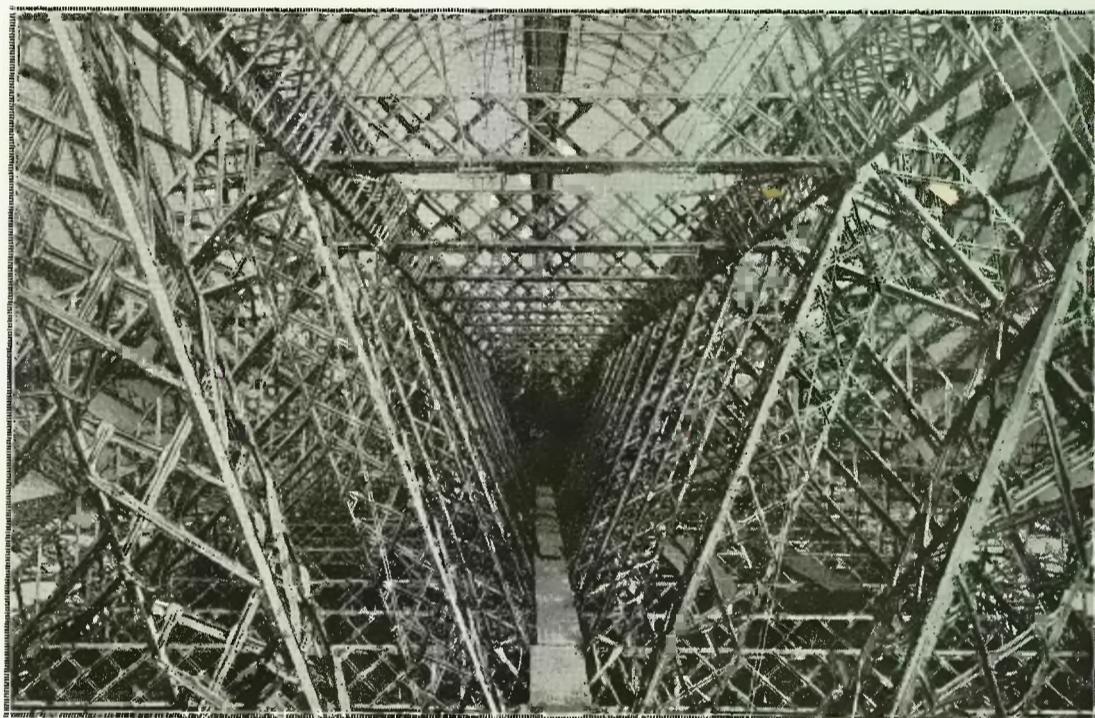


Le concours d'avions légers de tourisme : lady Heath, au départ d'Orly, lançant elle-même son hélice au moyen d'une corde.

cival pour les seconds. Conséquence naturelle du développement — étudié ici en juillet — de l'aviation de tourisme en Grande-Bretagne et de la parfaite mise au point d'une classe tout à fait nette d'appareils biplans biplaces déjà plus puissants, à moteur de 60 à 90 CV, à ailes repliables, pourvus des commodités réelles que seul un long service permet d'incorporer à un avion comme à une voiture de tourisme.

Nous avons été « surclassés ». A Vauville le seul représentant français, M. Auger — cet homme qui reste un pionnier amateur aux approches de la cinquantaine — a tiré d'un planeur excellent, mais aérodynamiquement moins évolué, « le dernier carat » — comme on dit en aviation ; — il était encore loin de compte. A Orly, l'équipe Caudron, nettement battue dans les épreuves décisives de rendement, renonça à poursuivre une lutte inégale ; seuls continuèrent, et se classèrent aux deux derniers rangs, le Caudron C. 109, piloté par Rouyer, et un nouveau venu, le Guerschais-Anzani, du pilote amateur Lemerre ; ce dernier appareil, rapidement et bien construit par M. Henriot, — plus connu pour ses travaux sur la carburation sûre, — était un beau début dans la voie de l'avion de tourisme « conduite intérieure ».

Un autre sujet de satisfaction a été la participation, au Concours d'Orly, — participation brillante jusqu'à ce qu'il fût éliminé par un incident d'atterrissage tout à son honneur, — d'un pilote amateur de dix-huit ans, Pierre Fisbach, breveté un mois plus tôt chez Morane. Il pilotait un monoplan monoplace Albert qui passe pour difficile, avec sûreté et réflexion, disposant d'instruments de bord qui prouvaient un goût très heureux pour le pilotage rationnel. Puisse Fisbach être seulement le premier d'une longue série de jeunes pilotes amateurs, instruits, éduqués, sportifs.



L'armature, en forme de poutre trapézoïdale, de la longue galerie intérieure du zeppelin.

Phot. International Graphic Press.



La nacelle principale du nouveau zeppelin, comprenant les postes de pilotage et les aménagements (salon, cabines, cuisine) pour les passagers. — Phot. Weyer.

Nous nous réjouissons encore d'un fait. Ce sont les services difficiles de notre Aéronautique qui avaient doté — et largement — les concours de l'A. F. A. Ils ne pouvaient, à notre avis, trouver un meilleur emploi à ces crédits : ils ont aujourd'hui la preuve du handicap qu'il nous reste à rattrapper, en un domaine qui passe à tort pour secondaire, car les progrès de la science aéronautique — au laboratoire et sur le terrain — trouvent à s'y exprimer d'une façon particulièrement directe et claire. — H. B.

FAITS DE LA SEMAINE

— M. Painlevé a inauguré à Lamarche (Vosges) un monument à la mémoire du colonel Renard, qui réalisa sans doute le premier ballon dirigeable.

— Le même jour, un monument dédié à Charles Voisin (le premier Français qui, le 15 mars 1907, à Bagatelle, accomplit un vol mécanique sur un aéroplane muni d'un moteur à explosion), était inauguré à Corcelles (Rhône), à l'endroit même où il se tua en automobile.

— Le général américain Harts a remis au lieutenant de vaisseau Le Brix l'*American Distinguished Flying Cross*, remise antérieurement à l'aviateur Coste, son compagnon dans sa traversée de l'Atlantique-Sud.

UN NOUVEAU ZEPPELIN

Le plus grand dirigeable du monde, le LZ127 — baptisé *Graf Zeppelin* en souvenir du grand génie de l'aéronautique allemande — construit par les ateliers

Zeppelin, à Friedrichshafen, vient de faire avec succès ses premières sorties.

Son volume total est de plus de 105.000 mètres cubes, dépassant de cinquante pour cent celui du *Diamude*, le plus grand navire aérien réalisé précédemment. Sa longueur atteint 237 mètres. Trente tonnes de durallumin et 120 kilomètres de fil métallique ont été utilisés pour sa construction.

Cinq moteurs Maybach de type nouveau, donnant chacun 550 CV, actionnent le dirigeable dont la nacelle antérieure comporte des postes de pilotage, de navigation et de télégraphie, la cuisine électrique, puis un salon pour les passagers, enfin les dix cabines comparables à celles des transatlantiques.

La vitesse obtenue au cours des essais paraît dépasser 135 kilomètres à l'heure.

Signalons, à titre de curiosité, que le gaz contenu dans les ballonnets pourrait faire brûler un bec pendant deux cent trente-cinq ans. Ce gaz est actuellement de l'hydrogène.

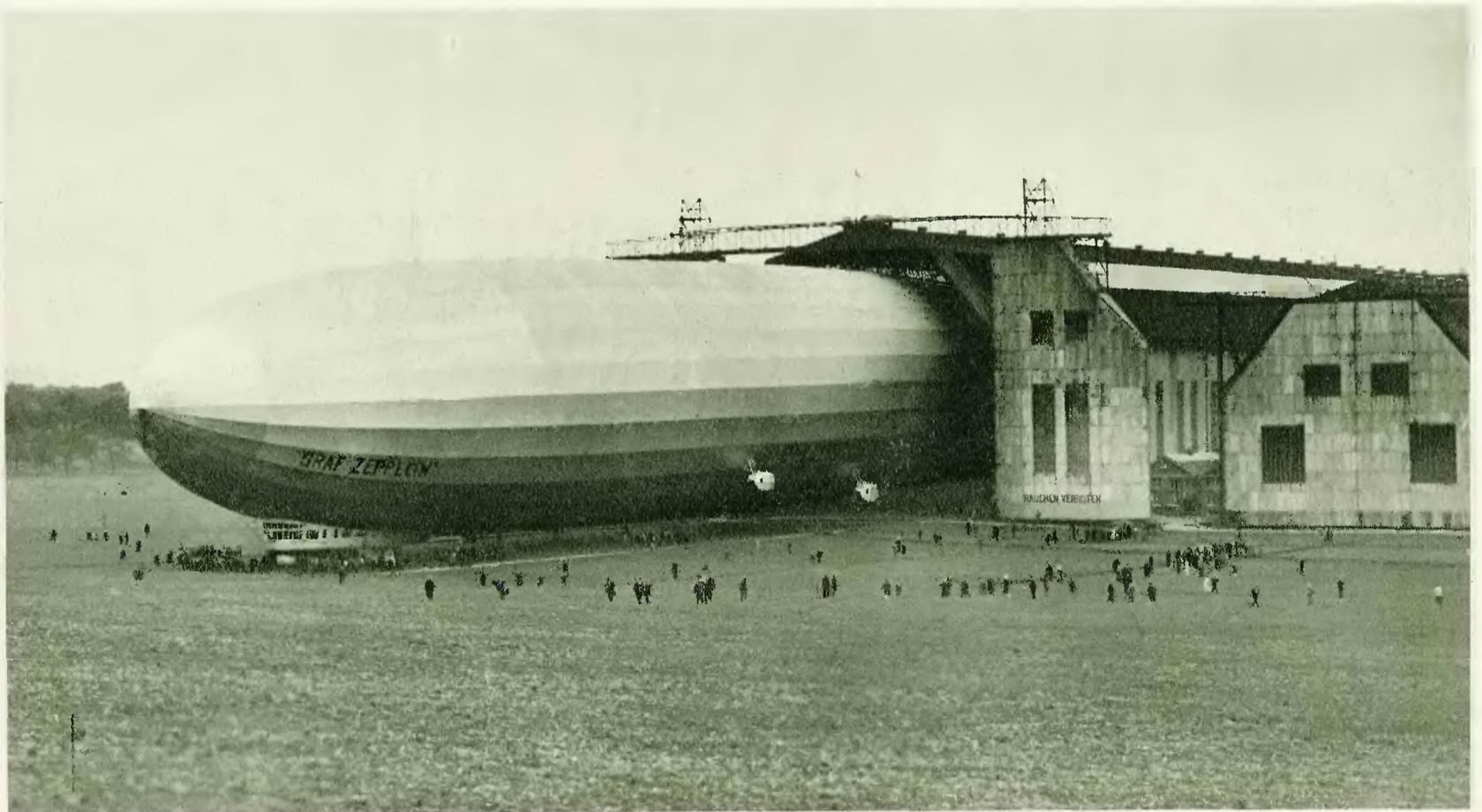
Le *Graf Zeppelin* est destiné, après avoir été très sérieusement éprouvé par des voyages en Europe, à effectuer surtout à titre de démonstration un certain nombre de traversées de l'Atlantique, entre l'Allemagne et Lakehurst, près de New York, et sera probablement, lorsque les installations terrestres nécessaires auront été terminées, affecté à la ligne de l'Amérique du Sud.

Au cours des premières sorties, un équipage de 39 hommes manœuvrait le dirigeable, qui emmenait 31 passagers et qui pourrait d'ailleurs prendre à son bord un nombre plus considérable de personnes.

Les deux énormes dirigeables rigides en construction en Angleterre, les deux dirigeables entièrement métalliques construits aux Etats-Unis — l'un d'eux, le *Slate*, est terminé — et le LZ127 sont une manifestation d'une renaissance technique de grand intérêt dans la question des dirigeables. — CH. D.

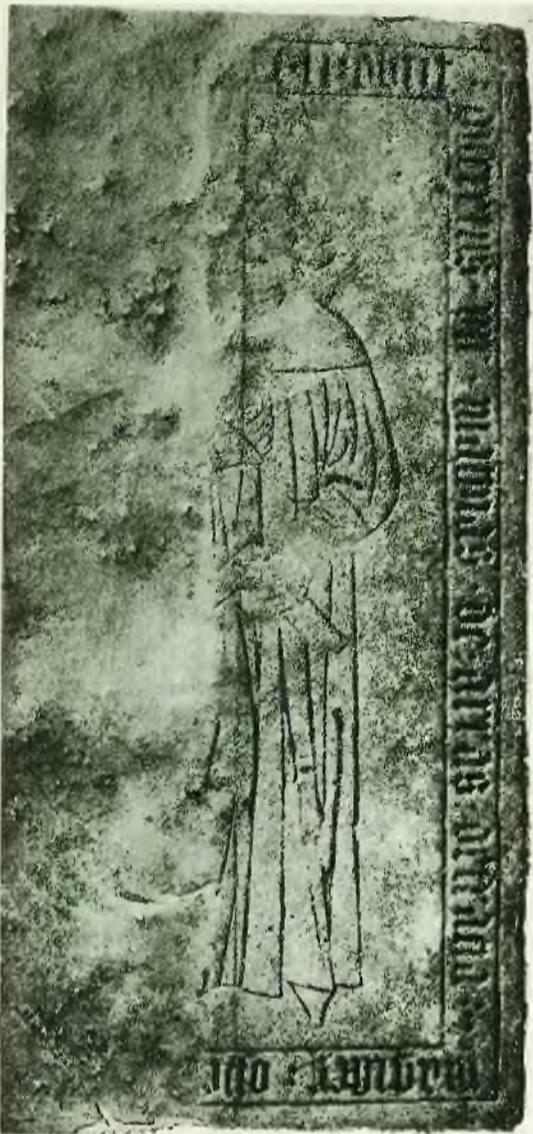


Evolutions au-dessus de Friedrichshafen. — *Phot. International graphic press.*



Le dirigeable à demi engagé dans son hangar. — *Phot. Weyer.*

On voit à l'avant la grande nacelle à passagers : sur les flancs, deux des quatre nacelles à moteurs, une cinquième étant dans l'axe central à l'arrière.
PREMIERS ESSAIS DU ZEPPELIN D-LZ127 DESTINÉ AUX VOYAGES TRANSATLANTIQUES



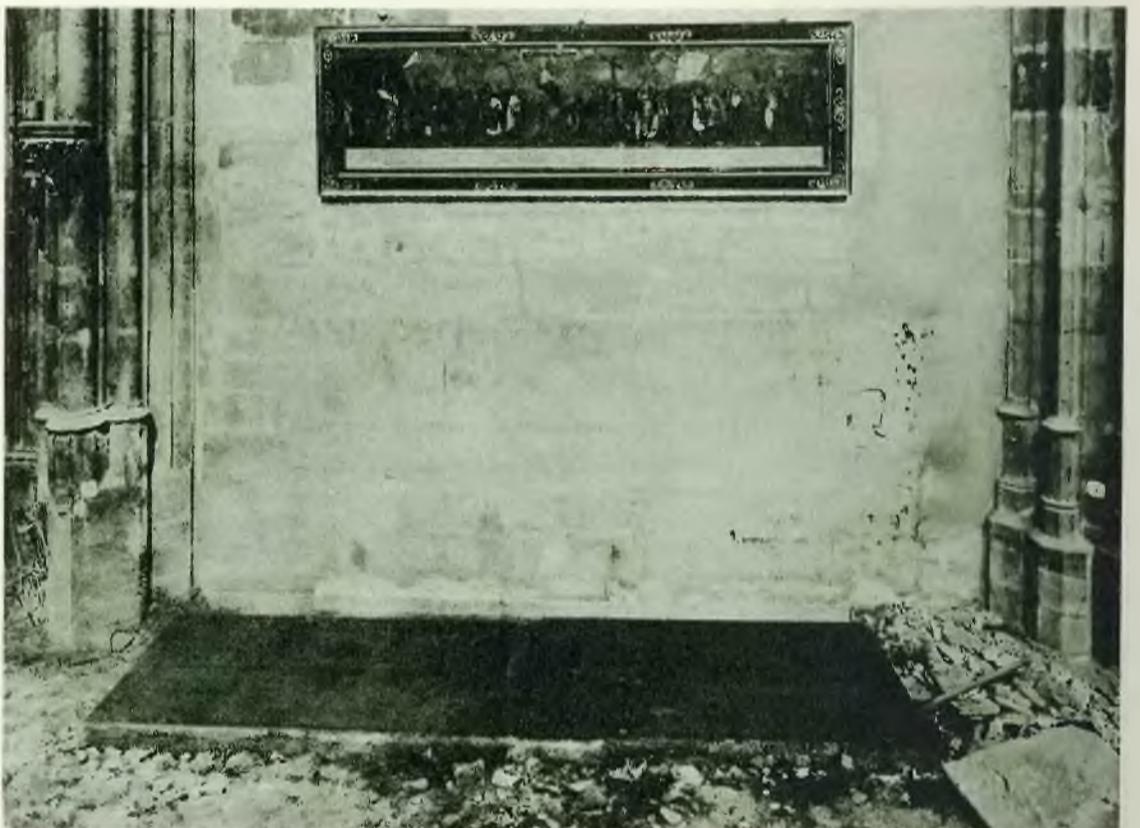
Dalle funéraire de Mathieu d'Arras.



Buste de Mathieu d'Arras, premier architecte de la cathédrale.



Buste de son successeur, Pierre Parler.



Les tombes de Mathieu d'Arras et de Pierre Parler retrouvées dans le déambulatoire, à gauche du chœur.



Dalle funéraire de Pierre Parler.



Squelette de Mathieu d'Arras.

DÉCOUVERTE, DANS LA CATHÉDRALE QU'IL AVAIT ÉDIFIÉE A PRAGUE, DES RESTES D'UN GRAND ARCHITECTE FRANÇAIS DU QUATORZIÈME SIÈCLE



L'église de Saint-Guy, à Prague.

UN ARCHITECTE FRANÇAIS EN BOHÈME AU XIV^e SIÈCLE

Le 5 août 1928, on a découvert dans la cathédrale de Saint-Guy, à Prague, la pierre tombale de Mathieu d'Arras; le lendemain 6 août, on trouvait, sous cette pierre, un squelette qui peut être considéré comme celui de l'illustre architecte. Au cours des mêmes fouilles, la pierre tombale de Pierre Parler de Gmund, deuxième architecte de l'église, et probablement son squelette étaient mis à jour. Un rapport relatif à cette découverte et divisé en quatre parties, auxquelles il a paru bon de joindre quelques développements historiques, indispensables pour comprendre Mathieu d'Arras et son œuvre, a été rédigé par M. Cyril Merhout, chef de la section des monuments historiques à Prague. On en trouvera ici l'essentiel.

Mathieu d'Arras fut appelé en 1344 en Bohême par Charles, premier du nom comme roi de Bohême et quatrième comme chef du Saint-Empire.

Charles avait vécu à la Cour de France, entre sept et quatorze ans, sous Charles IV, puis sous Philippe VI de Valois, dont il devait épouser la sœur Blanche. C'est à Paris qu'il vit pour la première fois Mathieu d'Arras.

Lorsque Charles, élu roi des Romains, succéda à son père, il fut couronné, avec Blanche, le 2 septembre 1347, dans l'église de Saint-Guy. Plus tard, en 1355, il revêtit la pourpre comme chef du Saint-Empire romain.

Mais l'église de Saint-Guy, petite basilique romane, était devenue insuffisante depuis que Prague avait été érigé en archevêché, en 1344. D'autre part, le château de Prague, en partie détruit par un incendie, ne pouvait convenir à un souverain aussi important que le nouveau maître du Saint-Empire. C'est alors que Charles IV fit venir d'Avignon Mathieu d'Arras pour bâtir la cathédrale.

Cette cathédrale de Saint-Guy est le sanctuaire national de la Bohême et présente de précieux modèles de plusieurs périodes architecturales. Elle a été élevée à l'endroit même où se trouvait la petite chapelle ronde, de style roman, édifiée au dixième siècle par saint Venceslas, et à laquelle, au onzième siècle, avait succédé une église romane à trois nefs. Mathieu d'Arras devait avoir la gloire d'introduire l'art français en Bohême où pendant huit ans il dirigea les travaux de l'édifice.

Les événements politiques et les guerres exercèrent, à plusieurs reprises, une influence néfaste sur la construction du sanctuaire. En 1849 seulement une société appelée *Union* se constitua pour l'achèvement de Saint-Guy. Elle va voir ses efforts couronnés et l'église, dûment restaurée et enfin terminée, sera rendue au culte, en septembre 1929, le jour de la fête de saint Venceslas. Joseph Kranner, Joseph Mocker et Camille Hilbert auront été, depuis 1873, les artisans de ce relèvement.

Nous n'avons sur Mathieu d'Arras que peu de renseignements historiques. Son séjour en Bohême ne fut pas en effet très long. Une inscription latine placée au-dessus de son portrait dans le triforium de l'église de Saint-Guy indique simplement le nom, l'origine et l'œuvre accomplie par l'architecte sous les auspices de Charles IV. La pauvreté de ces renseignements est heureusement compensée par la grandeur de l'œuvre et par l'originalité de ses conceptions, jusqu'alors inconnues en Bohême. Les églises du midi de la France ont dû agir probablement comme un éblouissement sur la pensée créatrice de Mathieu d'Arras, né d'ailleurs dans une ville qui possédait une cathédrale. Sans doute vit-il celles de Narbonne, de Clermont-Ferrand et de Limoges. Et précisément le plan de la cathédrale de

Narbonne semble comme une première épreuve de Saint-Guy, avec son déambulatoire caractéristique, sa couronne de chapelles, son chœur et son triforium.

C'est à Mathieu d'Arras que sont dues les huit chapelles du presbytère — cinq au chevet, une du côté du nord et deux du côté du sud — toutes semblables avec leur champ de voûte et les cintres de leurs arcades; le triforium est déjà de son successeur. Pour apprécier dignement son œuvre, il convient de faire abstraction du reste de l'église et de l'en isoler. Le style de Mathieu d'Arras apparaît d'une pureté cristalline et d'une pondération tout académique. Il semble que cet homme, plein de finesse, ait voulu ménager ce qui existait déjà en Bohême.

Mathieu d'Arras travailla-t-il à la restauration du château royal de Prague, entreprise par Charles IV? La chose est douteuse, encore que certaines parties extérieures d'un portail et de la salle Vladislav soient dans sa manière. Il semble qu'il ait collaboré aux plans du château de Karlstyn dans lequel Charles IV projetait de mettre à l'abri des joyaux de la couronne, en cas de troubles. Enfin, il n'est pas impossible que l'église de Na Karlové relève, sinon directement de lui, du moins de ses formules d'art.

Voici dans quelles circonstances a été découverte la tombe du célèbre architecte français.

La restauration du pavage de la cathédrale amenait, le 5 août dernier, les travailleurs sur l'emplacement des vieilles dalles du côté septentrional. Il faut enlever de là un grand confessionnal de style baroque, datant probablement de 1680-1690, et qui avait dû, depuis lors, rester à la même place. Il mesurait environ quatre mètres de largeur. A peine les ouvriers l'eurent-ils soulevé qu'on aperçut au-dessous deux pierres tombales, de forme rectangulaire. L'architecte de la cathédrale, M. Camille Hilbert, fut appelé, en même temps que le chef de la section des monuments historiques au ministère de l'Instruction publique, le conseiller Cyril Merhout. Tous deux, déchiffrant les inscriptions latines des dalles mises à jour, identifièrent celle sise à l'ouest comme étant la pierre tombale de Mathieu d'Arras et la seconde, située à l'est, comme appartenant au continuateur de son œuvre, Pierre Parler.

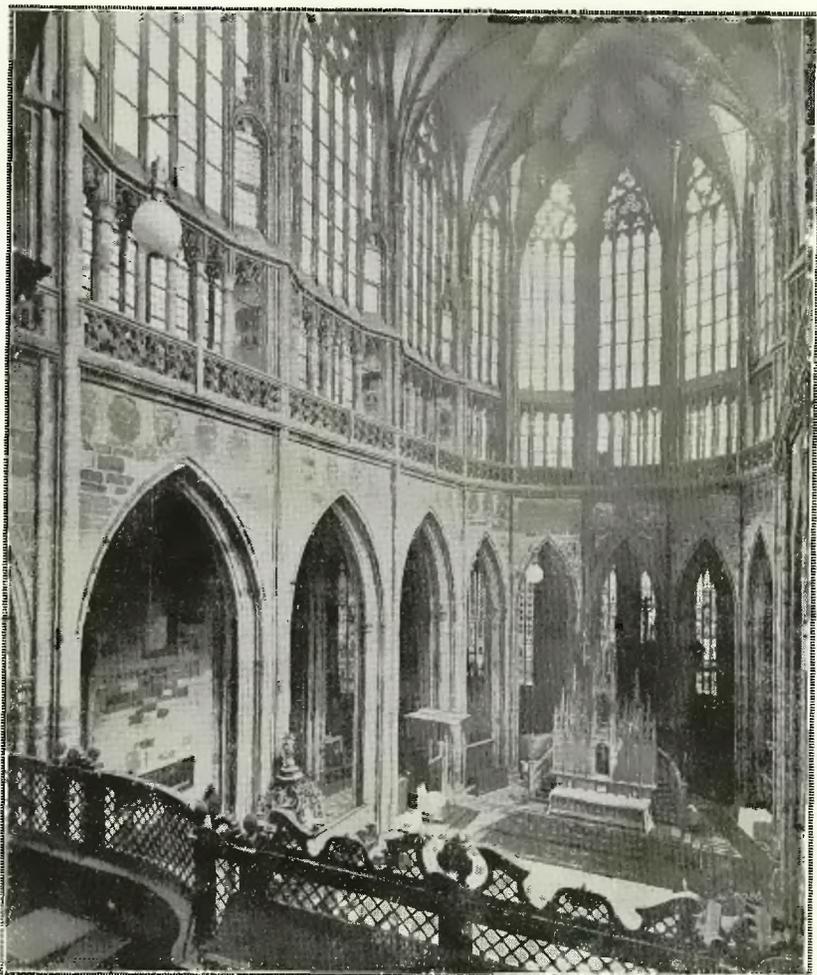
La pierre de Mathieu d'Arras est faite de grès de Zerovnice et mesure 242 centimètres de long sur 116 centimètres de large. On peut distinguer en son centre un dessin niellé qui devait représenter le défunt. La tête en est usée par le frottement des pieds, de même que la moitié méridionale de la pierre. La main droite, au centre, tient une équerre dont la pointe est tournée vers le haut.

Sur la seconde, celle de Pierre Parler de Gmund, la figure est intacte; au-dessus de la tête est gravé un baldaquin. L'inscription indique la date du 13 juillet, jour de sainte Marguerite, de l'an 1399.

Le lendemain 6 août, on procéda à des investigations qui firent découvrir, à une profondeur de 90 centimètres au-dessous de la pierre de l'ouest, un squelette complet d'homme âgé, que l'on crut devoir considérer comme la dépouille mortelle de Mathieu d'Arras. Le crâne était grand et l'on discernait auprès une grande quantité de restes de cheveux. La mâchoire inférieure n'avait que deux dents. Les autres devaient manquer déjà du vivant du vieillard, à en juger par l'aspect des alvéoles. Sur quelques os on relevait les traces d'une arthrite déformante. Il ne restait du vêtement que quelques fragments dont le plus grand, d'environ 4 décimètres de largeur, passémenté d'or et ornémenté. Le squelette entier, long de 164 centimètres, a été enveloppé avec soin dans une toile blanche et déposé provisoirement à côté des corps des rois de Bohême, dans le tombeau archiépiscopal.

Sous la pierre tombale de Pierre Parler, on n'a pas trouvé de restes humains, mais un squelette a été exhumé, à environ un mètre de distance de celui de Mathieu d'Arras. La commission présente sur les lieux a jugé qu'il s'agissait réellement de la tombe de Parler, mais que la pierre tombale avait été déplacée et mise à sa place actuelle à l'époque de la Renaissance.

Les restes du grand architecte français, enfermés dans un cercueil de métal artistement travaillé, seront déposés non loin des rois de Bohême, et les fragments de son vêtement placés dans le trésor de Saint-Guy. La pierre tombale, redressée, encastrée dans la muraille et conservée pour les temps futurs, rappellera aux visiteurs le maître éminent auquel le peuple tchèque est redevable de cette belle œuvre.



La voûte absidiale de Saint-Guy, œuvre de l'architecte français Mathieu d'Arras



Le roi d'Espagne accueilli par le duc et la duchesse de Sutherland, sur la jetée de Dunrobin Castle.

LE RETOUR DU ROI ALPHONSE XIII

Après la visite qu'il a faite en Suède au roi Gustave et que nous relations dans notre dernier numéro, le roi d'Espagne, toujours à bord du *Principe Alfonso*, a regagné son pays en faisant escale au Danemark et en s'arrêtant en Ecosse et en Angleterre. Au Danemark, son croiseur a mouillé en rade du cap Skagen, où le roi Christian et sa famille sont en villégiature dans leur manoir de Klitgaarden. Après avoir salué les souverains et s'être entretenu pendant une heure avec eux, Alphonse XIII remonta aussitôt sur son croiseur et il arriva en Ecosse le 20 septembre. Il a débarqué sur la jetée du château de Dunrobin, la propriété du duc de Sutherland, dont il resta l'hôte pendant trois jours. Il se rendit ensuite à Londres avant de repartir, le 25, pour l'Espagne.

POLITIQUE ET DIPLOMATIE

LA CONTROVERSE DU DÉSARMEMENT A GENÈVE

Après le débat sur l'évacuation rhénane qui s'est déroulé en marge des séances officielles, l'Assemblée des Nations s'est occupée du problème non moins épineux de la limitation des armements. C'est devant la troisième commission de l'Assemblée que la discussion s'est engagée et poursuivie pendant toute la semaine dernière. Elle a abouti, le 22 septembre, au vote d'un projet de résolution à soumettre à l'Assemblée, qui a été adopté à l'unanimité, à l'exception de l'Allemagne et de la Hongrie, qui se sont abstenues. Le texte de cette motion, après un certain nombre de considérants, suggère finalement au Conseil de charger le président de la commission de se tenir en contact avec les gouvernements intéressés afin de connaître l'état de leurs négociations et de pouvoir convoquer la commission préparatoire à la fin de la présente année et, dans tous les cas, au début de 1929.

Autour d'une simple fixation de date, s'est développé en réalité un débat de principe où se sont fait

jour les conceptions contradictoires qui se partagent les différents Etats au sujet du désarmement. Il est une thèse que la France a toujours défendue et qu'elle a réussi à faire prévaloir auprès de la majorité des délégations : c'est qu'un désarmement, si partiel soit-il, ne peut intervenir qu'après que la sécurité internationale aura été efficacement garantie. L'échec du pacte d'assistance mutuelle et du fameux protocole de Genève a retardé l'avènement de cette sécurité. Il a fait différer d'année en année la réunion de la conférence plénière chargée d'établir un plan général de limitation des armements. D'ailleurs, il est apparu que cette conférence ne pourrait utilement être convoquée que le jour où l'accord préalable serait virtuellement réalisé entre les puissances. C'est pourquoi on a confié à une commission préparatoire le soin de ménager cet accord. Celle-ci s'est déjà réunie à plusieurs reprises. Elle a toujours piétiné sur place car elle a rencontré des difficultés presque insurmontables. L'une des principales était l'opposition qui subsistait en matière de limitation des forces navales entre la France et l'Angleterre. Cette opposition semble avoir disparu depuis qu'un récent compromis, dont le texte n'a pas encore été officiellement divulgué, a été signé à la date du 28 juillet dernier entre les gouvernements de Paris et de Londres. Mais ce sont aujourd'hui les Etats-Unis que l'accord franco-britannique inquiète. La sagesse conseillait donc d'attendre que cette contestation nouvelle fût entièrement résolue avant que la commission préparatoire ne reprît ses travaux.

Cette opinion, éloquentement défendue par M. Paul-Boncour, a été combattue avec vivacité par le comte Bernstorff. C'est que l'Allemagne, qui se considère comme complètement désarmée par le traité de Versailles, préconise un désarmement général dont les autres puissances feraient seules les frais. Ce n'est pas seulement la commission préparatoire, c'est la Conférence plénière qu'elle a hâte de voir siéger.

La motion finalement adoptée a un caractère de conciliation. Elle laisse au président de la commission préparatoire l'initiative de convoquer cette commission lorsque les négociations internationales lui sembleront le permettre, sans toutefois dépasser comme date les

premiers mois de 1929. C'est à la commission elle-même qu'il appartiendra de formuler son avis sur la réunion de la Conférence plénière qui demeure toujours dans l'indétermination.

L'ACCORD NAVAL FRANCO-BRITANNIQUE

Tandis que cette discussion se poursuivait à Genève, l'opinion a été vivement émue aux Etats-Unis par la publication faite par une agence de presse d'une lettre confidentielle adressée aux représentants de la France à l'étranger par la direction des affaires politiques au Quai d'Orsay pour leur communiquer et commenter les termes de l'accord naval du 28 juillet. Toutes réserves faites sur la manière dont ce document a été divulgué, il convient de souligner que le texte même du compromis franco-britannique avait été soumis au gouvernement des Etats-Unis dès le début d'août, et que, par conséquent, cette publication de presse n'a pu lui apporter aucune surprise. Quant à la teneur de l'accord, elle est conforme à ce que l'on savait déjà dans les grandes lignes, à savoir : que la France avait accepté la limitation du tonnage par catégories, réclamée par l'Angleterre, et renoncé à la limitation par le tonnage global, qu'elle préconisait, mais que l'Angleterre, en revanche, avait consenti à exclure de toute limitation les unités d'un caractère purement défensif, comme les petits croiseurs et les sous-marins destinés à la défense côtière.

LE PACTE ITALO-GREC

M. Venizelos, que, dans son numéro du 15 septembre, *L'Illustration* représentait dans son lit à la suite de l'attaque de fièvre dengue dont il avait été atteint, est aujourd'hui complètement rétabli et il a entrepris une tournée des capitales européennes. La première où il s'est rendu est Rome. Il avait débarqué à Naples et il a été l'objet, en Italie, du plus chaleureux accueil. Il venait, en effet, signer avec M. Mussolini un « traité d'amitié, de conciliation et de règlement judiciaire ». La cérémonie s'est déroulée au palais Chigi, le 23 septembre. Ce traité, conforme au pacte de la Société des Nations, ne contient en lui-même aucune innovation et il est identique dans ses termes à tous

ceux du même genre qui ont déjà été conclus. Dans les discours qui ont été prononcés à cette occasion, les deux hommes d'Etat ont tenu à souligner qu'il avait un caractère essentiellement pacifique et qu'il n'était dirigé contre personne. D'ailleurs, le jour même où il était signé, le ministre de Grèce à Belgrade en donnait connaissance au gouvernement yougoslave qui pouvait être le premier à en prendre ombrage.



M. Venizelos à bord du navire qui l'a conduit à Naples.
Phot. Giulio Parisio.

Ce que désire la Grèce, c'est le maintien de l'équilibre dans la Méditerranée orientale et dans les Balkans. Sa situation la met à même de jouer heureusement un rôle de médiation entre des intérêts rivaux. Maintenant qu'elle a assuré sa stabilité intérieure, elle peut regarder au dehors et chercher à nouveau à jouer un rôle important dans les affaires internationales. On doit toutefois remarquer que c'est à Rome que M. Venizelos a fait sa première visite officielle et que le traité avec l'Italie est le premier de cette nature que la Grèce conclut avec une grande puissance. C'est une nouvelle preuve des relations étroites qui se sont établies entre Rome et Athènes. — R. L.

HABITATIONS A BON MARCHÉ

Il est devenu banal de parler de la crise du logement, — presque autant que d'évoquer la vie chère. Ces deux maux issus de la guerre sont malheureusement autre chose que des sujets de conversation. Les journaux annonçaient, ces jours derniers, une « offensive du gouvernement contre la vie chère ». On peut demeurer sceptique sur les résultats de cette nouvelle campagne ; trop de facteurs, trop d'intermédiaires surtout, rendent ce problème d'économie ménagère quasi insoluble. La crise du logement paraît plus facile à atténuer.

Des efforts sérieux sont même en voie de réalisation. Le plan d'aménagement et de construction du ministre du Travail a été voté rapidement par les Chambres, et, pour commencer, le rendement de la loi Ribot, qui permet à tout citoyen peu fortuné de devenir propriétaire, va être intensifié.

En attendant le bénéfice des projets et des lois, il convient de signaler les initiatives privées qui, en cette matière, peuvent rendre de si grands services. C'est ainsi que, dimanche dernier, on inaugurerait à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) une cité ouvrière dont M^{me} Georges Leygues — fondatrice et présidente de la *Ligue contre le taudis* — avait pris l'initiative. M. Loucheur, ministre du Travail, et M. Leygues, ministre de la Marine, qui est député du Lot-et-Garonne, assistaient à cette cérémonie. M. Loucheur, dans un important discours, signala que le ministère avait le devoir impérieux de s'attaquer au problème de l'habitation. Il indiqua ensuite quelques-unes des mesures envisagées pour préparer l'avenir. « D'ailleurs, a-t-il ajouté, il ne s'agit là que d'un premier effort et en le réalisant nous ne faisons que commencer l'œuvre sociale que le gouvernement a conçue. »



MM. Loucheur (incliné) et Leygues (à droite) recevant les compliments des enfants à l'inauguration de la cité ouvrière de Villeneuve-sur-Lot. — Phot. Wide World.
A gauche, M. Monby, maire entre M. Loucheur et M. Leygues, M. Tricard-Graveron, député.

UN MONUMENT DE L'YSER

Dimanche dernier, en présence du duc et de la duchesse de Brabant, le prince Léopold et la princesse Astrid, a été inauguré, à Dixmude, le calvaire élevé pour commémorer le tragique destin de la ville et l'héroïsme des défenseurs du front de l'Yser. Dixmude, l'Yser, noms qui s'inscrivent en lettres de feu dans l'histoire de la grande guerre de cinq ans.

De nombreuses délégations d'anciens combattants belges, français, britanniques assistaient avec leurs drapeaux à la cérémonie, au cours de laquelle d'éloquents discours évoquèrent l'héroïsme de ceux qui tombèrent sur ce sol où se sont immortalisés nos fusiliers marins.



Inauguration du calvaire de Dixmude, élevé à une boucle de l'Yser, non loin du fameux « boyau de la mort ».

COURRIER DE PARIS

HÉLIOGRAVURE

On rentre ! On rentre, en dépit du beau temps qui conseille le mépris du travail et qui fait considérer toutes choses du point de vue de Phébus plus voisin qu'on ne le croit de celui de Sirius. On rentre, et voici que se pose pour les élégantes Parisiennes ce qu'on pourrait appeler le problème de l'héliogravure.

Pendant deux mois les femmes les plus fières de la liliale blancheur de leur teint ont fait griller consciencieusement des zones plus ou moins étendues de leur charmante personne. On sait, en effet, que le bon ton exige ce certificat d'aération signé et parafé par le soleil. Et, depuis que la mode permet de passer dans le Midi la saison caniculaire, la technique du brunissage de la peau s'est singulièrement enrichie. On possède désormais toute une gamme d'ocres, de terres de Siemie, de tabacs, de bruns violacés, de roux, de chocolats et de « têtes de nègre » d'une variété et d'une richesse prodigieuses qui permet aux arbitres des élégances de formuler des décrets particulièrement nuancés.

Il s'agit maintenant de faire entrer toute cette pigmentation dans le cadre normal de la vie citadine. Et c'est là que les difficultés commencent. Dans nos théâtres et nos music-halls, les actrices et les modèles n'arrivent plus à unifier sous le fard le ton de leur épiderme « mi-partie » qui les assimile à des glaces panachées « vanille et moka ». Le blanc gras ne dissimule pas les régions qui ont été vigoureusement « braisées » par le rôtisseur céleste. Il en résulte un mérisage assez fâcheux qui ne permet pas toujours de deviner si l'on se trouve en présence d'une Montmartroise passée au brou de noix ou d'une négresse ayant abusé de la poudre de riz.

Mais l'embarras ne régnait pas que sur la scène. De belles spectatrices ont connu chez leur couturier des heures douloureuses. Quelle que soit sa hardiesse, l'échancrure d'un maillot de bain n'est tout de même pas toujours aussi généreuse que celle d'une robe du soir. Le décolleté des salons est parfois plus audacieux que celui des plages. En découvrant trop libéralement le dos ou les flancs d'une coquette, une robe perlée livre aux regards un triangle de peau boucanée encadré de chair pâle, du plus consternant effet. La chaînette de pierreries ne parvient pas non plus à dissimuler la bretelle blanche imprimée en « réserve » sur l'épaule. Il en résulte d'assez douloureux conflits d'esthétique pour ces Joséphine Baker inachevées.

Car le soleil est à la fois un indiscret et un traître. Se servant de l'épiderme féminin comme d'une délicate plaque sensible, il s'amuse à y graver malicieusement toutes sortes d'inscriptions ironiques. D'un trait précis et cruel, il délimite avec une netteté irrécusable les frontières de la pudeur d'une baigneuse. Au mari méfiant, demeuré à Paris, il dénonce perfidement aujourd'hui les audaces passées d'une épouse frivole trop encline à laisser admirer sur la plage, à l'heure du bain de lumière, la perfection de son anatomie. Partout où le vêtement ne faisait pas intervenir la technique photographique du « cache », le pinceau solaire a tracé, en négatif, sur ce vivant gélatino-bromure, des attestations et des témoignages. La coupable porte sur elle-même son certificat d'immodestie et fournit des arguments écrasants à son censeur !

Ces constats, heureusement, n'ont qu'une durée éphémère. Sous le ciel indulgent de l'Île-de-France, ils ne tarderont pas à pâlir et à disparaître, comme ces textes écrits à l'encre sympathique vite évanouis dès qu'on les soustrait à l'action

de la chaleur. Et, dans quelques semaines, tout étant rentré dans l'ordre, nos belles « négrifiées » ayant complètement oublié leur coquetterie d'été plaindront sincèrement celles de leurs compagnes dont le décolleté n'humilie pas le lis et le camélia et prétendront toutes inspirer le vœu galant de Tristan Lhermite soupirant à Climène :

*Fais-moi boire au creux de tes mains
Si l'eau n'en dissout point la neige...*

LE SEMAINIER.

LES THÉÂTRES

Après *Parce que je t'aime*, au théâtre des Arts, voici *Toi que j'ai tant aimée*, à la Comédie-Caumartin. Le sujet est presque le même : une femme quitte son mari pour une aventure dont elle éprouve bientôt la déception amère. Mais la différence de ton permet de mesurer la distance qui sépare deux générations. M. Henri Jeanson, qui est un « moins de trente ans », appartient à une école qui fuit la « littérature » pour la « vie ». Plus de phrases : des mots. Chaque réplique est un trait. Ceux de l'auteur s'ajoutent à ceux des personnages. Il en est de plaisants, d'autres seulement cyniques, et d'autres qui ne dépasseraient pas un recueil de nouvelles à la main. Les situations les plus rebattues — depuis qu'on écrit des comédies sur l'amour — prennent une apparence de nouveauté parce qu'elles provoquent des réactions exactement contraires à celles que la tradition littéraire et les habitudes sentimentales laisseraient attendre. On a d'abord l'illusion de la vérité, et puis on s'aperçoit que c'est un poncif comme l'autre, non moins artificiel, et qui se démodera aussi vite. Le prodige, c'est d'avoir développé en trois actes un thème de drame pathétique et humain sans que nous puissions un instant être émus. L'interprétation est d'une qualité remarquable, avec M^{mes} Sylvie Dantès, MM. Alcover, Marcel André, René Rocher.

R. DE B.

LA MOTOCYLETTE EN MONTAGNE

Conduite par des pilotes audacieux qui ne craignent point les chutes non plus que le vertige, la motocyclette, peu à peu, s'attaque aux cimes, après avoir, sur terrain plat, ou relativement plat, sillonné les différentes routes du globe.

Le 26 août dernier, M. Marc Augier, de Bordeaux, qui, le mois précédent, avait réalisé la première liaison motocycliste France-Andorre-Espagne par le port d'Embalire (alt. 2.500 m.), exécutait, en machine, l'ascension du lac de Lanoux, le plus élevé des lacs pyrénéens. Les difficultés furent considérables, on s'en doute. Le procès-verbal de l'ascension nous en rend compte en ces termes, notamment : « A 10 h. 30, le hardi pilote aborde la latte de Font-Vive, qu'il renonce bientôt à franchir. Nous attachons des cordes, et, sous l'effort de cinq hommes, du moteur emballé et du pilote qui pousse également, cette pente de 45 % est enlevée. »



En motocyclette par un sentier de mulet à 2.174 mètres sur les pentes du lac de Lanoux, (Pyrénées-Orientales).

LES LIVRES ET LES ÉCRIVAINS

VISAGES DE ROIS

De nos jours et chez nous, une démocratie ne se croit plus obligée, pour conserver le droit de vivre, de travestir l'histoire des rois et de transformer en réquisitoire les exposés documentaires. Récemment, à l'île d'Aix, M. Edouard Herriot, inaugurant un musée impérial, a dit, sur les régimes du passé dont nous avons à conserver le souvenir, d'excellentes choses, que Napoléon, d'ailleurs, avait exprimées déjà et en des termes presque identiques. On ne fait plus aujourd'hui le jeu de dissimuler que nombre de nos anciens rois furent de hautes et rayonnantes figures. On a, récemment, en plusieurs livres, rendu plus de justice à Louis XVIII, un peu trop négligé ou incompris, et l'on a tenté une demi-réhabilitation de Charles X en attendant peut-être que l'on rende à Louis XV lui-même une partie de la faveur populaire qui, dans la première partie de son règne, lui valut ce surnom de Bien-Aimé, si difficile à porter pendant toute une vie de souverain ou même simplement pendant toute une vie d'homme.

Les biographes, dont je m'occuperai aujourd'hui, se sont réservé, dans l'apologie, directe ou indirecte, des destins royaux, une tâche plus aisée. M. Pierre Champion nous donne une évocation, imagée, de Louis XI, et M. Pierre de Vaissière une forte peinture d'Henri IV.

M. Pierre Champion a imaginé de reconstituer, avec les minuties pittoresques du chroniqueur et l'art exact du miniaturiste, le *Calendrier royal pour l'an 1471*. Ainsi nous montre-t-il, au jour le jour, les attitudes et les gestes du roi Louis à la guerre ou à la chasse, disant ses oraisons ou faisant ses projets, ou écrivant ses ordres. L'année 1471, peu remplie d'événements, ne nous avait été racontée par aucun informateur de l'époque. Mais l'attentif examen de deux gros livres de comptes où furent inscrites les dépenses quotidiennes de la maison du roi Louis a tiré d'embarras le vigilant chartiste. Les chiffres, qui ont tellement aidé M. Frédéric Masson à reconstituer l'histoire intime des Napoléonides, ont permis à M. Pierre Champion de nous présenter un Louis XI très différent de sa légende romantique. « C'est un paysan de France, un terrien madré, ami de la paix et pieux à Notre-Dame, un éternel pèlerin passant sur les routes de France au milieu des gens qui comme lui peinent et besognent. » Et vraiment la France d'autrefois revit autour de son roi dans ce petit récit, où se peignent en fraîches couleurs les travaux des saisons.

Henri IV offre avec Louis XI un contraste violent de physionomie. Mais si l'on

juge l'œuvre nationale de regroupement, le Béarnais, luttant pour rassembler le royaume, est sans doute le successeur le plus direct de l'otage rusé, et finalement victorieux, de Péronne. Déjà, cette année, nous avions eu sur *Henri IV* un livre fort animé de M. Pierre de Lanux. Déjà encore, la même silhouette royale nous était apparue très en relief dans l'admirable *Vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France*, que M. Jean-H. Mariéjol, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, a mise dans la bibliothèque des érudits. Le livre, si riche de substance, de M. Pierre Champion, sur le roi Henri, donnerait l'impression d'une vérité définitive s'il était possible à l'histoire d'établir des conclusions que nulle information nouvelle ne modifiera. Les conditions elles-mêmes dans lesquelles s'est, pendant deux siècles, évoqué ce visage souverain ont été particulièrement mouvantes. Voltaire avait fait d'Henri IV un roi philosophe, familier, accessible, un roi de Paris qu'il avait paru bon d'opposer au roi de Versailles, absolu, autoritaire, distant.

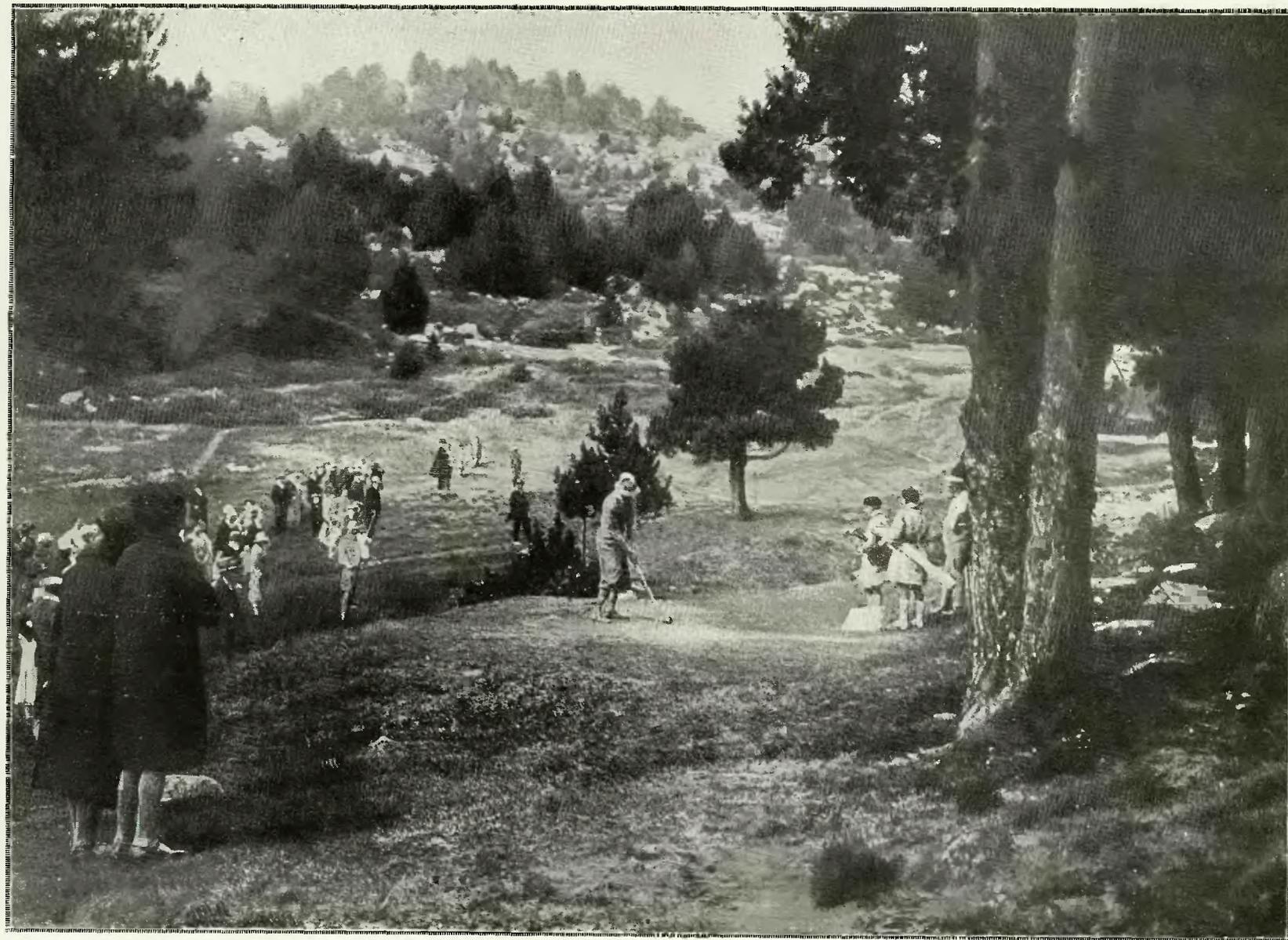
Si l'opposition philosophique et même la Révolution à ses débuts exploitèrent, au profit de leurs doctrines, la mémoire d'Henri IV, la Restauration ne manqua point de revendiquer le Vert-Galant comme un ancêtre moins compromettant que Louis XIV et qui paraissait symboliser avec assez de bonheur en sa personne les principes de libéralisme inscrits dans la Charte. Louis XVI avait été le fils de saint Louis, Louis XVIII et Charles X furent les fils d'Henri IV. La persistance de ce culte, sous la monarchie de Juillet, nous valut toute une littérature conventionnelle, politique et sentimentale, en prose et en vers, et l'effigie de l'ami de la belle Gabrielle orna les pendules de l'époque. L'histoire elle-même, continuant de s'influencer de cette vogue, a sans doute un peu trop fait du règne d'Henri IV l'âge d'or de la monarchie tempérée. Ne soyons donc pas surpris si, par réaction contre cet enthousiasme, on a pu discerner, ces derniers temps, une tendance à rendre à Henri IV une physionomie trop marquée de roi absolu.

Le probe érudit qu'est M. de Vaissière s'est appliqué, non point à concilier les opinions adverses, mais à nous donner sur Henri IV, homme d'Etat, un jugement impartial. S'il ne nous a point présenté son héros comme le type du libérateur et du sauveur indispensable, il n'avait pas, d'autre part, à nous dissimuler qu'un homme de cette taille, de cette intelligence et de cette valeur doit toujours apparaître comme providentiel. En somme, une très forte personnalité de souverain, dont la précéllence tient à ceci « qu'il a réussi dans les plus parfaites proportions, fondu dans le plus merveilleux accord toutes les fortes qualités de la génération qui l'avait précédé avec ce qu'il pouvait y avoir de meilleur dans les sentiments, les idées, les conceptions de sa génération, en sorte qu'il apparaît à son époque comme un homme de l'ancienne France, mais aussi comme un homme des temps nouveaux ». Et le remarquable tableau que nous donne M. de Vaissière de la vie sociale dans le dernier tiers du seizième siècle, fait étonnamment valoir la figure qui occupe le premier plan.

Ajoutons que ce tableau se continue chronologiquement, sous la même signature, dans une collection vulgarisatrice (*Récits d'autrefois*) où M. Pierre de Vaissière évoque les âmes du dix-septième siècle et fait revivre la *Conjuration de Cinq-Mars*.

ALBÉRIC CAHUET.

Calendrier royal pour l'an 1471, par Pierre Champion, Grasset, édit., 12 fr. — *Henri IV*, par Pierre de Lanux, Callimard, édit., 12 fr. — *La Vie de Marguerite de Valois, reine de Navarre et de France*, par Jean-H. Mariéjol, Hachette, édit., 45 fr. — *Henri IV*, par Pierre de Vaissière, Fayard, édit., 16 fr. 50. — *Conjuration de Cinq-Mars*, par Pierre de Vaissière, Hachette, édit.



Une phase du match d'inauguration du terrain de golf de Font-Romeu. — Photo-Sport Chauvin.

UN GOLF A 1.800 MÈTRES D'ALTITUDE

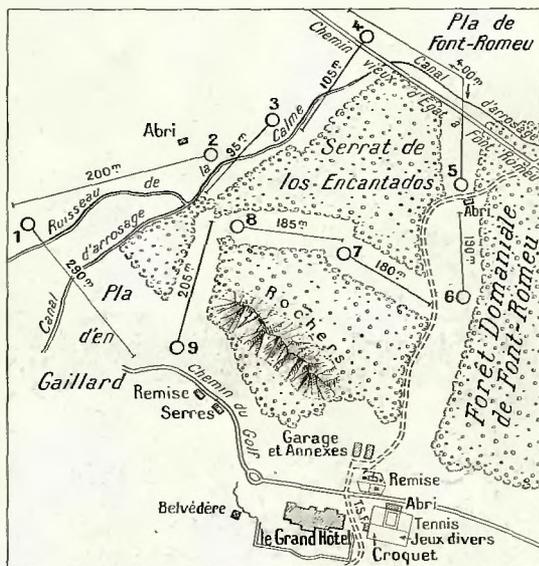
La Société des chemins de fer de montagne aux Pyrénées, que l'on peut considérer comme une filiale de la Compagnie des Chemins de fer du Midi qui ins-



Le ministre des Travaux publics, M. Tardieu, se rendant sur le terrain de golf.

pire ses directives et préside à ses destinées, vient de prendre une initiative sportive sans précédent en France. Elle a complété les attractions de la station climatique de Font-Romeu, sise à 1.800 mètres d'altitude, par l'établissement d'un golf qui est l'un des rares d'Europe, et même du monde, situé aussi haut.

L'entreprise était difficile et, pour la mener à bien, il a fallu recourir à l'un des meilleurs « architectes de golf » dont s'honore le continent. En plaine, on s'amuse généralement à accentuer ou à créer des obstacles à la promenade de la balle en apparence insignifiants, on organise des pentes, on ménage des bosses. Dans le site un peu abrupt de Font-Romeu, les obstacles naturels surabondent et deviennent parfois gênants. On se trouve dans un terrain coupé de collines et de vallons, strié de bois de pins et de ruisseaux, parsemé de rochers et d'obstacles de toute nature où il semblait bien difficile de tracer un parcours de golf agréable et ne s'adressant point exclusivement aux virtuoses. On a tiré le meilleur parti de ces conditions exceptionnelles et l'on a réalisé un tracé d'environ 2 kilomètres, qui présente un dénivellement maximum de 50 à 60 mètres, où presque toutes les surprises sont naturelles, et qui paraît devoir séduire les amateurs les plus difficiles. On monte, on descend, on traverse un ruisseau, on se heurte à des rochers, on côtoie la forêt dont les clairières offrent de belles échappées sur la Cerdagne.



Le golf de Font-Romeu.

Aux règles de Saint-Andrews, on a ajouté trois règles locales :

- 1° Lorsqu'une balle se trouve dans une gratture de lapin ou dans l'empreinte d'un sabot de cheval ou de tout autre animal, elle peut être relevée sans amende et droppée aussi près que possible de l'endroit où elle a été relevée ;
- 2° Lorsqu'une balle tombe dans un des ruisseaux, le joueur doit laisser tomber une balle en maintenant le ruisseau entre lui et sa balle, et sans la rapprocher du trou. Pénalité : 1 coup.
- 3° Les bouches d'arrosage seront considérées comme « terrain en réparation ».

Ce golf de haute montagne sera fort apprécié pendant les mois de septembre à octobre, qui sont généralement très beaux dans les Pyrénées-Orientales. Isolé et reposant comme il l'est, peut-être même deviendrait-il un terrain de choix pour les conversations diplomatiques...

LES FOUILLES NÉOLITHIQUES DU COMTE DE PROROK

Dans l'article que nous avons consacré, le 18 août, aux découvertes néolithiques du comte Byron de Prorok, dans le désert de Libye, nous indiquions, comme ayant participé à sa mission et à ses travaux, le R. P. Bovier-Lapierre, membre de l'Institut d'Égypte et l'un des égyptologues le plus justement réputés. Celui-ci nous adresse à ce propos une lettre par laquelle il précise deux points de notre article : c'est, tout d'abord, qu'il n'a aucune position au Musée égyptien du Caire et n'appartient à aucun titre au service des antiquités égyptiennes, avec lequel il entretient d'ailleurs les relations les plus amicales ; c'est, en second lieu, qu'il n'a jamais fait partie du personnel qui a assisté M. de Prorok au cours de ses explorations à Siwa et dans les autres oasis : il a seulement passé quarante-huit heures au Fayoum, en compagnie de l'archéologue, qui lui a fait visiter et présenté lui-même quelques-uns des sites découverts par lui, dans sa récente campagne, au Nord-Est du lac Karoum. A cela seulement se borne la participation du R. P. Bovier-Lapierre à des fouilles dont il apprécie hautement l'intérêt et la valeur, mais avec le scrupule de s'y voir attribuer un rôle qu'il n'a pas eu l'occasion de jouer. Nous lui donnons bien volontiers acte de ces précisions complémentaires qui ne modifient rien d'essentiel à notre article.



Un décor sinistre : ce qui reste de la scène, de la rampe et de la salle près de l'orchestre, alors que le feu expire faute de combustible après avoir causé la mort de plus de cent spectateurs.



L'INCENDIE DU THÉÂTRE DES NOUVEAUTÉS DANS LA SOIRÉE DU DIMANCHE 23 SEPTEMBRE. — La recherche des corps dans les décombres.
LA CATASTROPHE DE MADRID

Photographies Wide World, prises dans la matinée du lundi 24. — Voir l'article page 321